

L'Observateur ^{ocde}

N° 228 – Septembre 2001 www.observateurocde.org

L'Allemagne
et les négociations
commerciales

Meilleures perspectives
pour le Brésil

Déliement de l'aide

Banque de données



Donner un sens à la mondialisation

222173 P(F) 3

9 789264 290884

OCDE 

Les OGM • Développement durable • Fiscalité

Services en ligne de l'OCDE



PÉRIODIQUES • ÉTUDES • STATISTIQUES

SourceOECD 

www.SourceOECD.org

Un seul abonnement institutionnel permet un accès illimité aux ouvrages, périodiques et statistiques de l'OCDE en ligne 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

OECD *direct* 

www.oecd.org/OECDdirect

Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

OECD
ONLINE BOOK SHOP 

www.oecd.org/bookshop

Choisissez dans notre catalogue en ligne (versions papier, électronique et CD-ROM) – et maintenant, pay-per-view.

www.oecd.org

sales@oecd.org
sourceoecd@oecd.org

2F

OCDE 

SPÉCIAL

- 2 Tragédie américaine

ÉDITORIAUX

- 3 La mondialisation : une question d'équilibre
Donald J. Johnston
- 4 La coopération est une nécessité
Eduardo Aninat

EN BREF

- 6 Renforcement de la coopération fiscale ; blanchiment de capitaux ; stabilité du taux de chômage ; les crédits à l'exportation ; nouvelle ambassadrice américaine ; messages de sympathie ; une question de santé

ÉCONOMIE

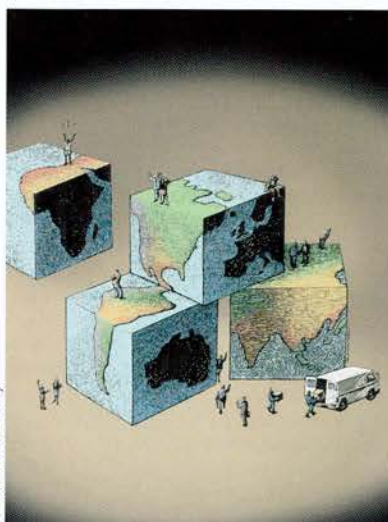
- 9 La mondialisation à visage humain
Nicholas Vanston
- 12 La politique de la mondialisation version 1773
Emma Rothschild
- 15 Que sont les biens publics mondiaux ?
Todd Sandler
- 17 Les suppositions erronées de la mondialisation
José Bové
- 20 Brésil : plus qu'un potentiel
Joaquim Oliveira Martins et Tristan Price
- 22 L'impôt en pente douce
Paul van den Noord et Christopher Heady

ÉCHANGES ET DÉVELOPPEMENT

- 25 L'Allemagne et le commerce : l'importance des négociations
Werner Müller
- 27 Les clés du marché mondial
Ken Heydon
- 30 Choix de développement
Frans Lammersen

SOCIÉTÉ

- 33 La gouvernance mondiale à l'heure de la participation
Ann Florini
- 35 La durabilité est une bonne affaire
Chris Boyd
- 38 Mondialisation : et si les travailleurs y trouvaient leur compte ?
Tim Harcourt



© David Rooney

La mondialisation est tantôt condamnée comme un ordre mondial aux mains des entreprises multinationales rapaces et des administrations où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent, tantôt glorifiée comme le moyen d'atteindre une plus grande prospérité pour tous et de répondre aux terribles conditions d'existence des milliards de déshérités de notre planète. Mais que signifie réellement la mondialisation et pourquoi se polarise-t-on autant autour de cette question ?

SCIENCE ET RESSOURCES

- 41 Les OGM : enjeux scientifiques, sanitaires et sociaux
Peter Kearns
- 43 Suivre le découplage à la trace
Kenneth G. Ruffing
- 44 Découplage : l'exemple de l'Allemagne

OCDE.ORG

- 46 Les gouvernements débattent du développement durable, du commerce et de la nouvelle économie ; Forum 2001 ; communiqué ministériel
Thomas Andersson et Young Chul Kang
- 48 Pour un savoir sans frontières
Calendrier

LIVRES

- 51 1 000 ans de mondialisation, *Hamish McRae* ; N'était-ce qu'un cyber-rêve ? ; Images d'une société ; Le village planétaire ; Échanges de permis de polluer ; mode d'emploi
Nouvelles publications

BANQUE DE DONNÉES

- 57 Des marchés en fusion ; Investir pour le développement ; Indicateurs ; L'électricité en veille ; Les connexions à l'Internet

L'Observateur^{ocde}

www.observateurocde.org

Publié en français et en anglais par l'OCDE
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Observateur ocde

© OCDE 2001

Abonnement 2001 :
282FF – 50\$EU – 43 € – 30L – 5 900Y
ISSN 0304-3398

Créé en 1962
Publié en français et en anglais
par l'Organisation de coopération
et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75775 Paris, cedex 16, France
observer@ocde.org
www.ocde.org
Tél. : +33 (0) 1 45 24 82 00
Télécopie : +33 (0) 1 45 24 82 10
sales@ocde.org

RÉDACTEUR EN CHEF :
Rory Clarke
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :
Sue Kendall-Bilicki
RÉDACTEUR STATISTIQUES
Eileen Capponi
VERSION INTERNET :
Rory Clarke, Sue Kendall-Bilicki
ASSISTANTES :
Alexandra Gaskell, Alison Benney
RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :
Silvia Thompson
MARKETING :
Jill Colonna, Carol Thornton
LOGO ET CONCEPTION GRAPHIQUE :
Café Crème, Peggy King
MISE EN PAGE :
Lineale Production
IMPRESSION :
Jouve

Les demandes de reproduction ou
de traduction totales ou partielles
des articles de l'Observateur de
l'OCDE doivent être adressées au
chef des éditions de l'OCDE :
2 rue André-Pascal,
75775 Paris, cedex 16, France.

Les articles reproduits ou traduits doivent
être accompagnés de la mention
« Reproduit (ou traduit) de l'Observateur
de l'OCDE » et de la date du numéro.
Les articles signés ne peuvent être
reproduits ou traduits qu'avec leur
signature. Deux exemplaires significatifs
doivent être envoyés au rédacteur en
chef. Les articles signés expriment
l'opinion de leurs auteurs et non pas
nécessairement celle de l'OCDE.
Toute correspondance doit être adressée
au rédacteur en chef. La rédaction n'est
pas tenue de rendre des manuscrits non
sollicités.

Une douleur partagée

À la place de notre section habituelle du courrier des lecteurs, nous vous proposons quelques messages et pensées qui ont suivi les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

(Voir les messages de l'OCDE, page 7)

« Nous voici rassemblés aujourd'hui dans ce hall pour vous témoigner notre solidarité, à vous et aux Américains du monde entier, pour prendre part à votre douleur et à votre chagrin mais aussi pour chercher avec vous réconfort et consolation. En notre nom à tous, je vous adresse toutes nos condoléances.

Il y a des moments dans la vie, où l'on se sent tout petit et sans défense. On se rend compte alors de ce qui est futile et de ce qui est important. L'amour est important, l'amitié est importante, la solidarité est importante, la vie elle-même est importante. Il suffit que vous regardiez autour de vous pour savoir que vous êtes entourés d'amis.

Ce que l'on vous a fait, à vous, à votre pays, à votre société, c'est à nous aussi qu'on l'a fait. Car nous partageons les mêmes valeurs de liberté, d'ouverture, de tolérance, de démocratie. Nous travaillons ici avec vous tous les jours. Nous sommes d'accord sur certains points et en désaccord sur d'autres. Mais un jour comme celui-ci, je me demande : que serait le monde sans l'Amérique, sans les États-Unis ? Un monde plus sombre, c'est certain. Il y aurait moins de liberté et plus de dogmatisme. Ce serait un monde moins tolérant et moins ouvert, avec moins de sagesse et plus de pauvreté. Ce que je veux dire, c'est simplement ceci : nous avons besoin de vous, et nous sommes à vos côtés en ces moments difficiles, comme vous l'avez été pour nous en pareilles circonstances. »

Anders Ferm, Ambassadeur de Suède auprès de l'OCDE, 14 septembre 2001. M. Ferm a adressé ce message du Château de la Muette avant les trois minutes de silence qui ont salué la mémoire des personnes tuées lors des attaques terroristes du 11 septembre.

Union européenne

« Ne nous faisons aucune illusion : cette attaque ne visait pas seulement les Américains. La véritable cible était la démocratie elle-même, et les valeurs de liberté et de tolérance. »

Déclaration faite par le Premier Ministre belge, **Guy Verhofstadt**, en sa qualité de Président du Conseil de l'Europe, lorsqu'il a annoncé que le vendredi 14 septembre 2001 serait une journée de deuil pour toute l'Union européenne.

De la part des syndicats internationaux

« Le TUAC se joint au mouvement syndical international dans l'expression de son sentiment d'horreur et d'indignation face aux attaques terroristes qui ont tué sans pitié de si nombreux innocents, femmes, hommes et enfants, le 11 septembre. Nous tous, membres du mouvement syndical international, sommes solidaires de nos collègues américains résolus à défendre avec détermination nos sociétés ouvertes et démocratiques, fondées sur les valeurs universelles de liberté et de dignité humaine. »

John Evans, Secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

De la part des représentants de la communauté économique et industrielle

« Au nom de tous nos membres, je tiens à témoigner notre plus profonde sympathie à tous ceux qui ont été touchés par les effroyables attaques terroristes du mardi 11 septembre 2001 aux États-Unis. »

Douglas C. Worth, Secrétaire général du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC).

Nations Unies

« Les actes inhumains perpétrés contre votre pays nous ont touchés en plein cœur car ils constituent une attaque contre l'humanité tout entière. » Ainsi s'est exprimé le Secrétaire général des Nations Unies, **Kofi Annan**, dans une lettre adressée au Président des États-Unis, **George W. Bush**. « Les Nations Unies expriment leur solidarité avec le gouvernement et le peuple américains en cette terrible épreuve. »

S'adressant au Maire de New York, **Rudolf Giuliani**, M. Annan a écrit que les Nations Unies s'associaient à la douleur de tous les New Yorkais face à la « blessure ouverte infligée à cette ville merveilleuse – cette ville qui nous accueille si généreusement. »

FMI

« Je voudrais faire part de notre indignation et de notre profonde douleur face aux événements tragiques qui se sont produits hier aux États-Unis, exprimer notre sympathie aux États-Unis d'Amérique, et adresser nos sincères condoléances aux victimes et à leurs familles. »

Horst Köhler, Directeur général du FMI.

Banque mondiale

« Nous exprimons notre plus profonde sympathie et notre totale solidarité au peuple américain, et aux autorités des États-Unis, et nous adressons nos sincères condoléances aux familles de tous ceux qui ont été tués ou blessés à New York, Washington DC, et en Pennsylvanie. »

James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale.

Le point de vue d'un New Yorkais

Le dramaturge **Arthur Miller** a qualifié les attaques terroristes de guerre contre la race humaine. Il a déclaré dans *Le Monde* que ces attaques avaient été perpétrées par des enrégés amoureux de la mort. « C'est si simple de détruire une ville. L'extrême vulnérabilité de New York avec ses tours, ses ponts, ses tunnels me frappe chaque fois que je traverse la ville. » M. Miller a la certitude que les Américains ne feront pas l'erreur de tomber dans le piège de la haine, ni contre un peuple ni contre une religion. Il espère qu'ils résisteront à la tentation de l'isolationnisme. « Le nationalisme ou la religion ne sont qu'une excuse... ». Parmi les victimes « se trouvent sans doute des centaines de musulmans... Notre prospérité a toujours dépendu de l'exportation... Nous avons autant besoin du monde que le monde a besoin des États-Unis. La puissance donne aussi des responsabilités. » Cependant, l'humanité, déplore-t-il, est « une espèce terriblement dangereuse ».

La mondialisation : une question d'équilibre

Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

J'avoue être un peu las de ce terme de « mondialisation », si récurrent dans les discours et les écrits de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'action des pouvoirs publics. La mondialisation est tantôt condamnée – par ceux qui y voient un ordre mondial aux mains des entreprises multinationales rapaces et des administrations, où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent – tantôt glorifiée comme le moyen d'atteindre une plus grande prospérité pour tous et de répondre aux terribles conditions d'existence des milliards de déshérités de notre planète.

Malgré ma lassitude, il m'est difficile de trouver un terme qui rende mieux compte des faits et tendances de notre époque. Mais que signifie réellement la mondialisation et pourquoi se polarise-t-on autant autour de cette question ? Pourquoi est-elle si importante ? Pour définir la mondialisation sous sa forme la plus simple, je dirais qu'une fois accomplie ce sera un « monde économique sans frontières » où les échanges et l'investissement à l'échelle planétaire s'effectueront aussi librement qu'à l'intérieur de frontières nationales, un monde où les travailleurs pourront passer librement d'un pays à l'autre pour trouver un emploi. Ce degré de mondialisation est encore loin d'être atteint, mais il ne fait aucun doute que l'intégration économique s'est accélérée grâce aux nouveaux moyens de transport et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que sous l'effet des stratégies des entreprises et de l'action des pouvoirs publics.

Lors de mon arrivée à l'OCDE, il y a cinq ans, j'ai avancé l'idée que nous ne pourrions accomplir de réels progrès que si nous réalisons un « paradigme triangulaire » assurant un équilibre entre l'économie, la société et la gestion des affaires publiques. Ce concept reprend pour l'essentiel les objectifs de bonne gouvernance et il est inhérent aux objectifs énoncés dans la Convention de l'OCDE. Ce concept englobe tous les enjeux et toutes les priorités de nos sociétés démocratiques, de la réduction de la pauvreté à la gestion de l'environnement. Il suffit de retirer une pierre à l'édifice ou de le déséquilibrer pour que le progrès social et économique se ralentisse et, souvent, s'arrête. Le passé regorge d'exemples, les révolutions étant les cas extrêmes.

Ce paradigme ne signifie pas qu'il faille imposer un moule uniforme pour tous les pays. Chaque démocratie doit trouver son propre équilibre dans le cadre du paradigme, en fonction de ses particularités sociales, économiques et culturelles. Songeons simplement au contraste qui existe entre l'individualisme professé par des pays comme les États-Unis et le degré de responsabilité que de nombreux pays d'Europe accordent aux pouvoirs publics pour assurer le bien-être des citoyens. La diversité des préférences a conduit à des différences marquées dans de nombreuses politiques gouvernementales – en matière de répartition du revenu national, de flexibilité du marché du travail, de fiscalité par exemple – et, de fait, dans la conception même du rôle des pouvoirs publics. La notion d'équité sociale varie elle aussi selon les démocraties. Mais dès lors que la stabilité sociale est assurée, rien ne permet d'affirmer que l'équilibre atteint dans un paradigme national sera meilleur ou pire qu'un autre. Seul l'électorat peut trancher.

Le débat sur la mondialisation suscite des passions et le moment est peut-être venu de réviser ce paradigme. Des heurts très vifs

opposent ceux qui voient dans des marchés plus libres (y compris les marchés internationaux, par le biais du commerce et de l'investissement multilatéraux) une condition nécessaire à la croissance économique et à la création d'emplois, et ceux qui sont convaincus que le libre jeu des forces du marché met en péril l'équité sociale.

La solution n'est pas toujours facile à trouver. La mondialisation ne peut cependant fonctionner que s'il existe également au niveau mondial un équilibre dans ce paradigme triangulaire. Si l'on s'en tient aux manifestations survenues dans plusieurs villes au cours des dernières années, il semble bien qu'il y ait un certain déséquilibre. Reste à savoir où. Nul doute que les fruits de la mondialisation, en l'occurrence la libéralisation du commerce et de l'investissement, ont apporté beaucoup plus de richesse au monde dans son ensemble. Cependant, on ne peut pas dire que la mondialisation soit une bonne chose du simple fait que personne ne s'appauvrisse. Dans les pays de l'OCDE, certains sont à la traîne alors que d'autres mènent la course, et on a l'impression que le fossé s'élargit entre le Nord et le Sud. D'où les questions suivantes. Accorde-t-on une attention suffisante à l'équité sociale dans le paradigme ? Le volet de la gouvernance a-t-il besoin d'être renforcé ? Beaucoup s'accordent à dire que la mondialisation offre un grand potentiel pour le développement mondial. Dès lors, comment mobiliser des intérêts divergents au service de ce qui est peut-être une occasion unique ? Le phénomène de mondialisation touche presque tous les aspects de la vie économique. On ne peut donc lui donner un sens qu'en embrassant un large éventail de mesures, concernant non seulement les échanges et l'investissement, mais aussi la concurrence, la main-d'œuvre, l'environnement, les marchés financiers, l'énergie, l'agriculture et le développement, pour ne citer que quelques domaines. Aucun gouvernement, aucun ministère, aucun syndicat ni aucune entreprise ne peut agir isolément dans la communauté d'économies et de sociétés que nous formons aujourd'hui. Les gouvernements démocratiques des pays de l'OCDE œuvrent de concert pour améliorer leur action, établir une coopération et accroître le bien-être de leurs pays. Nos décisions sont prises sur la base d'un consensus et nous fondons notre action sur le dialogue, notamment avec les entreprises, les travailleurs et la société civile. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les pays non membres de l'Organisation. La mondialisation, nous le savons, a des inconvénients qu'il faut gérer, en particulier ses coûts d'ajustement. L'ouverture des marchés fait jouer la concurrence, récompense l'efficacité et la productivité, tout en pénalisant l'inefficacité – allant jusqu'à la fermeture d'entreprises et le licenciement. Les avantages économiques de la mondialisation observés dans une des dimensions du paradigme doivent donc s'accompagner de mesures qui assurent l'équité et la stabilité sociales. C'est une question de bonne gestion des affaires publiques et c'est au cœur même du travail de l'OCDE. La mondialisation pour tous est une occasion que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer. C'est une responsabilité morale de notre époque. ■



La coopération internationale est une nécessité

Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI)*

La mondialisation est tout sauf un phénomène nouveau. Certains considèrent même qu'elle est au moins aussi ancienne que les voyages de Marco Polo au XIII^e siècle. Ce qui est nouveau en revanche, c'est la dimension qualitative et l'ampleur que le phénomène a acquis depuis le début des années 90. Nous entrons bel et bien dans une nouvelle phase de l'évolution de l'économie mondiale. Les conséquences pour la conduite de l'action gouvernementale — et donc pour les institutions internationales — sont immenses. Pour relever avec succès les défis d'un monde chaque jour plus étroitement interdépendant, les pays doivent plus que jamais unir leurs efforts au niveau supranational.

En quoi cette nouvelle vague de mondialisation diffère-t-elle qualitativement de l'évolution antérieure ? Sa spécificité tient dans une large mesure à la nouvelle révolution technologique : jamais dans le passé il n'avait été aussi facile de normaliser, d'échanger et de traiter les informations ; l'éventail des biens

La communauté internationale ne doit laisser personne sur le bord du chemin de la mondialisation. Sinon tout le monde y perdra.

et des services susceptibles d'être échangés ne cesse de s'élargir et leur qualité ne cesse de s'améliorer ; enfin, les mouvements de capitaux entre les pays sont grandement facilités. Mais l'activité économique a également un impact plus sensible sur le patrimoine commun de l'humanité, qu'il s'agisse du changement climatique ou de l'approvisionnement en eau potable.

Avec l'évolution spectaculaire des technologies de l'information, l'économie mondiale se rapproche de plus en plus des conditions nécessaires pour réaliser nombre des avantages découlant de l'intégration des marchés mondiaux. On ne peut que se féliciter des percées de la technologie dans les secteurs des transports, de l'informatique et des télécommunications : elles permettent d'accélérer les échanges d'informations et de réduire les coûts d'ajustement. À l'instar des capitaux, les travailleurs se déplacent pour améliorer leurs revenus individuels, et le coût de l'amélioration des procédés de production se réduit fortement, pour le plus grand intérêt des consommateurs. La consommation de biens intangibles à fort contenu d'informations est plus simple que jamais, que l'on souhaite lire les journaux d'Amérique latine

sur son écran à Paris ou disputer une partie d'échecs à 10 000 kilomètres de distance. Par ailleurs, les pays ne sont plus aussi libres de recourir aux manipulations traditionnelles qui faussent le prix de leurs produits, de leurs capitaux ou de leur main-d'œuvre, et les pressions s'accroissent pour harmoniser les politiques et les pratiques.

À bien d'autres égards, il est cependant plus difficile de s'assurer que la mondialisation bénéficie à tous les habitants de la planète. C'est ce qui explique le malaise ressenti, dans les pays développés comme dans les pays en développement, face à certains effets de la mondialisation. Quelles sont donc les nouvelles forces à l'œuvre ?

En premier lieu, la rapidité avec laquelle peuvent se déplacer les informations et les capitaux accroît le risque de comportement grégaire des investisseurs et de « contagion » financière. En témoigne la propagation de la crise asiatique en Russie, puis en Amérique latine en 1997-98. Les mesures prises dans un pays se répercutent aussi beaucoup plus fortement et beaucoup plus vite sur les citoyens d'autres pays. Même s'ils sont retardés, ces effets n'en sont pas moins lourds de conséquences pour leurs économies. L'effet probable du réchauffement planétaire, essentiellement imputable aux émissions de carbone des pays industriels, suscite ainsi l'inquiétude de nombreux pays en développement. Enfin, les frontières de l'environnement « local » se redéfinissent et modifient les circuits jadis bien déterminés des échanges, élargissant ainsi de manière exponentielle le champ géographique de la concurrence.

Dans ces conditions, comment les responsables de la politique économique peuvent-ils accentuer les effets positifs de la mondialisation tout en limitant ses effets négatifs ? Au plan individuel, les pays disposent de nombreuses options pour tirer parti de la mondialisation : investir dans l'éducation, encourager la recherche et le développement technologiques, accroître la transparence, œuvrer à l'adoption de normes universelles et de codes de bonnes pratiques en matière économique et financière, et encourager l'adoption de politiques sociales efficaces par exemple.

Pour la plupart des États nations, il est en revanche beaucoup plus difficile de s'opposer individuellement aux effets indésirables de la mondialisation. Certaines nations ou groupes de nations s'y emploient : les pays de l'ANASE s'efforcent, jusqu'à présent sans succès, de mettre au point des politiques

communes en matière d'incitations fiscales, et les pays d'Afrique australe essaient d'harmoniser leurs politiques fiscales. Mais, aussi bien coordonnées soient-elles, il n'est pas sûr que de telles initiatives réunissent suffisamment de pays pour avoir un impact réel.

Au bout du compte, c'est à la communauté internationale dans son ensemble qu'il incombe de rendre la mondialisation bénéfique pour tous. Cela suppose d'accroître l'assistance technique aux pays en développement et d'ouvrir sans réticence les marchés des pays industriels et des économies de marché émergentes aux exportations des pays à faible revenu. Pour remédier à la contagion financière, au réchauffement planétaire ou à la marginalisation et à l'exclusion sociale, rien ne remplacera les efforts menés au plan supranational. Les marchés ne peuvent en effet apporter que des réponses imparfaites à ces aspects de la mondialisation.

Ces dernières années, le FMI a pris tout un éventail d'initiatives pour améliorer bon nombre des institutions, des marchés et des pratiques utilisées par les gouvernements, les entreprises et les individus. Il a ainsi renforcé sa surveillance des économies nationales. Les «bilans de santé» des systèmes

financiers nationaux (Évaluations de la stabilité financière) constituent un effort particulièrement innovant, entrepris conjointement avec la Banque mondiale. Le FMI s'efforce également d'accroître la transparence et la diffusion des données économiques et financières. Nous avons amélioré des normes et des codes internationaux de bonnes pratiques. Les institutions de Bretton Woods encouragent par ailleurs fortement les mesures de lutte contre la corruption dans les économies des pays développés et des pays en développement.

Les initiatives du FMI s'inscrivent dans le cadre d'un effort mondial. Elles sont à l'échelle de la tâche gigantesque qui doit être accomplie. La communauté internationale ne doit laisser personne sur le bord du chemin de la mondialisation. Sinon tout le monde y perdra et les efforts déployés en faveur de la mondialisation seront peine perdue. ■

* Cet article est largement fondé sur "Reflections on the Impact of Globalization", par Eduardo Aninat, Peter Heller et Alfredo Cuevas, juillet 2001. Peter Heller et Alfredo Cuevas sont respectivement Directeur adjoint du Département des finances publiques, FMI, et Economiste principal, Département des finances publiques, FMI.

Subscribe to FINANCE & DEVELOPMENT

For in-depth coverage of economic trends worldwide, decision makers in business, finance, and government in more than 180 countries read *Finance & Development*, which is published four times a year (March, June, September, and December).

Fill in the information below and return to us for your subscription (free by surface mail).

Name _____

(First)(Last)

Organization _____ Title _____

Street/P. O. Box _____

City _____ State/Province _____

Country _____ Postal Code/Zip code _____

Surface mail (complimentary) Air delivery (US\$20 per year)

Air Delivery Payment Options (all orders must be prepaid).

Check or money order enclosed in US\$
(Please make checks in US\$ payable to IMF Publication Services)

Please charge US\$ _____ to my
 American Express MasterCard VISA Expiration date ____ / ____
month year

Acct. # _____ - _____ - _____

Signature _____ Fax # _____
(required on all orders)

Professional Category

- 1 College student
- 2 Central bank
- 3 Finance ministry
- 4 Commercial bank
- 5 Other financial institution
- 6 Planning agency
- 7 International or regional organization
- 8 Public library
- 9 Faculty—college or university
- 10 Other government agency
- 11 Nongovernmental organization
- 12 News agency
- 13 Private enterprise
- 99 Other _____

Language Edition Preferred

- Arabic Chinese English
- French Spanish

International Monetary Fund

Publication Services
Box FD 301
Washington, D.C. 23431 USA
Tel.: (202) 623-7430
Fax: (202) 623-7201
E-mail: publications@imf.org

• En bref •

Renforcement de la coopération fiscale

Bahreïn a fait part de sa volonté de travailler avec l'OCDE à l'élimination des pratiques fiscales dommageables, après avoir été inscrit l'an dernier sur une liste de 35 paradis fiscaux établie par l'Organisation. Bahreïn s'est engagé à faire preuve de transparence et à procéder à des échanges de renseignements. Il a également déclaré qu'il modifierait des lois si nécessaire d'ici la fin 2005, en travaillant avec l'OCDE. Il n'est plus envisagé que Bahreïn soit inclus dans la liste des pays et territoires non coopératifs et il sera invité à assister à la prochaine réunion du Forum mondial de l'OCDE sur les pratiques fiscales. Le gouvernement de Bahreïn a exprimé sa volonté de « renforcer encore la

position de Bahreïn en tant que centre financier de premier plan, convenablement réglementé, sans changer sa politique en matière de fiscalité et de promotion de l'investissement ». Aruba, qui figurait aussi sur la liste des paradis fiscaux, a également pris l'engagement d'éliminer ses pratiques fiscales dommageables d'ici le 31 décembre 2005. En juillet, l'OCDE a annoncé que Tonga, autre pays figurant sur la liste de l'an dernier, n'était plus considéré comme un paradis fiscal et que l'Organisation ne l'inscrirait pas sur une liste éventuelle de pays ou territoires non coopératifs. Les Bermudes, les Îles Caïmans, Chypre, l'Île de Man, Malte, l'Île Maurice, les Antilles néerlandaises, San Marin et les

Seychelles ont déjà pris l'engagement de travailler avec l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables. Dans les mois qui viennent, l'OCDE continuera d'engager des discussions avec d'autres pays ou territoires intéressés par une coopération en vue de traiter les problèmes posés par les pratiques fiscales dommageables. ■

Voir le texte intégral de l'engagement de Bahreïn : http://www1.oecd.org/daf/la/harm_tax/com_Bahrain.htm
Pour en savoir plus sur les travaux de l'OCDE consacrés aux pratiques fiscales dommageables : http://www.oecd.org/daf/la/harm_tax/harmtax.htm

Blanchiment de capitaux, la liste des pays s'allonge

Quatre noms ont été retirés de la liste des pays et territoires non coopératifs établie par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), mais huit autres y ont été ajoutés pour un total de 19 pays ou territoires dans le monde considérés comme ne contribuant pas à la lutte internationale contre le blanchiment de capitaux. Les quatre pays retirés de la liste sont les Bahamas, les Îles Caïmans, le Liechtenstein et le Panama. La Russie et la République de Nauru figurent encore sur cette liste mais ils ont chacun adopté une législation de lutte contre le blanchiment de capitaux. La réunion du GAFI qui s'est tenue à Paris début septembre a donc annulé la demande adressée aux pays membres pour qu'ils prennent des mesures contre ces deux pays. En revanche, « les Philippines n'ont toujours pas promulgué les réformes juridiques nécessaires et

attendues depuis longtemps », a estimé le GAFI, appelant ses membres à prendre des contre-mesures supplémentaires si ce pays n'y remédiait pas avant fin septembre. Le GAFI, organisme international indépendant de 29 membres, qui siège dans les locaux de l'OCDE, a par ailleurs ajouté huit nouveaux noms à sa liste de pays et territoires non coopératifs à la suite d'une nouvelle série d'examens – l'Égypte, le Guatemala, la Grenade, la Hongrie, l'Indonésie, le Myanmar, le Nigeria et l'Ukraine. Le GAFI demande à ses membres de veiller à ce que leurs institutions financières prêtent une attention particulière aux relations d'affaires et aux opérations avec les pays ou territoires figurant sur la liste. ■

Voir la version intégrale du rapport sur les pays et territoires non coopératifs sur le site web du GAFI : <http://www.oecd.org/fat/>

La liste complète publiée par le GAFI en septembre comprend les pays et territoires suivants :

- Îles Cook
- Dominique
- Égypte
- Grenade
- Guatemala
- Hongrie
- Indonésie
- Israël
- Liban
- Îles Marshall
- Myanmar
- Nauru
- Nigeria
- Niue
- Philippines
- Russie
- St. Kitts et Nevis
- St. Vincent et les Grenadines
- Ukraine

Stabilité du taux de chômage

En dépit de la récession marquée de l'économie, le taux de chômage en juillet 2001 est demeuré stable à 6,3 % dans la zone de l'OCDE. Il est identique à celui du mois précédent et sans changement par rapport à douze mois auparavant. Au Japon, ce taux a atteint 5 % en juillet contre 4,9 % en juin et 4,7 % en juillet 2000, tandis qu'au Portugal il est grimpé à 4,3 % contre 4,2 % en juin et 4,1 % un an plus tôt. En France, le chômage s'est chiffré à 8,5 %, inchangé depuis mai, mais très inférieur aux 9,4 % de juillet 2000. En Espagne, le taux de chômage est tombé à 13 % en juillet, c'est-à-dire un point entier de pourcentage de moins qu'un an plus tôt. En Suède, il a également diminué d'un point entier en 12 mois, pour tomber à 4,8 %. Aux États-Unis, le taux de chômage était de 4,5 %, contre 4 % un an plus tôt, tandis qu'en Australie, il est resté le même qu'en juin - 6,9 % - tout en accusant une hausse par rapport à l'année précédente où il atteignait 6,1 %. ■

Lire les statistiques intégrales du chômage dans les pays de l'OCDE : http://www.oecd.org/media/new-numbers/sur/sept01_a.htm

• En bref •

Les crédits à l'exportation devraient aider les plus pauvres

Le groupe de travail de l'OCDE sur les crédits à l'exportation a convenu en juillet que les crédits à l'exportation consentis aux pays les plus pauvres du monde devraient être utilisés pour les projets qui contribuent à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement économique et social. Ce groupe a adopté une déclaration de principes visant à décourager l'octroi de crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public pour financer des dépenses « improductives » dans les pays pauvres très endettés (PPTE). Les ministres des pays de l'OCDE et du G8 avaient demandé l'adoption de mesures plus strictes pour

veiller à ce que l'on n'accorde pas à ces pays des crédits à l'exportation destinés à financer des projets et des biens d'équipement non essentiels qui alourdissent la charge de la dette extérieure sans contribuer au développement économique ou social. La présidente suédoise du groupe de travail sur les crédits à l'exportation, Birgitta Nygren, a précisé que les PPTE « ne figurent pas, à l'heure actuelle, parmi les principaux destinataires des crédits à l'exportation, mais que ces crédits bénéficiant d'un soutien public ont contribué par le passé à leur endettement ». Elle a ajouté : « Nous ne voulons pas que cela se reproduise une fois

leur dette effacée et leur solvabilité rétablie grâce à l'Initiative en faveur des PPTE ». Cette initiative est un projet conjoint du FMI et de la Banque Mondiale destiné à alléger la dette des pays les plus pauvres du monde. Les membres du groupe de travail sur les crédits à l'exportation devront signaler ces crédits à l'exportation consentis aux PPTE et en effectuer un contrôle annuel. Participent à ce groupe de travail tous les pays de l'OCDE sauf l'Islande et la République slovaque. ■

Lire le texte intégral de la déclaration de principes : <http://www1.oecd.org/ech/>

Nouvelle ambassadrice américaine

En septembre, Jeanne L. Phillips est devenue le nouveau représentant permanent des États-Unis auprès de l'OCDE. Elle succède à Amy Bondurant qui exerçait cette fonction depuis 1997. Originaire du Texas, Madame l'Ambassadrice Phillips a été directrice exécutive du Comité d'accession à la Présidence du 54ème Président des États-Unis, George Bush. Elle a été présidente de la Jeanne Johnson and Company, Inc. à Dallas (Texas) de 1981 à 1994 et directrice



©OECD

du Bureau de Dallas de Public Strategies, Inc. de 1995 à 1998. Jeanne L. Phillips est diplômée de la Southern Methodist University. Chacun des 30 pays membres de

l'OCDE désigne un représentant permanent auprès de l'Organisation. ■

Une question de santé

Comment les gouvernements et les patients peuvent-ils savoir si leurs systèmes de santé offrent un bon rapport qualité/prix ? Avec les avancées technologiques, la croissance de la demande et la nécessité de contrôler les dépenses publiques, les systèmes de santé nationaux subissent une forte pression. Il est donc plus important que jamais de mesurer leurs performances. Les décideurs publics en matière de santé et les experts se

joindront aux médecins, infirmières, assureurs et patients de plusieurs pays pour une conférence à Ottawa du 5 au 7 novembre. Cette conférence, organisée par l'OCDE et le gouvernement canadien, cherchera à évaluer et à améliorer les systèmes de santé. Les ministres de la santé du Canada, des États-Unis, du Mexique, de la France et de la Finlande y participeront aussi.

Pour en savoir plus sur « Être à la hauteur : Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE » :

<http://www.oecd.org/els/health/canconf/> ■

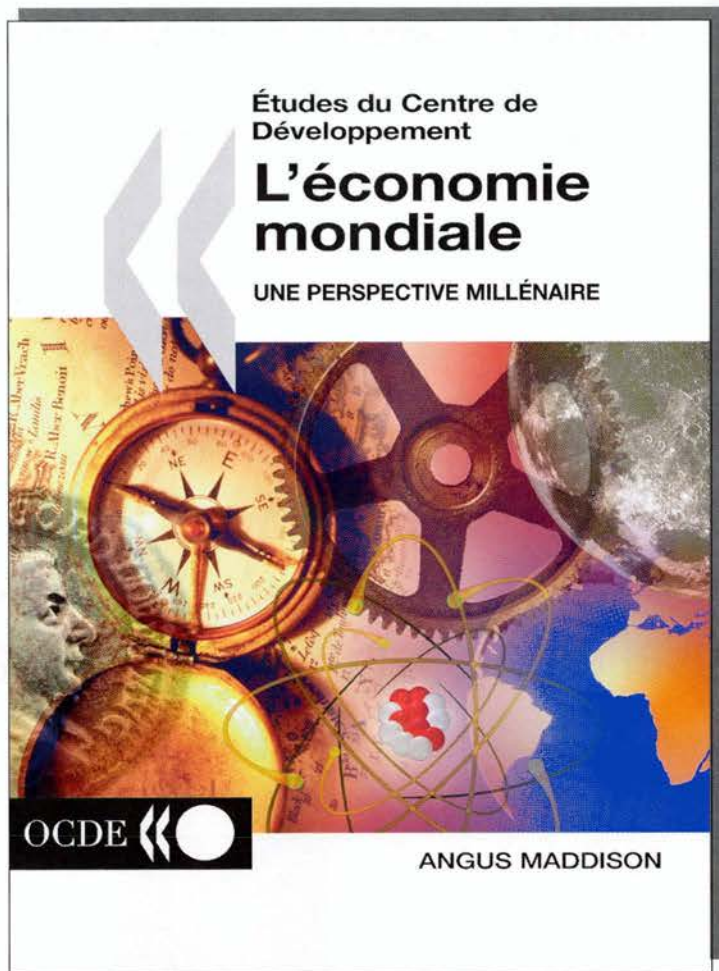
Messages de sympathie

Suite aux attentats terroristes du 11 septembre dernier contre le World Trade Center à New York et contre le Pentagone à Washington, le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, a adressé aux États-Unis le message suivant : « Au nom du Secrétariat de l'OCDE, je souhaite exprimer notre solidarité avec les États-Unis et le peuple américain en condamnant ces actes de barbarie et marquer notre sincère sympathie à tous ceux qui ont des proches ou des parents parmi les victimes. »

S'adressant à ses collègues de l'OCDE, Jeanne Phillips, ambassadrice des États-Unis, a salué l'ouverture et la sensibilité dont ils ont fait preuve par les manifestations de sympathie pour les victimes et leurs familles. Elle a ajouté : « nous savons que, comme nous, vous priez pour ceux qui ont perdu des êtres chers et des collègues et que vous êtes unis avec eux par la pensée. »

Le 14 septembre, l'OCDE a observé trois minutes de silence en hommage aux victimes.

Vient de paraître



«Cet ouvrage exceptionnel vient à son heure, à un moment où la mondialisation est au cœur de tant de débats.»

François Cruzet, Professeur émérite d'histoire, Université de Paris-Sorbonne.

ISBN: 92-64-28608-X

Voir revue page 51

OECD
ONLINE BOOK SHOP

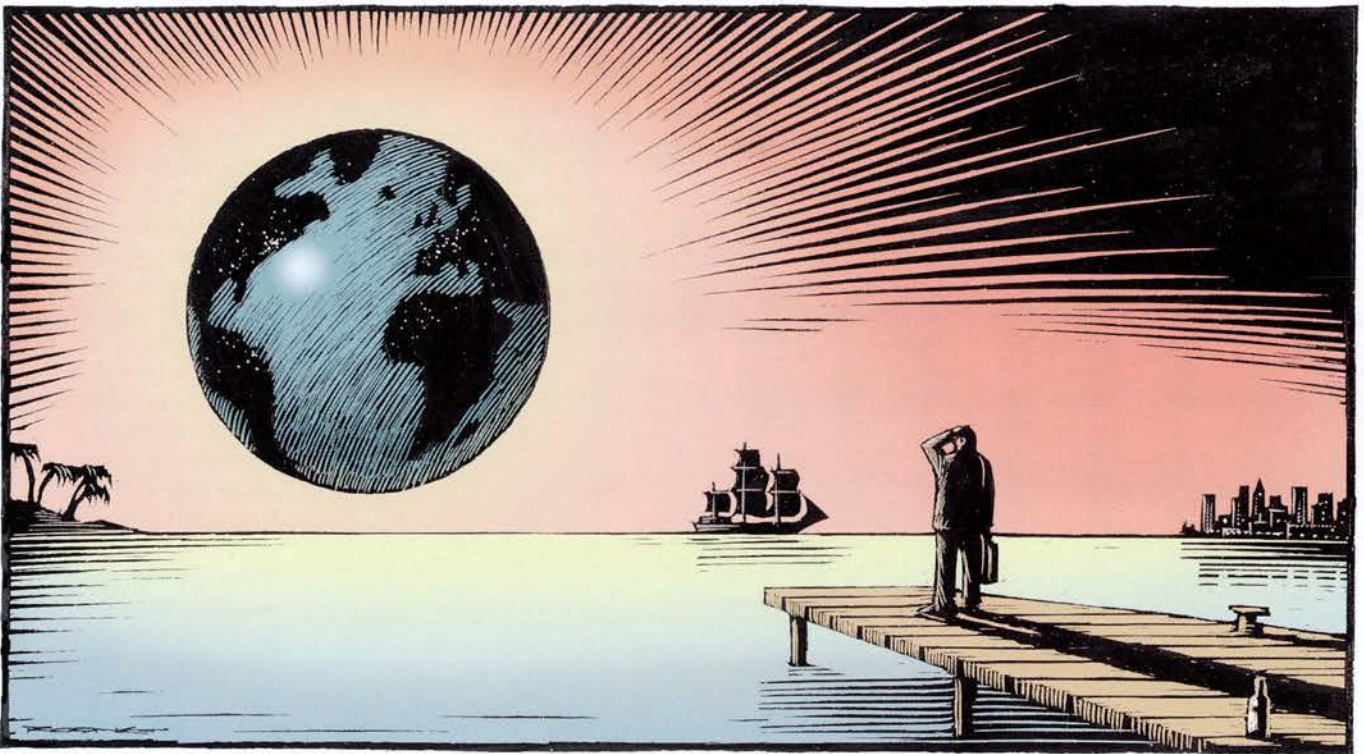
www.TheWorldEconomy.org

OCDE

La mondialisation à visage humain

Nicholas Vanston, Département des affaires économiques de l'OCDE*

La mondialisation prend des sens très différents selon les personnes qui l'évoquent. Il s'agit en fait d'un concept relativement simple et certaines des accusations dont elle fait l'objet ne semblent guère fondées.



© David Rooney

Un des traits qui distingue l'homme de l'animal est sa propension à échanger. Jamais deux chiens ne s'échangeront un os contre un morceau de viande, alors que des enfants ayant à peine dépassé l'âge de raison essayent déjà de compléter leur collection de cartes de Pokémon en les échangeant dans la cour de récréation. Autre trait distinctif de l'homme : son intelligence. Si nous

échangeons le fruit de nos efforts, c'est parce que nous voyons bien que nous pouvons tous en tirer avantage. Les premiers hommes qui marchaient des centaines de kilomètres pour échanger des fers de hache et des produits alimentaires contre des sacs de sel dans la région de Hallstatt, dans ce qui est aujourd'hui l'Autriche, le faisaient parce que cela en valait la peine. De la même façon, je

n'exploite pas mon boulanger lorsque je paie mon pain moins cher que si je l'avais fait moi-même, pas plus qu'il ne m'exploite lorsqu'il me le vend plus cher qu'il ne lui en a coûté de le fabriquer.

Les échanges procurent des avantages. Peu importe qu'ils se déroulent entre des particuliers ou des entreprises, à l'intérieur d'un pays ou entre différents pays. Il s'agit de la même recherche de l'avantage

mutuel. Si les obstacles politiques ou économiques aux échanges sont réduits, le commerce se développe et les niveaux de vie s'améliorent, et inversement. Dans les années 30, nombre de pays ont tenté de s'isoler de la dépression et du chaos économiques croissants en érigeant des barrières tarifaires et financières contre les

Mais, aux yeux de ses opposants, la mondialisation semble signifier tout autre chose : l'augmentation des inégalités entre les nations et au sein des nations, l'accroissement de la pollution, des sociétés multinationales qui paraissent imposer leur volonté partout dans le monde, l'exploitation irréfléchie de ressources naturelles

Il ne fait pas de doute que la différence de revenu moyen entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches est considérable, mais on peut difficilement en rendre la mondialisation directement responsable.

flux d'échanges et de capitaux, et n'ont réussi qu'à aggraver la situation. Le contraste avec la période qui a suivi la Seconde guerre mondiale est saisissant : des accords multilatéraux ont été conclus dans le contexte du GATT pour réduire les barrières commerciales et un système monétaire international assurant transparence et discipline, a été mis en place, sous la supervision du FMI. Pendant plus de vingt ans, la prospérité économique s'est ensuite accrue et diffusée dans le monde à un rythme sans équivalent dans l'histoire.

Selon Angus Maddison, les échanges mondiaux ont été multipliés par six en termes réels entre 1950 et 1973, et le PIB par habitant a augmenté dans toutes les régions du monde à un rythme encore jamais observé (voir Références et section Nouvelles publications). Par la suite, l'arrivée de la Chine et d'autres pays d'Asie de l'Est dans le système commercial international a montré une nouvelle fois à quel point le commerce est un moteur de croissance. À la fin du XXe siècle, les habitants de Hong-Kong et de Singapour étaient en moyenne plus prospères que ceux de la plupart des pays européens. Les revenus ont triplé en Chine au cours des 20 dernières années. C'est bien là ce qu'entendent les économistes par mondialisation : le développement des flux d'échanges et de capitaux mondiaux grâce à l'abaissement des obstacles édifés par l'homme et grâce à des moyens de transport et de communication moins coûteux et plus rapides.

irremplaçables et le sacrifice de valeurs culturelles et autres sur l'autel du marché. Pour regrettables et réels qu'ils soient, ces phénomènes n'ont à vrai dire pas grand chose à voir avec la mondialisation au sens où l'entendent les économistes. Certains de ces phénomènes sont même imputables à une mondialisation insuffisante. Le remède ne consiste donc pas à s'opposer aux



échanges mondiaux, mais à traiter les problèmes à la source — après s'être assuré qu'il s'agit véritablement de problèmes.

Commençons par l'inégalité. Il ne fait pas de doute que la différence entre le revenu moyen des pays les plus pauvres et celui des pays les plus riches est considérable. Les habitants de certains pays d'Afrique disposent de US\$500 par an alors que le revenu annuel dépasse largement les US\$20 000 dans la plupart des pays de l'OCDE. Cependant, on peut difficilement rendre la mondialisation responsable de cette différence. Abstraction faite d'une poignée de pays producteurs de pétrole, c'est dans les

pays d'Asie de l'Est qui se sont intégrés au commerce mondial avec le plus d'enthousiasme que les revenus ont progressé le plus rapidement. Nombre d'autres pays en développement ont en revanche conservé des barrières tarifaires élevées et des régimes de contrôle des changes, parfois aggravés par des troubles civils et une mauvaise gestion publique. Ces pays sont restés à l'écart de la mondialisation (ou plutôt de l'expansion des échanges et de l'investissement) et ils ont stagné ou régressé.

L'inégalité s'est également accrue au sein des pays, comme le font bien ressortir les statistiques des pays de l'OCDE. La proportion de personnes très riches a en particulier fortement augmenté au cours des 10 dernières années en raison principalement d'un accroissement de la part des profits dans le revenu national, contrairement à la tendance amorcée au début des années 70.

Deux points méritent d'être soulignés ici. D'une part, on peut difficilement soutenir que la mondialisation a en tant que telle joué un rôle dans ce phénomène : en effet, rien de semblable ne s'est produit pendant les premières années de la mondialisation, alors que les échanges mondiaux se développaient de façon encore plus soutenue. D'autre part, l'augmentation du nombre de personnes très riches ne devrait pas poser de problème tant que le nombre de personnes très

pauvres n'augmente pas lui aussi. Bien sûr, comme la pauvreté est définie en termes relatifs (par rapport aux gains ou revenus moyens ou médians), les pauvres, nous les aurons toujours avec nous. Une famille vivant au niveau du seuil de pauvreté en Suède, par exemple, serait considérée comme relativement riche dans beaucoup de pays non-membres de l'OCDE.

La pollution ne paie pas

L'argument selon lequel la mondialisation accroît la pollution est facile à réfuter. La croissance des populations et de leur activité économique entraîne inévitablement une

certaine pollution. Il est vrai qu'une concurrence plus intense peut inciter les investisseurs à rechercher l'économie. Cependant, grâce à la législation et au progrès technique, les formes les plus évidentes de pollution ont été fortement réduites dans la plupart des pays de l'OCDE et dans un nombre croissant de pays non-membres. La crainte que les multinationales délocalisent leurs activités polluantes vers certains pays en développement où les normes environnementales semblent moins strictes — la prime au moins-disant — est moins fondée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 20 ou 30 ans. Des études montrent que ces entreprises appliquent aujourd'hui des normes environnementales plus rigoureuses que ne l'exige la législation (et qu'elles versent aussi, en général, des salaires plus élevés que la moyenne locale). En outre, la très grande majorité de leurs investissements concernent encore les pays de l'OCDE.

De plus, les multinationales sont assujetties aux mêmes dispositions réglementaires et législatives que leurs homologues nationales, et sont souvent soumises à des conditions plus contraignantes encore. Elles réalisent des apports de fonds et de technologie très appréciés dans des régions du monde qui en ont besoin. Leur importance ne doit toutefois pas être surestimée. Si certaines d'entre elles ont une envergure considérable (les grandes sociétés pétrolières et les grands constructeurs automobiles), elles ne représentent collectivement qu'une très faible proportion de la richesse et des investissements mondiaux.

De tout temps, l'homme a exploité des ressources naturelles, remplaçables et irremplaçables. La forêt qui recouvrait l'Europe a commencé à être déboisée dès l'âge de fer et l'industrie extractive existe depuis des temps très reculés. L'exploitation et l'épuisement des ressources naturelles sont des phénomènes inévitables. Ils se sont accélérés parce que la population mondiale s'est accrue et parce que presque tous les hommes ont vu leur situation s'améliorer depuis quelques décennies. Dans la mesure où la mondialisation améliore le niveau de vie, l'utilisation des ressources naturelles augmente. À nous de veiller à ce que cette augmentation ne se produise pas au détriment de la richesse

elle-même ; après tout, les ressources naturelles sont à la source de la croissance et une planète privée de ressources ne profiterait à personne. Ce découplage entre la croissance et la dégradation de l'environnement est au cœur de ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. Arrêter purement et simplement

McDonald's poserait un problème si personne d'autre n'avait le droit de vendre des hamburgers ou s'il n'y avait pas d'autres restaurants. Ce n'est pas le cas.

d'exploiter les ressources naturelles serait irréalisable, pour ne pas dire irréaliste. Faut-il alors réduire le nombre d'habitants sur la Terre ? Empêcher toute amélioration des niveaux de vie ? Ou bien rechercher d'autres produits et d'autres procédés ?

Certains considèrent que les marchés sont inhumains, destructeurs, impitoyables et implacables. Mais que sont les marchés en réalité ? Il s'agit tout simplement de personnes normales ayant des choses à vendre et des choses à acheter au meilleur prix. Autrement dit, l'antithèse même de décisions prises par des bureaucrates et des planificateurs anonymes et irresponsables, qui influent sur les vies de milliers de personnes sans la moindre consultation ou possibilité de recours. Un tel système a été essayé et l'expérience prouve qu'il ne fonctionne ni pour la société ni pour l'environnement. Les marchés, en revanche, s'adaptent aux souhaits, aux goûts et aux possibilités de tous ceux qui les utilisent, pour autant qu'ils ne tombent pas sous le contrôle d'un petit nombre d'opérateurs ou de l'administration.

Prenons l'exemple de McDonald's, devenu la cible universelle des mouvements antimondialisation — alors qu'il y a aujourd'hui beaucoup plus de restaurants japonais que de McDonald's dans une ville comme Paris par exemple. Cette chaîne de restauration rapide ne poserait un problème que si, personne d'autre n'avait le droit de vendre des hamburgers ou s'il n'y avait pas d'autres restaurants. Or, grâce à la mondialisation, ce n'est pas le cas.

Les consommateurs ont aujourd'hui accès à des produits et des services d'une diversité et d'une qualité qui étaient impensables il y a un demi-siècle. On n'est plus à l'époque des plaisanteries du style « vous pouvez avoir une Ford en n'importe quelle couleur à condition que ce soit le noir » ; lorsque nous avons faim, rien ne nous oblige à manger un hamburger à condition qu'il soit trop cuit. Si on montre souvent du doigt les sociétés mondiales qui fabriquent des boissons non alcoolisées, n'oublions pas que c'est grâce à la mondialisation que le monde apprécie aujourd'hui les vins du Chili ou de l'Argentine.

Les marchés réagissent aux pressions sociales comme aux pressions financières. Les entreprises qui se comportent de façon responsable vis-à-vis de la collectivité en matière d'emploi et d'environnement obtiennent de bons résultats (voir l'article de Chris Boyd). Prime au moins-disant, dégradation des normes du travail, aliments synthétiques, perte de tout contrôle démocratique au profit des intérêts économiques : même s'il y a un soupçon de vérité derrière ces accusations, elles sont souvent utilisées par quelques ONG pour défendre leurs propres intérêts, et non ceux des autres. Paradoxalement, certaines de ces ONG sont elles-mêmes le produit de la mondialisation (voire prospèrent grâce à elle), ne rendent de comptes à personne et n'hésitent pas, dans certains cas, à se lier à des entreprises.

Heureusement nous ne vivons pas dans un monde standardisé ; la mondialisation reflète cette diversité et contribue même à la renforcer. Dans les milieux du marketing, l'une des expressions à la mode est *glocalisation*, néologisme qui désigne l'adaptation de marques mondiales aux besoins et aux souhaits des consommateurs locaux. Je me demande quels arguments on pourrait opposer à ce concept. ■

** Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OCDE.*

Références

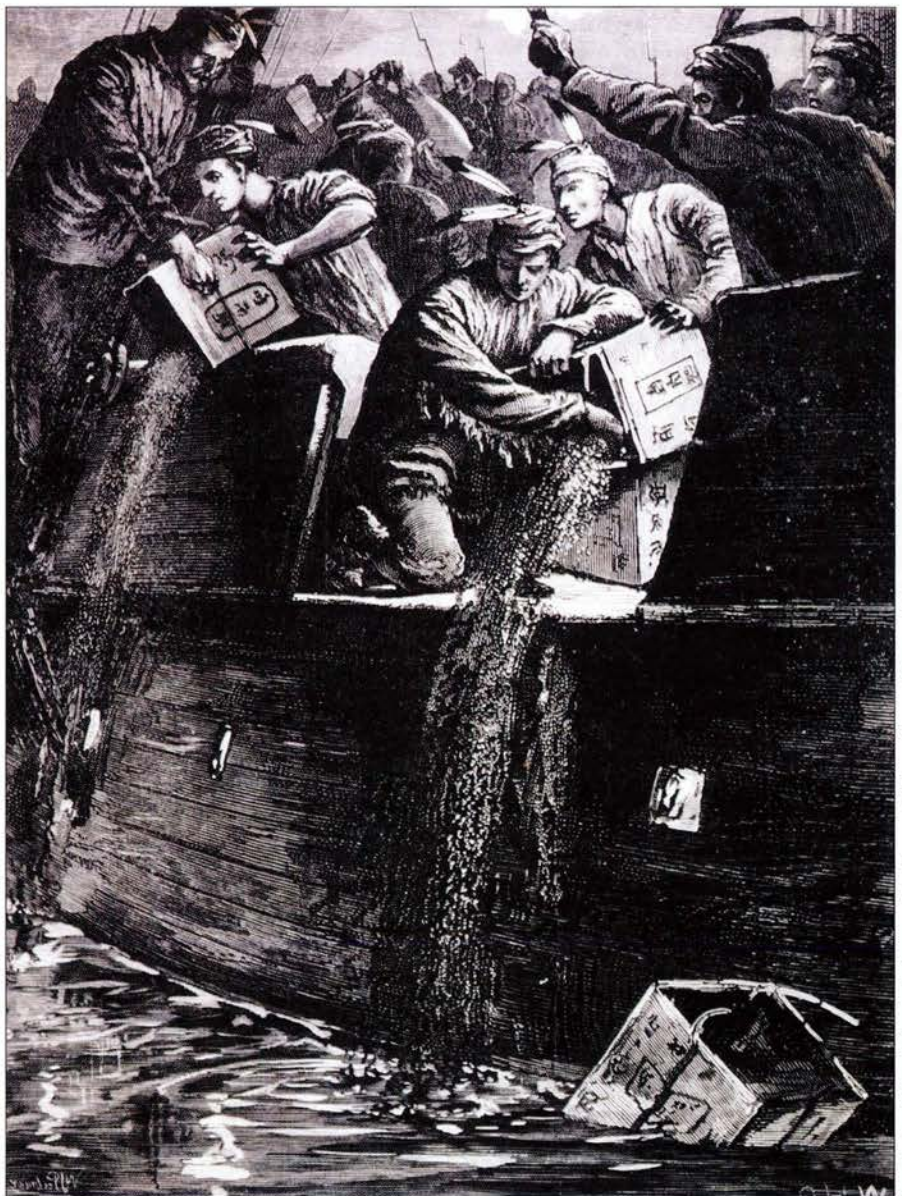
- Maddison, A., *L'économie mondiale, une perspective millénaire*, OCDE, 2001.

La politique de la mondialisation version 1773

Emma Rothschild, Directrice du Centre for History and Economics, Université de Cambridge.

L'innovation en politique a une histoire longue et mouvementée. La mondialisation et la bataille qui oppose ses partisans et ses adversaires ne font pas exception, comme en témoignent les événements de la fin du XVIII^e siècle.

Il y a eu une « révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie, le gouvernement de tous les peuples ». Les peuples industriels du Nord « roulent sans cesse autour du globe ». Les continents sont reliés par des sortes de « ponts volants de communication ». Ces observations ne datent pas de 2001 mais figurent dans un écrit de 1770 de l'Abbé Raynal, l'un des commentateurs politiques les plus populaires du XVIII^e siècle. C'est à cause du commerce, écrivait Raynal, que les pays ont perdu leur « indépendance nationale et individuelle ». Ils avaient aussi perdu leur capacité d'imposer le revenu du capital. « Le détenteur d'actions est, à proprement parler, un citoyen du monde et il n'est pas forcément attaché à un pays particulier », écrivait Adam Smith en 1776.



Avant Seattle

Dessin du XIX^e siècle de la Boston Tea Party. © Mary Evans Picture Library

Le propriétaire de capital financier, dans la description donnée par Condorcet la même année, est quelqu'un « qui, par une opération de banque, devient en un instant anglais, hollandais ou russe ». Le système politique moderne est dominé par le « principe du commerce », écrivait Edmund Burke en 1769, et c'était alors « entièrement nouveau dans le monde ». Le système politique était imprégné d'un intérêt commercial étendu et complexe « nuancé toujours et contrôlé souvent, toute idée générale de constitution et de gouvernement ». Il était associé, avant tout, à l'essor des grandes compagnies financières et commerciales. L'East India Company, par exemple, collectait plus de 3,5 millions de livres sterling de taxes sur ses sujets en Inde alors que les dépenses totales de l'État britannique étaient de l'ordre de 7 millions de livres. L'État abandonnait une partie de son pouvoir dans ses relations avec les compagnies, selon la description faite par Burke, et gagnait du crédit en échange. Il renonçait à une partie de sa souveraineté : « dans ce cas, parler des droits souverains ne rime à rien ».

On présente souvent la mondialisation comme une situation actuelle et future, un phénomène sans passé. Or, l'échange d'informations, de marchandises, d'investissements, de goûts et d'idées entre sociétés lointaines, qui constitue la mondialisation, a caractérisé bien des époques antérieures, en Asie aussi bien qu'en Europe et en Amérique. L'idée d'une économie mondiale est, en elle-même, une cause de la mondialisation. L'idée d'une influence à distance, d'une communication instantanée, d'un empire mondial exaltant ou insidieux a, de temps à autre, au cours de l'histoire, eu un impact profond sur l'imagination et la philosophie politiques.

La période 1850-1870, par exemple, a été marquée par une activité d'invention d'institutions politiques favorisant l'intégration économique. Cet enthousiasme allait parfois jusqu'à l'euphorie, donnant lieu entre autres à l'achèvement de l'unification allemande, la signature en 1860 du traité de libre-échange (partiel) par l'Angleterre et la France, le développement de codes internationaux du commerce et l'homogénéisation des poids, mesures et monnaies. Toutefois, la phase d'innovation s'est achevée, comme l'a montré Luca Einaudi dans une étude récente (voir références), par d'âpres conflits nationaux et internationaux sur les mécanismes d'un projet d'unification monétaire européenne et à propos d'une nouvelle monnaie qui devait s'appeler « Europe » dont des prototypes ont été frappés en 1867.

De vieux ennemis

La fin de la mondialisation dans les années 1920 à 1940 a été bien plus catastrophique, comme le montre Harold James dans un livre récent. La violente réaction contre la mondialisation qui a commencé à la fin du XIX^e siècle s'est traduite par une mobilisation politique et des restrictions

protectionnistes sur les biens de consommation, l'immigration et la circulation des capitaux. Après la Première guerre mondiale, l'idéologie de l'« internationalisme » a été elle-même la cible de virulentes attaques politiques dans le cadre d'un enchaînement destructeur de crises économiques, d'échec des institutions de coopération internationale et d'enthousiasme nationaliste.

La politique de la mondialisation, au cours de la révolution commerciale du XVIII^e siècle, a été l'objet de moins d'attentions ces derniers temps. Mais les conflits du XVIII^e siècle présentent, sur certains points, un intérêt particulier pour les choix du début du XX^e siècle. L'une des raisons est que les entreprises et les sociétés étaient au centre de débats mondiaux sur la souveraineté et le commerce, bien plus qu'au XIX^e siècle, période des empires formellement reconnus. Une autre raison est que la politique d'information mondiale était au cœur du débat politique et philosophique à une période de développement du transport maritime par navires long-courriers et d'essor de l'impression et de la publication de masse. « L'œil du monde est sur elle », affirmait un orateur au sujet de la politique britannique lors d'un débat parlementaire sur l'East India Company en 1772. Selon un autre, « le monde a été aveuglé par les publications ».

La mondialisation du crédit a suscité elle aussi bien des débats. Avec la crise financière de 1763, « la terreur a gagné toutes les cités commerçantes du continent », peut-on lire dans une description de l'époque. La crise du crédit de 1772 a commencé par la faillite d'une banque londonienne propriétaire de succursales à Glasgow. Elle a conduit à l'effondrement des banques néerlandaises qui spéculaient sur les actions de l'East India Company, et s'est poursuivie par la faillite du président de cette compagnie en Angleterre, et par des faillites et des suicides en Virginie. « Un des maillons de la chaîne a lâché — le charme a été rompu instantanément, la consternation a succédé à la confiance et la richesse imaginaire a fait place au vide et à la détresse du monde réel », déclarait un marchand de tissus de Hambourg à la Chambre des Communes en 1774.

La politique d'influence mondiale a elle-même été l'objet de protestations publiques, populaires et même violentes. L'exemple le plus frappant a trait à la révolution américaine et à la politique mondiale concernant une boisson à la mode. Le thé qui était transporté par bateau de Chine en Angleterre par l'East India Company, puis d'Angleterre en Amérique du nord, a fait l'objet en 1773 d'une nouvelle législation. Celle-ci visait à amplifier le marché mondial de la Compagnie et à réduire le prix du thé anglais en Amérique. C'était bien le thé de l'East India Company qui arriva au large des côtes du Massachusetts en novembre 1773 et qu'un groupe de négociants,

déguisés en « Indiens » d'Amérique, jeta par-dessus bord dans le port de Boston. Cet épisode est connu sous le nom de Boston Tea Party.

« Le pire des fléaux, le thé détesté, expédié par l'East India Company jusqu'à ce port, est arrivé », annoncèrent les patriotes du Massachusetts. L'East India Company, écrivait Thomas Jefferson, « nous envoie des quantités de cargaisons de ce produit infecte » et « ce produit nous fait

L'idée d'une communication instantanée, d'un empire mondial grisant ou insidieux a, de temps à autre, au cours de l'histoire, eu un impact profond sur l'imagination et la philosophie politiques.

horreur». Le théoricien révolutionnaire, John Dickinson, comparait l'oppression potentielle de l'East India Company en Amérique au fait d'être « dévoré par des rats ». La Compagnie avait corrompu l'Angleterre et avait exercé « les pires actes de barbarie, de rapine et de pouvoir » au Bengale, écrivait-il. Et elle « jette maintenant son dévolu sur l'Amérique, comme nouveau théâtre de ses actes de pillage, d'oppression et de cruauté ».

Les événements de 1773-1774 ont surpris tout le monde. Le Premier Ministre, Lord North, déclara par la suite qu'il « lui était impossible de prévoir que les Américains pourraient renoncer à boire leur thé à neuf pence moins cher par livre ». La cause immédiate était apparemment sans importance (un droit résiduel de trois pence par livre). Pourtant, un différend sur un produit de consommation des plus communs, déclarait Burke en 1774, avait « ébranlé les fondements de l'empire commercial qui embrassait toute la planète ».

Le thé était un symbole de luxe étranger. Désormais, il représentait également la corruption politique du nouvel empire mondial et l'impuissance des populations des provinces lointaines. Les Américains disposaient d'une grande masse d'informations sur la politique anglaise, la plupart dépassées et certaines même fausses. Le navire qui apporta le thé fatidique avait, lors d'un précédent voyage, apporté une cargaison de journaux qui traitaient en détail les enquêtes parlementaires sur l'East India Company. Le thé était, ou semblait être, la preuve de la corruption des politiciens anglais, de leur intention d'asservir l'Amérique et de leur mépris des populations assujetties à leur politique.

Les conséquences politiques du commerce mondial et de l'influence mondiale, au cours de la période qui a suivi la révolution américaine, sont devenues une préoccupation des hommes politiques de la plupart des pays d'Europe. L'Angleterre était une nouvelle Carthage qui avait

corrompu le monde avec ses flots d'or et ses misérables appâts, déclarait en 1793 le révolutionnaire français Bertrand Barère. « Une anglomanie ridicule » avait subjugué la France ; « des commis des douanes, des ouvriers de métallurgie, des manipulateurs de denrées coloniales, des voituriers des étoffes de l'Inde, voilà nos maîtres réels ». L'anglomanie des consommateurs allemands, écrivait quelques années plus tard l'économiste Adam Müller, s'est accompagnée d'une « prétendue anglomanie — faisant référence aux manières anglaises, à la langue anglaise et même à la Constitution britannique ».

Les idées politiques de la fin du XVIII^e siècle en Europe et en Amérique du nord, notamment les idées de droits universels pour tous les individus et de liberté universelle du commerce, sont au cœur de l'idéologie moderne de la « démocratie de marché mondiale ». Ces idées ont été, parfois, associées à de nouvelles institutions de coopération politique internationale ou trans-océanique. Les projets anglais de parlement nord-américain atlantique au sein duquel les colonies américaines seraient « virtuellement » représentées ou enverraient leurs propres membres au prix de longs et périlleux voyages jusqu'à Westminster, ont été abandonnés au profit des nouvelles idées de souveraineté nationale nées de l'indépendance américaine. Les projets français de fédération européenne pacifique ont été écartés par les nouvelles hostilités nationales des guerres révolutionnaires et napoléoniennes.

Cependant, l'ancien idéal de la fin des « Lumières » où le respect des droits individuels peut être associé à des conceptions de plus en plus répandues et de plus en plus universelles de coopération politique, demeure important pour le nouveau monde globalisé du XXI^e siècle. L'expérience des réactions anti-mondialisation des années 1870 et des années 1930 donne à réfléchir sur la rapidité avec laquelle la politique d'opposition à une influence mondiale peut dégénérer en destruction tant économique que politique. Il est temps, une fois de plus, d'imaginer de nouvelles institutions politiques pour notre nouvelle ère de commerce mondial. ■

Références

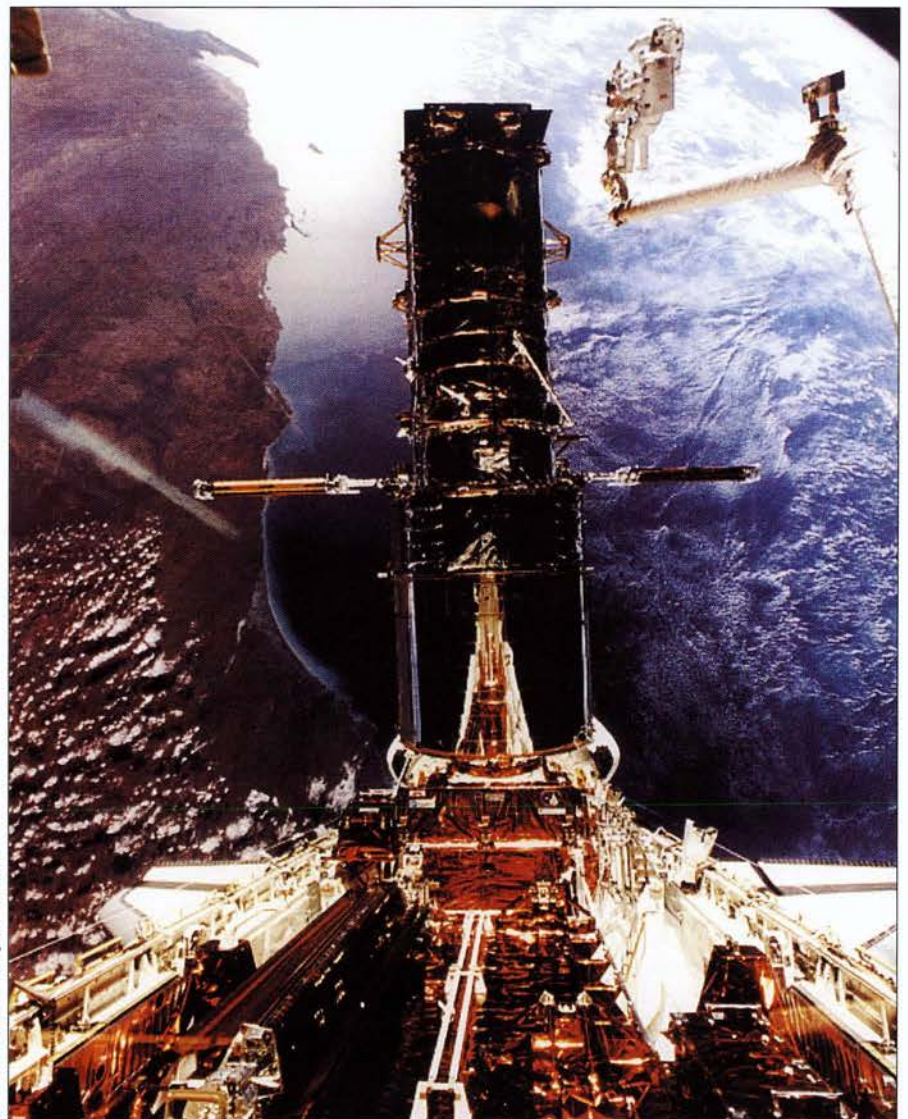
- Einaudi, Luca, *Money and Politics : European Monetary Unification and the International Gold Standard*, Oxford University Press, 2001.
- James, Harold, *The End of Globalization : Lessons from the Great Depression*, Harvard University Press, 2001.
- Rothschild, Emma, *Economic Sentiments : Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment*, Harvard University Press, 2001.
- Rothschild, Emma, « La mondialisation en perspective historique : l'Amérique-hyperpuissance » dans *Qu'est-ce que la culture ?* dir. pub. Yves Michaud, Université de tous les savoirs/Odile Jacob, 2001, pp. 57-68.

Que sont les biens publics mondiaux ?

Todd Sandler, University of Southern California*

La mondialisation exige qu'on examine de plus près les enjeux dont la dimension est planétaire, de la réduction de la pollution à la lutte contre les maladies. Mais pour exploiter au mieux ces « biens publics mondiaux », nous devons comprendre leur fonctionnement et apprendre à les mesurer.

Dans un passé récent, les phénomènes dont les conséquences dépassent les frontières d'un pays, qualifiés de biens publics transnationaux ou mondiaux, sont devenus de plus en plus nombreux. L'épidémie de SIDA est l'exemple tragique d'une maladie, à l'origine locale, qui affecte aujourd'hui le monde entier. Si Internet permet d'interconnecter la planète, des pirates informatiques peuvent également l'utiliser pour propager des virus causant des dégâts considérables partout dans le monde. Les pluies acides issues des émissions de soufre et d'oxydes d'azote ignorent, elles aussi, les frontières, les particules rejetées dans l'air pouvant se déplacer pendant une semaine avant de se déposer. Le réchauffement planétaire, l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'instabilité des marchés financiers constituent autant de menaces pour un monde toujours plus intégré. Depuis l'effondrement des régimes communistes en Europe, les guerres entre États ont cédé la place à des conflits civils intranationaux face auxquels la communauté internationale doit se doter de moyens accrus pour maintenir la paix. Qu'ils soient bons ou mauvais, de tels effets peuvent être qualifiés de « biens publics » dans la mesure où ils ont par nature un caractère très étendu. Toute avancée décisive dans le traitement du SIDA, ou toute réduction de la pollution par le soufre et les oxydes d'azote aura ainsi des retombées positives à l'échelle mondiale.



© NASA/Johnson Space Center

Poste de travail global

Inversement, si un attentat chimique ou biologique est perpétré dans le métro d'une grande ville, on prend tout à coup conscience d'un conflit politique à l'autre bout du globe qui réclame l'adoption de mesures extrêmement coûteuses pour parer cette menace.

Contrairement à d'autres problèmes de pollution qui sont dommageables pour tous, le réchauffement planétaire peut être bénéfique pour certains. Sous des latitudes plus septentrionales, certaines nations pourraient bénéficier d'une période de végétation plus longue.

Plusieurs éléments nouveaux ont intensifié ces phénomènes et la conscience que nous en avons dans les dernières années.

Les activités transnationales se sont tout d'abord multipliées sous l'effet des nouvelles technologies. Par exemple, les chlorofluorocarbones (CFC) et les composés voisins employés à des fins de réfrigération, de propulsion et de nettoyage ont provoqué un appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique qui accroît dans le monde entier l'exposition aux rayonnements ultraviolets nocifs du soleil. L'amélioration des méthodes d'identification des problèmes transnationaux, tels que l'accumulation de carbone dans l'atmosphère, s'est accompagnée d'une prise de conscience plus grande de notre part du caractère global de ces problèmes. Deuxièmement, en raison de l'éclatement des nations en états plus petits qui a suivi la chute du communisme, les biens publics produits dans un pays ont plus de chances d'avoir des répercussions au-delà des frontières nationales. Cela s'applique à la réduction de la pollution atmosphérique comme à l'assainissement de l'eau d'une rivière.

Troisièmement, avec la mondialisation des marchés, les normes de travail et les pratiques financières d'un pays étranger peuvent avoir des conséquences au plan national. Par exemple, si l'on apprend que des vêtements de marque dispendieux sont fabriqués dans l'un des pays les plus pauvres de la planète par des enfants sous-payés, l'entreprise concernée peut voir ses ventes s'effondrer et subir les pressions du public pour améliorer leurs conditions de travail. Enfin, les médias favorisent une meilleure conscience des phénomènes transnationaux à l'échelle de la planète. Ce fut notamment le cas au milieu des années 80 lorsqu'ils alertèrent l'opinion sur la disparition de la couche d'ozone, contribuant ainsi à mobiliser les nations en faveur du Protocole de Montréal sur la réduction des émissions de CFC.

Prendre conscience de ces effets transfrontières et mondiaux n'est toutefois pas suffisant. Il faut exploiter au mieux les possibilités de coopération qu'offre la mondialisation afin d'accroître leurs avantages et de réduire leurs coûts. Dans cette optique, il est crucial d'avoir une typologie claire des différents biens publics et d'être en mesure de déterminer qui les produit, qui en profite et qui paie pour leur production.

Lutter contre le réchauffement planétaire est sans doute le défi le plus difficile auquel nous ayons à faire face. Si un accord visant la réduction des émissions de CFC nuisibles à la couche d'ozone a pu être conclu, c'est au moins en partie parce que le problème était clair pour chaque pays et que tous savaient qu'ils bénéficieraient de l'action menée, sans qu'il y ait ni gagnants ni perdants. Il en va tout autrement pour le réchauffement planétaire. De nombreux pays doivent consentir des efforts significatifs. Qu'une poignée de grandes nations industrialisées passe à l'action ne peut constituer qu'un remède à court terme : l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) s'accroîtra en effet à mesure que les pays aujourd'hui moins avancés se développeront et augmenteront leur demande énergétique. De l'agriculture à l'exploitation minière, d'innombrables activités contribuent au réchauffement de la planète. On ne peut donc réduire aisément les émissions en ciblant tel ou tel secteur particulier.

Le processus du changement climatique est, qui plus est, mal connu, ce qui favorise l'inaction. Les États-Unis estiment par exemple que les efforts qu'ils pourraient engager individuellement pour réduire les émissions de GES n'offriraient pas d'avantages suffisants pour justifier les coûts. Sous des latitudes plus septentrionales, certaines nations pourraient même voir d'un bon œil un réchauffement entraînant une période de végétation plus chaude, plus humide et plus longue. Contrairement à d'autres problèmes de pollution qui sont dommageables pour tous, le réchauffement planétaire peut être bénéfique pour certains, ce qui pousse également à l'inaction. La réduction massive des émissions se heurte enfin à un autre obstacle : les mesures prises et financées aujourd'hui n'auront probablement pas d'effets perceptibles avant plusieurs décennies. La plupart des gouvernants ne sont tout simplement pas suffisamment prévoyants ou soucieux du bien-être des générations futures pour poursuivre des objectifs aussi éloignés. Résultat : le dossier du changement climatique reste au point mort.

Autrement dit, les biens publics transnationaux et mondiaux ne peuvent être correctement pris en compte que si nous pouvons les mesurer. Dans cette optique, la *technique d'agrégation* constitue un élément-clé, car elle permet de mesurer l'influence des contributions individuelles sur le niveau global du bien. La méthode la plus commune est de procéder par sommation. Par exemple, la réduction totale des émissions de CFC est la somme des réductions obtenues dans chaque pays, et les avantages sont partagés de façon égale entre toutes les nations.

D'autres situations sont cependant plus complexes. Dans le cas des pluies acides, par exemple, il faut introduire une pondération : l'influence des réductions opérées dans un pays sur la pollution dans d'autres pays dépend en effet de la situation géographique, du régime des vents et du temps pendant lequel le polluant reste en suspension dans l'air.

Dans certains cas, le bien public dépend du « maillon le plus faible ». Les mesures visant à prévenir la propagation transnationale d'une maladie ne peuvent ainsi être plus efficaces que celles appliquées par le pays le moins vigilant dans ce domaine. Par exemple, si un pays a un faible contrôle des maladies, tous les pays en subissent les conséquences. Renforcer les mesures dans tout autre pays n'offre donc aucun avantage supplémentaire. Les pays riches

ont alors intérêt à aider un pays pauvre à financer des mesures permettant d'enrayer la propagation d'une maladie qui menace de s'étendre au-delà de ses frontières.

À l'autre extrême, la quantité globale de certains biens publics est égale au niveau de production le plus élevé. C'est le scénario de la « percée décisive ». L'équipe qui engage les plus gros moyens a ainsi les plus grandes chances de trouver un traitement contre des épidémies telles que le SIDA ou la malaria. Dès lors qu'un traitement a été découvert, tout effort supplémentaire devient inutile. Les biens publics relevant de cette catégorie posent cependant un problème de coordination. Prenons l'exemple des superconducteurs. Cela n'a pas beaucoup de sens, voire pas du tout, d'en construire plusieurs dans différents pays, étant donnés leur complexité et leur coût. Un seul suffira certainement, mais il

faut alors que la localisation et le financement soient coordonnés. Les pays devront certainement mettre en commun les ressources, comme ils l'ont fait avec le projet européen de réacteur à fusion. En l'occurrence les efforts devraient se concentrer là où les perspectives de réussite sont les meilleures ; la coexistence de plusieurs « producteurs » n'a de sens que si leurs chances de réussite sont égales, comme dans le cas de la course pour la guérison des plus grandes maladies. La contribution aux efforts d'un pays riche ou la conclusion d'un partenariat entre différents acteurs peut donc se justifier pour des biens publics de ce type.

Les biens publics mondiaux sont un élément-clé du nouveau paysage politique international, mais il n'existe pas un seul plan directeur pour assurer leur approvisionnement. La production de biens

publics ne peut faire l'objet d'une réflexion rationnelle que si l'on est conscient que les incitations doivent différer selon la catégorie du bien considéré, afin que les bénéficiaires soient partagés et que les coûts soient contrôlés. ■

* *Todd Sandler est professeur titulaire de la chaire Robert R. et Kathryn A. Dockson d'économie et de relations internationales à l'University of Southern California.*

Références

- Kaul, I., Grunberg I., et Stern M.A., *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*, Oxford University Press, 1999.
- Sandler, T., *Global Challenges: An Approach to Environmental, Political, and Economic Problems*, Cambridge University Press, 1997.
- Sandler, T., « Global and Regional Public Goods: A Prognosis for Collective Action », *Fiscal Studies*, Vol. 19, août 1998.
- Pour plus de détails, voir : <http://www-ref.usc.edu/~tsandler/index.html>

Les suppositions erronées de la mondialisation

Les marchés, la concurrence et le libre échange sont essentiels pour la mise en place d'une mondialisation saine. En fait, tout le monde n'est pas convaincu. Ses adversaires avancent que la mondialisation peut être une force positive pour la croissance économique mais qu'une trop grande partie des bienfaits vont aux pays nantis alors que les coûts d'ajustement des marchés et des institutions sont à la charge de millions d'ouvriers déjà appauvris du monde entier. D'autres vont plus loin encore et rendent le libre échange responsable d'un grand nombre de malheurs de tous les pauvres, et des agriculteurs en particulier. José Bové, de la Confédération Paysanne, est l'un de ces activistes anti-mondialisation. Dans cet article, il explique ce que sont pour lui les « suppositions erronées » qui sous-tendent les arguments des défenseurs de l'économie de marché. Cet article est paru à l'origine dans *Le Monde**.

L'HUMANITÉ est aux prises avec une croyance redoutable, à vocation totalitaire et mondiale comme bien d'autres : le libre-échange. Les gourous et les serviteurs zélés de cette doctrine (les « responsables ») affirment qu'il n'y a de dieu que le

Marché et qu'hérétiques sont ceux qui veulent le combattre (les « irresponsables »). Ainsi sommes-nous affrontés à un obscurantisme des temps modernes, à un nouvel opium dont les prêtres-trafiquants se font fort de rendre les peuples dépendants.

Des articles parus récemment dans la presse et qui soutiennent le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales sont bien clairs quant au dogme que l'on veut imposer aux hommes et femmes de cette planète.

Les voix dénonçant le credo libéral défendu par l'OMC sont de plus en plus nombreuses, tant les dégâts qu'il engendre sont visibles et les mensonges sur lesquels il repose sont grossiers.

Premier mensonge : les vertus autorégulatrices des marchés. Elles constituent le fondement du dogme. Cette mystification idéologique est démentie par les faits. Ainsi, pour l'agriculture, depuis 1992, les grands pays industrialisés se sont largement ouverts aux marchés mondiaux (les États-Unis ont instauré le Fair Act, politique agricole qui supprime les aides directes à la production au profit d'aides découplées, tout en laissant produire sans aucune contrainte) sans que cette évolution ait calmé les soubresauts des marchés.

Au contraire, ils ont connu une instabilité inégalée depuis la signature des accords commerciaux de Marrakech, en 1995. Le résultat le plus spectaculaire du « découplage » américain a été l'explosion des aides directes d'urgence, pour compenser la baisse des prix. Elles atteignent un niveau record de plus de US\$ 23 milliards en 2000 (quatre fois plus que ce qui était programmé dans la loi agricole de 1996).

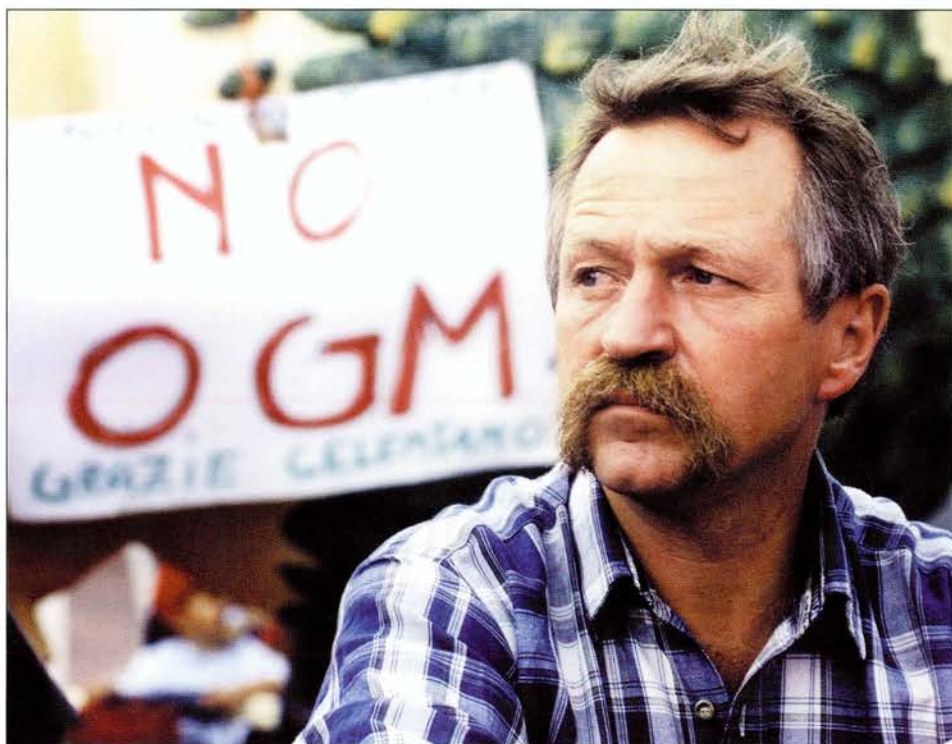
Ainsi, contrairement aux affirmations des libéraux, les marchés ont un caractère spontanément instable et chaotique. L'intervention publique est nécessaire pour assurer leur régulation et ajuster l'évolution des prix, pour assurer la rémunération des producteurs et permettre ainsi le maintien de l'activité agricole.

Deuxième mensonge grossier : la concurrence génère la richesse pour tous. Or, la concurrence n'a de sens que si elle reste compatible avec la survie des compétiteurs. Cette réalité concerne éminemment l'agriculture, où les écarts de productivité du travail vont de 1 à 1 000 entre le fermier des plaines céréalières du Middle West et le paysan qui travaille à la bêche en plein cœur du Sahel.

Prétendre que les conditions de concurrence seront saines et loyales, et tendront donc à l'équilibre si des politiques agricoles n'interfèrent pas dans le libre jeu du marché, est hypocrite.

Comment peut-on confronter sur un même marché une majorité de producteurs (1,3 milliard d'actifs agricoles) qui ne pratiquent que la culture manuelle ou attelée, à une infime minorité (28 millions d'agriculteurs mécanisés) redoutablement armée pour l'exportation ? Comment parler de concurrence loyale quand les agriculteurs les plus productifs des pays riches bénéficient, en plus de primes à l'exportation directes et indirectes, d'aides d'urgence et d'assurances multiples contre la baisse des prix ?

Troisième mensonge : le prix mondial serait un critère pertinent pour l'orientation des productions.



© Marco di Lauro/AP

José Bové

Le libre-échange ne supporte pas que le vivant puisse se reproduire de lui-même, gratuitement, d'où la course aux brevets, aux licences, aux profits, à l'expropriation par la force.

Ce prix ne concerne pourtant qu'une fraction très réduite de la production et de la consommation mondiales. Le marché mondial du blé ne représente que 12 % de la production mondiale. De plus, les échanges internationaux s'effectuent à des prix qui ne sont pas déterminés par l'ensemble de ces échanges, mais par le prix du pays exportateur le plus compétitif.

Le prix mondial du lait et des produits laitiers est déterminé par le coût de production en Nouvelle-Zélande, sachant que la part de ce pays dans la production mondiale de lait n'a été en moyenne que

de 1,63 % de 1985 à 1998. Le prix mondial du blé lui-même est fixé sur celui des États-Unis, dont la production n'a représenté que 5,84 % de la production mondiale entre 1985 et 1998.

Encore faut-il ajouter que ces prix sont presque toujours des prix de dumping (vente en dessous des coûts de production du pays d'origine et du pays qui importe) et ne sont économiquement soutenables pour les agriculteurs exportateurs que grâce aux aides importantes qu'ils reçoivent en contrepartie.

Entre le souverainisme des nationalistes et le libre-échange existent des voies alternatives.

Quatrième mensonge : le libre-échange serait le moteur du développement économique. Les libéraux accusent de tous les maux les systèmes de protection douanière : ils feraient régresser les échanges, la prospérité économique, voire freineraient les échanges culturels et le nécessaire dialogue entre les peuples... Mais qui osera affirmer que l'exportation massive de café, de cacao, de riz, de bananes, depuis des décennies, en direction des pays du Nord, a enrichi et amélioré la vie des paysans du Sud ? Qui osera l'affirmer, en regardant droit dans les yeux ces paysans qui doivent faire face à une misère grandissante ? Et qui osera aller affirmer aux éleveurs africains, ruinés par la concurrence des viandes subventionnées en provenance de l'Europe, que les barrières douanières tombent pour leur bonheur ?

Pour aller jusqu'au bout de ses fins, le libre-échange instrumentalise les sciences au nom du « modernisme » et affirme que l'exploitation de toute découverte scientifique est un progrès... dès lors qu'elle est économiquement profitable. Il ne supporte pas que le vivant puisse se reproduire de lui-même, gratuitement, d'où la course aux brevets, aux licences, aux profits, à l'expropriation par la force.

Évidemment, pour l'agriculture, nous ne pouvons pas ne pas citer la mascarade des OGM. Personne ne les demande mais ils doivent faire le bonheur de tous ! Nous sommes invités à nous plier à l'évidence : le riz (cyniquement nommé « doré ») génétiquement modifié va nourrir ceux qui meurent de faim en les préservant de bien des maladies grâce à sa nouvelle richesse en vitamine A. Les problèmes de carence vitaminique ne seront pas réglés pour autant, car il faudrait manger 3 kg de riz sec chaque jour, alors que la ration normale ne dépasse pas 100 grammes !

La malnutrition, qui affecte près d'un tiers de l'humanité, sera combattue par une diversification de l'alimentation. Cet objectif passe par la remise en question d'un ordre social épouvantable, soutenu par le système économique libéral, qui cherche à maintenir les coûts salariaux dans les pays du Sud au niveau le plus bas possible pour maximiser ses profits. Il est donc alors judicieux d'ajouter de la vitamine dans le riz vendu aux pauvres, pour qu'ils ne meurent pas trop vite et continuent de travailler à bas coût, plutôt que de les soutenir dans la construction d'une société plus

libre et plus équitable. Jacques Diouf, directeur général de la FAO, a d'ailleurs récemment reconnu que « pour nourrir les 8 003 millions de personnes qui ont faim, on n'a pas besoin d'OGM » (*Le Monde* du 10 mai). Ce n'est pas étonnant alors que les paysans indiens de la Via Campesina, mouvement international de petits agriculteurs, détruisent les champs de riz transgénique.

La FAO n'est pas la seule institution internationale à remettre en question certaines certitudes et positions radicales de l'OMC quant aux bienfaits du libéralisme. La très libérale OCDE reconnaît dans un rapport récent, intitulé « Du bien-être des nations », que le maintien et l'amélioration des services publics (santé, enseignement) est un facteur-clé permettant de comprendre la réussite économique des nations.

Tout nous porte ainsi à combattre le dangereux mythe du libre-échange. Au vu de ses considérables dégâts sociaux et environnementaux, il faut prioritairement lui imposer, tous ensemble, paysans et non-paysans, trois principes fondamentaux :

- la souveraineté alimentaire (droit des peuples et des pays à produire librement leur alimentation et à protéger leurs agricultures de la ravageuse « concurrence » mondiale) ;
- la sécurité alimentaire (droit de se préserver de tout risque pour la santé) ;
- la conservation de la bio-diversité.

Au respect de ces principes doit être associé un objectif de développement solidaire, par la mise en place de zones de partenariat économique entre pays voisins, basé notamment sur la protection à l'importation de ces groupes de pays de structures et de niveaux de développement homogènes.

L'OMC souhaite pousser encore plus loin sa logique libérale. En novembre prochain, dans l'isolement d'une monarchie qui interdit les partis politiques et les manifestations – le Qatar –, elle tentera d'atteindre ses buts. Mais si d'importantes institutions internationales se montrent de plus en plus critiques et ébranlent les certitudes, les citoyens mobilisés peuvent soumettre le commerce à leurs droits.

Entre le souverainisme des nationalistes et le libre-échange existent des voies alternatives. Pour reprendre le thème du Forum mondial social qui s'est tenu à Porto Alegre en janvier dernier, « d'autres mondes sont possibles ! », qui respectent les cultures et les particularités de chacun dans un souci d'ouverture et de compréhension. Nous sommes heureux et fiers de participer à leur émergence. ■

José Bové est l'un des porte-parole de la Confédération paysanne.

- Cet article est paru dans *Le Monde* du 12.06.01 :
Voir <http://www.lemonde.fr/>

Brésil : Plus qu'un potentiel

Joaquim Oliveira Martins et Tristan Price, Département des Affaires Économiques de l'OCDE

Pendant des années, le Brésil a été considéré comme un pays à jamais condamné à un avenir prometteur. Cet avenir pourrait enfin être proche.*

Fin 2000, le Brésil – l'un des plus grands pays du monde – s'engageait enfin dans un cycle économique vertueux alliant baisse de l'inflation et vigueur de la croissance. L'abandon de l'ancrage du *real* au dollar a été suivi d'une vive chute du cours de change au début de l'année 1999. La croissance, d'abord tirée par les exportations, a alors progressivement pris une plus large assise pour atteindre en 2000 le taux confortable de 4,5 %. Ceci a eu pour conséquence une

augmentation des recettes fiscales, qui a elle-même contribué au redressement des finances publiques. L'inflation et la monnaie nationale, le *real*, sont restées

stables, alors que les taux d'intérêt ont progressivement baissé, à la fois soutenant l'investissement et aidant à alléger la dette publique.

La réforme économique n'est qu'un aspect de la réalité brésilienne. Le pays est confronté à une multitude de défis sociaux, même si des progrès sensibles ont été accomplis ces dix dernières années sur ce front.



© Gregg Newton/REUTERS/MAXPPP

De meilleures perspectives

Au cours de ces derniers mois, cependant, par contagion de l'Argentine voisine, un autre pays à « potentiel », des tensions se sont exercées sur le taux de change et, par voie de conséquence, sur les taux d'intérêt. En outre, une nouvelle année de faibles précipitations a mis en évidence à quel point le Brésil dépend de l'hydroélectricité, agitant le spectre de coupures de courant susceptibles de freiner l'activité économique. D'où une certaine déception par rapport aux attentes, un repli de l'investissement et, de nouveau, des interrogations quant à l'aptitude du pays à parvenir à une croissance durable.

Les perspectives à plus long terme et les signaux de l'économie brésilienne sont toutefois encourageants. De fait, le pays a vraisemblablement passé le cap de l'instabilité pour installer au moins les prémices d'une croissance durable. Pour la première fois, les réformes engagées ont atteint une taille critique. L'économie demeure certes vulnérable aux chocs extérieurs – il lui faut continuer d'attirer des flux substantiels de capitaux pour couvrir le déficit de sa balance courante et le service de la dette – mais de nombreux

éléments positifs montrent à quel point le Brésil a changé.

L'un des points forts du train de réformes engagé au Brésil a été la réussite de son programme de stabilisation macro-économique.

De strictes contraintes budgétaires ont été imposées à tous les niveaux de l'administration – une avancée remarquable quand on pense à la structure très fédérale (à la gestion parfois difficile) du Brésil. Les États et les municipalités sont en effet aujourd'hui dans l'obligation d'équilibrer leurs comptes : de nouvelles règles budgétaires qui devront être strictement appliquées si le Brésil veut alléger le fardeau de sa dette.

Néanmoins, toute une série de textes législatifs, couronnés par l'adoption de la Loi sur la responsabilité budgétaire en 2000, donnent des raisons d'être confiants.

Parallèlement, pour soutenir le processus, l'administration fédérale a également signé des contrats avec les gouvernements des États. En vertu de ces contrats ces derniers pourront obtenir une restructuration de leur dette et des taux d'intérêt préférentiels à condition qu'ils prennent un engagement d'intégrité budgétaire. Autant de facteurs encourageants, même si pour accompagner ces améliorations, il faut encore mener à bien la réforme fiscale (tâche difficile dans un système fédéral) et une réforme controversée des pensions dans la fonction publique.

Un autre point positif pour le Brésil : le nouveau cadre de la politique monétaire, qui donne à la banque centrale une plus grande marge de manœuvre pour la fixation des taux d'intérêt afin d'atteindre les objectifs d'inflation. L'instabilité

observée récemment met cette nouvelle structure à l'épreuve. Pour aider à surmonter ce qui risque d'être une période difficile, l'indépendance de la banque centrale pourrait être entérinée dans les textes, ce qui consoliderait encore la structure.

Dans le secteur des entreprises, les fondamentaux se sont également améliorés grâce aux réformes engagées. La réduction des droits de douane et des obstacles commerciaux engagée à la fin des années 80 a ouvert le marché brésilien et l'a rendu plus concurrentiel. A cet égard, le taux de change flexible instauré au Brésil est un atout. Au fil du temps, cependant, la concurrence – à l'intérieur du pays comme vis-à-vis de l'étranger – devra s'intensifier de façon à améliorer la compétitivité des entreprises et à accroître durablement les recettes à l'exportation.

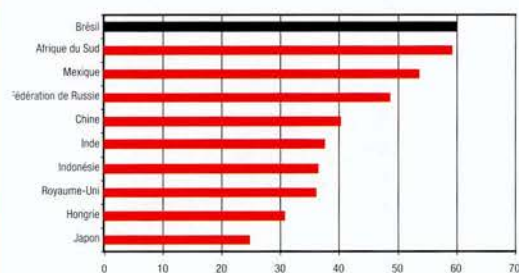
La réforme du secteur financier a aussi beaucoup progressé. Un certain nombre de banques des États ont été restructurées et privatisées ; les règles prudentielles ont été durcies et la surveillance améliorée. Néanmoins, le coût de l'emprunt demeure élevé, du fait notamment des carences du système juridique. Les privatisations à grande échelle (du monopole du téléphone, Telebras, et des banques des États comme la Banespa de l'État de Sao Paulo) étaient des réussites, mais le régime de concurrence et le cadre réglementaire doivent maintenant faire leurs preuves. En particulier, il importe de préciser et de développer les règles qui régissent le secteur de l'énergie pour que les investisseurs privés soient prêts à prendre des engagements à l'échelle requise.

Cependant, la réforme économique n'est qu'un aspect de la réalité brésilienne. Le

Population (estimations officielles, 2000)	170 millions
PIB (estimations officielles, 2000, US\$)	588 milliards
PIB par habitant (1998, US\$ en PPA)	6 937
Échanges (biens et services, 1999, % du PIB)	22
Balance courante (% du PIB, 2000)	-4.2
Taux d'intérêt de référence à court terme (fin 2000)	16.25
Inflation (IPC, fin 2000)	7.0
Espérance de vie (1998, hommes/femmes)	64/72

Une plus grande inégalité

Inégalité internationale : le coefficient de Gini



Le coefficient de Gini mesure l'inégalité des revenus. Plus il est élevé, plus grande est la concentration du revenu. Un pays dont le coefficient de Gini serait égal à 100 se trouverait dans une situation de concentration et d'inégalité totales (cela n'existe pas dans la réalité) et un pays où il serait égal à 0 bénéficierait d'une répartition absolument égale du revenu. Le Brésil est l'un des pays du monde où l'inégalité est la plus accentuée : le décile le plus riche détient 50 % du revenu total alors que le décile le plus pauvre ne compte que pour 1 % du revenu total.

pays est confronté à une multitude de défis sociaux, même si des progrès sensibles ont été accomplis ces dix dernières années sur ce front. La politique sociale au Brésil a été progressivement améliorée et des indicateurs sociaux tels que la pauvreté, les taux de scolarisation et la mortalité infantile se sont rapprochés de ce que l'on pouvait attendre étant donné le niveau du revenu par habitant.

Cela étant posé, le Brésil demeure un pays affligé d'inégalités flagrantes : le décile le plus riche compte pour près de la moitié du revenu national, alors que le décile le plus pauvre en détient moins de 1 %. Le coefficient de Gini (voir graphique p.21), qui mesure la répartition du revenu, ne donne pas une image favorable du Brésil. Pourtant, le Brésil ne peut pas sortir de la pauvreté en comptant simplement sur sa croissance du fait qu'une bonne partie de

ses dépenses sociales n'est pas destinée aux plus défavorisés. Les dépenses sociales doivent être mieux ciblées, quant au choix des dépenses (éducation plutôt que retraites de la fonction publique, par exemple), mais aussi en veillant à ce que les plus pauvres en bénéficient.

Outre les préoccupations qu'ils ont suscitées quant à l'impact d'un ralentissement de l'économie mondiale, les événements récents ont détourné l'attention des fondamentaux du Brésil. Malgré les turbulences actuelles de l'économie, il n'en demeure pas moins que le Brésil n'est plus le pays qu'il était il y a dix ans. Les réformes gagnent du terrain et, sous réserve que l'engagement politique reste le même, elles devraient progressivement dopper la croissance et même parvenir à lisser le modèle d'expansion heurté qui a caractérisé la région jusqu'à présent. Il ne s'agit plus

désormais d'un simple potentiel, et l'instauration de conditions plus favorables pour faire face aux grands enjeux sociaux que représentent les inégalités et la pauvreté ne sont plus hors de portée. ■

Référence

- *Étude économique du Brésil*, OCDE 2001.
- Voir l'article de Synthèses OCDE sur le Brésil : www.oecd.org/publications/pol_brief

* *LOCDE a publié la première Étude économique du Brésil en juin 2001. Par l'intermédiaire du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM), l'OCDE finance des travaux avec des pays comme le Brésil, qui ne sont pas Membres de l'Organisation. Des programmes sont en cours avec d'autres grandes économies non membres. Dans ce contexte, vont paraître la quatrième Étude économique de la Fédération de Russie et une étude détaillée des échanges et de l'investissement en Chine.*

L'impôt en pente douce

Paul Van Den Noord, Département des Affaires Économiques, et Christopher Heady, Daffe

Si l'impôt semble inévitable, l'accroissement constant de la pression fiscale n'est peut-être pas une fatalité. Depuis plus d'une vingtaine d'années, le poids de l'impôt a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, pour atteindre près de 50 % du PIB dans certains pays. Les dernières données disponibles laissent cependant penser que cette tendance à la hausse pourrait bientôt prendre fin. Entre 1965 et 1999, les recettes fiscales en moyenne non pondérée ont grimpé de près de 45 % dans la zone de l'OCDE, passant de 25,8 % du PIB à 37,3 %. Mais la progression la plus forte a été enregistrée durant la période qui s'achève en 1990, les prélèvements fiscaux atteignant alors 35 % du PIB ; le chiffre enregistré en 1999 est à peu près le même que celui de l'année précédente. Le mouvement de repli des coefficients fiscaux a pris de l'ampleur. Un tiers des pays de l'OCDE était concerné en 1999, même si les mouvements de baisse succédant aux pics de 1985 ou 1990 ont été de faible amplitude dans des pays comme l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Dans les pays en transition, des données récentes mettent également en évidence une diminution des recettes fiscales par rapport au PIB. Cette baisse est en partie imputable à l'érosion de la base imposable résultant du processus de transition.

Rares sont les pays qui depuis 1965 ont su résister à la tentation d'accroître la pression fiscale. Seuls les Pays-Bas affichent actuellement un coefficient inférieur à celui de 1975. En revanche, au Mexique, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les recettes fiscales ont, sur le long terme, globalement accompagné la progression du PIB. Les coefficients fiscaux sont en général plus élevés dans les pays de l'Union européenne : 42,1 % du PIB en moyenne pondérée en 1999. Parmi les pays de l'OCDE, en dehors de l'Europe, seuls le Canada et la Nouvelle-Zélande, enregistrent des coefficients supérieurs à 30 % du PIB. Le fléchissement actuel de la pression fiscale reflète dans une large mesure l'évolution des dépenses publiques, bien que dans certains pays une conjoncture favorable ait fait croître recettes et coefficients fiscaux en dépit d'une baisse des impôts.

Mais, comme tout compte fait les coefficients restent élevés, la question se pose de connaître les origines des recettes. L'augmentation des ratios impôt/PIB depuis 1965 résulte essentiellement de l'accroissement des cotisations de sécurité sociale consenti pour financer le renforcement des systèmes de protection sociale, notamment en Europe. L'alourdissement de

Croissance des recettes fiscales**Total des recettes fiscales en pourcentage de PIB**

	1965	1990	1999 ¹
Allemagne ²	31,6	32,6	37,7
Australie	22,4	29,3	..
Autriche	33,9	40,2	44,3
Belgique	31,1	43,1	45,4
Canada	25,9	36,1	..
Corée	..	19,1	23,8
Danemark	29,9	47,1	50,6
Espagne	14,7	33	35,1
États-Unis	24,7	26,7	..
Finlande	30,3	44,7	46,5
France	34,5	43,0	46,0
Grèce ³	18,2	29,4	37,1
Hongrie	37,0
Irlande	24,9	33,6	31,9
Islande	26,2	31,4	35,4
Italie	25,5	38,9	43,0
Japon	18,3	30,9	27,7
Luxembourg	27,7	40,8	42,1
Mexique	..	17,3	16,5
Norvège	29,6	41,8	41,8
Nouvelle Zélande	24,7	38,1	..
Pays-Bas	32,8	42,8	40,3
Pologne
Portugal	15,8	29,6	34,5
République tchèque	37,5
Royaume-Uni	30,4	36,0	36,6
Suède	35,0	53,7	52,1
Suisse	19,6	30,9	35,1
Turquie	10,6	20,0	31,8
Total OCDE			
Moyenne non pondérée	25,8	35,0	37,3
Moyenne pondérée ⁴	23,1	30,3	33,0
Union Européenne			
Moyenne non pondérée	27,8	39,2	42,1
Moyenne pondérée ⁴	29,1	37,7	40,7

1. Les chiffres pour 1999 sont des estimations

2. Allemagne unifiée à partir de 1991.

3. Les chiffres pour 1999 sont basés sur une soumission par les autorités nationales.

4. Pondéré avec le PIB 1995 et parité de pouvoir d'achat. Pour 1999 le moyen est basé sur l'année la plus récente dont les données sont disponibles.

Source: OCDE Statistiques des recettes publiques 1965-1999

l'impôt sur le revenu des personnes physiques y a également contribué pour une part importante, surtout avant 1975. En revanche, l'impôt sur les bénéfices et sur la fortune a augmenté plus modestement du fait de la mobilité géographique potentielle des sociétés et des contribuables fortunés. L'impôt sur les biens et les services a lui aussi progressé modérément. La majeure partie des recettes fiscales actuelles – plus de

80 % – provient principalement de trois sources de poids à peu près équivalent : l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les taxes sur les biens et services et les cotisations sociales.

Les raisons sous-jacentes au changement de la pression fiscale diffèrent grandement d'un cas à l'autre, comme le montrent les sections consacrées à l'impôt dans les études par pays réalisées par l'OCDE. Pour la Grèce et le Portugal, par exemple, l'augmentation de leur taux d'imposition est beaucoup plus forte que la hausse moyenne dans l'OCDE alors que la pression fiscale reste inférieure à la moyenne de l'OCDE. On peut estimer que ces pays sont toujours en train de combler leur retard par rapport aux autres pays de l'Union européenne, dans la mesure où ils ont développé leurs systèmes de protection sociale et leurs infrastructures. Au cours des années 1990, ces pays ont également dû s'employer à réduire leurs déficits pour satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union monétaire européenne (UME).

Parmi les économies émergentes et les économies en transition, la Corée et la Pologne ont enregistré une croissance de leur pression fiscale proche de la moyenne de l'OCDE. Comme d'autres pays en transition, la Pologne a cependant réduit sa charge fiscale au cours des toutes dernières années. En Suisse, l'augmentation de la pression fiscale a dépassé la moyenne de l'OCDE, alors que le coefficient fiscal reste inférieur à la moyenne de l'OCDE. Cette augmentation résulte au moins en partie de la hausse des cotisations de sécurité sociale, entraînée par un taux de chômage record dans les années 1990, et du coût croissant des dépenses de santé.

Si certains pays ont réussi à alléger leur fardeau fiscal depuis 1990, c'est souvent pour des raisons très différentes et avec des points de départ très divers. Au Mexique, par exemple, les taux d'imposition ont connu des fluctuations de grande amplitude destinées à compenser l'instabilité des recettes non fiscales d'origine pétrolière, alors que le niveau d'imposition diminuait de 17,3 % du PIB en 1990 à 16,5 % en 1999. Ce tassement est dans une certaine mesure le résultat d'un choix politique consistant à réduire la TVA et les tarifs douaniers, mais il reflète également des difficultés rencontrées pour élargir l'assiette de l'impôt. Pour sa part, le Japon a réduit la charge en plusieurs étapes, à partir de 1994, dans le but de relancer la croissance économique. L'allègement de la charge fiscale en Nouvelle Zélande – de 38,1 % du PIB en 1990 à 35,2 % en 1998 – est en revanche le fruit d'une politique volontaire visant à réduire le rôle de l'État dans l'économie. ■

Références

- Pour une vue d'ensemble de l'évolution des politiques fiscales des pays, voir "Surveillance of Tax Policies: A Synthesis of Findings in Economic Surveys" de Paul van den Noord et Christopher Heady, OECD Economics Dept. Working Paper No. 303, OECD, 2001, <http://www.oecd.org/eco/wp/online/wp.htm>
- Une version abrégée de ce document de travail fait l'objet d'un chapitre de "Challenges for Tax Policy in OECD Countries", *OECD Economic Outlook 69*, OECD, June 2001.

Études économiques de l'OCDE

De réels outils de référence pour les gouvernements, le monde des affaires, les universités, les ONG, ...

- Des études annuelles très prisées relatives aux économies des pays Membres de l'OCDE et certains pays non-membres ;
- Une vue d'ensemble de l'évolution de la situation dans les pays étudiés, des sections spéciales sur des thèmes d'actualité, et de très nombreuses informations statistiques.

Études économiques de l'OCDE

Zone euro

ÉCONOMIE

OCDE



Mai 2001

Allemagne, mai 2001
Australie, octobre 2001
Autriche, mai 1999
Belgique, mars 2001
Canada, septembre 2001
Corée, septembre 2001
Danemark, juillet 2000
Espagne, juillet 2001
États-Unis, mai 2000
Finlande, juillet 2000
France, juillet 2000
Grèce, février 2001
Hongrie, novembre 2000
Irlande, juin 2001
Islande, juin 2001
Italie, mai 2000
Japon, décembre 2000
Luxembourg, février 2001
Mexique, juillet 2000
Norvège, février 2001
Nouvelle-Zélande, décembre 2000
Pays-Bas, mars 2000
Pologne, mai 2001
Portugal, avril 2001
République tchèque, juillet 2001
Royaume-Uni, juin 2000
République slovaque, février 1999
Suède, mars 2001
Suisse, décembre 2000
Turquie, février 2001
Zone Euro, mai 2001

Les économies non-membres
Brésil, septembre 2001
Bulgarie, avril 1999
Les États baltes, février 2000
Roumanie, février 1998
Fédération de Russie, mars 2000
Slovénie, mai 1997

Abonnement 2001 : 18 numéros
ISSN : 0304-3363
€ 455 \$US 485

Également vendu séparément.
Pour plus d'informations
consultez la librairie en ligne.

www.oecd.org/bookshop

OCDE

L'Allemagne et le commerce : l'importance des négociations

Werner Müller, Ministre fédéral de l'économie et de la technologie de l'Allemagne

M. Müller explique à l'Observateur de l'OCDE pourquoi l'Allemagne veut que l'éventail des négociations commerciales soit large. Pour que la conférence de Doha soit une réussite il faudra peut-être que les pays industriels fassent d'importantes concessions.

Dans quelques semaines se tiendra la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha au Qatar. Tout comme l'Union européenne, l'Allemagne souhaite qu'un nouveau cycle de négociations commerciales générales soit lancé à l'occasion de cette conférence. Étant donné le gonflement des flux commerciaux internationaux, il est en effet indispensable de poursuivre l'élaboration des règles de l'OMC et de les adapter aux exigences de la mondialisation. Il convient à cet effet de définir un ordre du jour des négociations qui soit équilibré et qui réponde tout à la fois aux intérêts des pays industriels et des pays en développement.

Le commerce a toujours revêtu une importance stratégique et il a nécessité la définition de règles communes. C'est ce dont témoignent les premiers accords écrits que l'on connaisse traitant des questions commerciales qui remontent au III^e siècle avant J.C. Un pays comme l'Allemagne, qui ne dispose que de très peu de matières premières, doit dans une large mesure sa prospérité actuelle au commerce. Rien qu'en Allemagne, près du tiers du PIB repose sur les exportations et, en moyenne, un quart des emplois dépend des échanges commerciaux.

Depuis cinquante ans, la croissance des flux commerciaux s'est accélérée dans des proportions considérables. Les échanges commerciaux à l'échelle mondiale ont été multipliés par dix-sept. Le volume du commerce des biens et services représente actuellement plus d'un milliard de dollars par heure.

La nécessité de définir un certain nombre de règles fondamentales pour le domaine du



© AFP/ALBERTO ROQUE

Werner Müller

commerce est reconnue depuis longtemps, bien que l'on ne s'attende pas à ce que des règles équitables et prévisibles se développent d'elles-mêmes. Avec la mise en place de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) en 1948, les responsables de la politique économique ont pris une décision juste et prévoyante. La nécessité économique et politique de ces règles multilatérales aura été confirmée de façon éclatante par le fait que le GATT – bien que n'étant jamais formellement entré en vigueur – ait été généralement respecté comme un accord tacite jusqu'en 1994. En huit cycles de négociations, les droits de douane des pays industriels ont été ramenés de 40% à un niveau moyen de 4%.

La fondation de l'OMC en 1995 s'inscrit dans la suite logique de la réussite du système commercial multilatéral. Elle apporte un édifice réglementaire multilatéral unique en son genre qui régit le commerce à l'échelle mondiale. Il y va de l'intérêt de l'Europe comme de l'Allemagne de renforcer cette organisation et

de lui préserver la reconnaissance mondiale qu'elle a acquise à juste titre. A cet égard, l'importance de l'édifice réglementaire de l'OMC dépasse largement les limites du commerce. L'interdépendance internationale grandissante induite par les flux commerciaux permanents est un facteur de stabilité politique. Au-delà de la composante économique, la question revêt une forte importance pour la politique étrangère.

Organiser maintenant un nouveau cycle de négociations commerciales se justifie d'abord par des considérations économiques : la levée des obstacles qui continuent d'entraver les échanges est un gage de prospérité supplémentaire. Les études économiques indiquent en effet que les avantages d'une réduction des obstacles commerciaux d'un tiers dans l'agriculture, les services et les produits manufacturés peuvent se chiffrer à US\$ 613 milliards. Cela correspond au PIB du Canada. La suppression de la totalité des obstacles aux échanges représenterait même un gain économique de US\$ 1 900 milliards. C'est deux fois le PIB de la Chine. Si les objectifs prévus pour un nouveau cycle de négociations étaient atteints, le surcroît de prospérité que pourrait connaître l'Allemagne serait de 23 milliards de deutsche mark avec la création de 55 000 emplois supplémentaires.

Il ne faut pas pour autant sous-estimer la composante politique d'un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales. Depuis Seattle, la politique commerciale constitue un thème controversé dans l'opinion. De nombreux groupes sociaux, en particulier dans les pays industriels, appellent à réguler la mondialisation. L'époque où les

négociations portaient uniquement sur les droits de douane est résolue. On ne doit plus ignorer l'imbrication étroite entre le libre échange et les dossiers de l'environnement, les conséquences sociales des échanges, la sécurité des aliments ou l'approvisionnement en médicaments indispensables. Dans un sens positif, il s'agit de définir des règles pour le commerce qui aient une base démocratique et soient applicables au marché mondial.

On ne doit plus ignorer l'imbrication étroite entre le libre échange et les dossiers de l'environnement, les conséquences sociales des échanges, la sécurité des aliments ou l'approvisionnement en médicaments indispensables.

Il n'y a pas de solution de rechange. L'absence de règles multilatérales se traduirait par un abus de pouvoir incontrôlé de la part de ceux qui sont économiquement les plus puissants. Le message en matière de politique étrangère doit être clair : le commerce favorise la convergence des intérêts et l'interpénétration internationale, et contribue ainsi à renforcer la stabilité politique.

Autre aspect important, la situation des pays en développement. Jusqu'ici, les populations de ces pays n'ont guère profité du système commercial. La majorité des peuples de notre planète vit dans une pauvreté extrême. Les origines de cette situation sont multiples et elles ne se trouvent généralement pas dans la politique commerciale. Les guerres, la mauvaise gestion des affaires gouvernementales, la corruption, les choix économiques erronés et les catastrophes naturelles sont autant d'entraves au développement économique de nombreux pays.

L'Allemagne a tout intérêt à ce que cette situation change et à permettre aux pays en développement de participer plus amplement aux échanges commerciaux internationaux. En tant que deuxième nation commerciale du monde, nous avons une responsabilité. À cet égard, nous sommes conscients qu'il faudra aussi des concessions substantielles de la part des pays industriels. Actuellement, il existe encore beaucoup trop de barrières entravant d'une part le commerce avec les pays en voie de développement, d'autre part celui entre pays industrialisés. Il convient de faire disparaître ces barrières. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne s'est engagée, avec succès, pour que l'UE adopte

en février de cette année le programme *Tout sauf les armes*. Ce programme permet aux pays les moins avancés d'accéder de façon entièrement libre au marché de l'UE, sauf en ce qui concerne quelques produits sensibles qui font l'objet de dispositions transitoires. Dans le cadre d'un cycle de négociations commerciales, il faut aussi introduire des mesures de réduction des obstacles commerciaux pour les autres pays en développement, en particulier pour des produits

comme les textiles et les produits agricoles, secteurs dans lesquels les pays en développement sont particulièrement compétitifs.

Les pays en développement ont besoin de façon urgente du lancement d'un cycle de négociations commerciales pour faire valoir leurs intérêts et pour pouvoir profiter du système commercial multilatéral. La plus grande menace qui pèse sur les pays en développement, ce n'est pas la mondialisation, mais leur marginalisation. Faire évoluer la situation dans un sens positif pour les pays en développement est dans l'intérêt de l'Allemagne. S'il s'accompagne d'une stratégie globale de développement, le libre échange est une condition incontournable pour parvenir à la prospérité.

Les thèmes d'un nouveau cycle de négociations

L'ordre du jour d'un nouveau cycle de négociations doit être global au sens où chacun doit y retrouver ses « thèmes de prédilection ». Il faut que le contenu du cycle de négociations soit suffisamment large pour qu'il débouche sur des résultats équilibrés et que tous les participants à la négociation sentent que leurs intérêts offensifs et défensifs ont été convenablement pris en compte.

En dehors des négociations déjà en cours sur l'agriculture et les services, les thèmes classiques figurent à l'ordre du jour, notamment la réduction des droits de douane, le démantèlement des contingents, l'élimination des obstacles non douaniers au commerce et l'antidumping.

Pour l'Allemagne, des thèmes qualifiés de nouveaux comme l'environnement, les investissements et la concurrence sont particulièrement importants. L'époque des négociations purement douanières est résolue. Les manifestations, parfois violentes de Seattle, Göteborg et Gènes montrent qu'il existe une forte résistance à une mondialisation incontrôlée et que les inquiétudes quant aux répercussions négatives de cette mondialisation sont considérables. Nous devons réfléchir soigneusement aux arguments des adversaires. Pour autant, nous ne pouvons pas faire tourner la roue de l'histoire en sens inverse, comme le veulent nombre de ces manifestants. Le libre échange mondial offre plus de chances et d'avantages que d'inconvénients. Néanmoins, le moment est venu de faire de nouveau évoluer le système commercial mondial. Pour ce faire, il faut en renforcer la transparence interne et externe et améliorer la participation des institutions démocratiques et de la société civile. En outre, la protection de l'environnement, le développement social, la sécurité des aliments et l'approvisionnement en médicaments indispensables doivent être pris en compte. Des accords multilatéraux sur l'investissement et la concurrence constituent à nos yeux des compléments nécessaires à l'édifice. Il est indispensable qu'un dialogue permanent à haut niveau s'engage entre l'Organisation internationale du travail et l'OMC sur le thème des normes fondamentales du travail.

Depuis Seattle au moins, il est clair que l'organisation réussie d'un cycle de négociations commerciales dépend de l'accord des pays en développement qui représentent les quatre cinquièmes des pays membres de l'OMC. Avec les autres États membres de l'UE, nous voulons faire en sorte que les intérêts légitimes de ces pays soient pris en compte lors de la conférence ministérielle de Doha et dans le cadre d'un cycle de négociations commerciales.

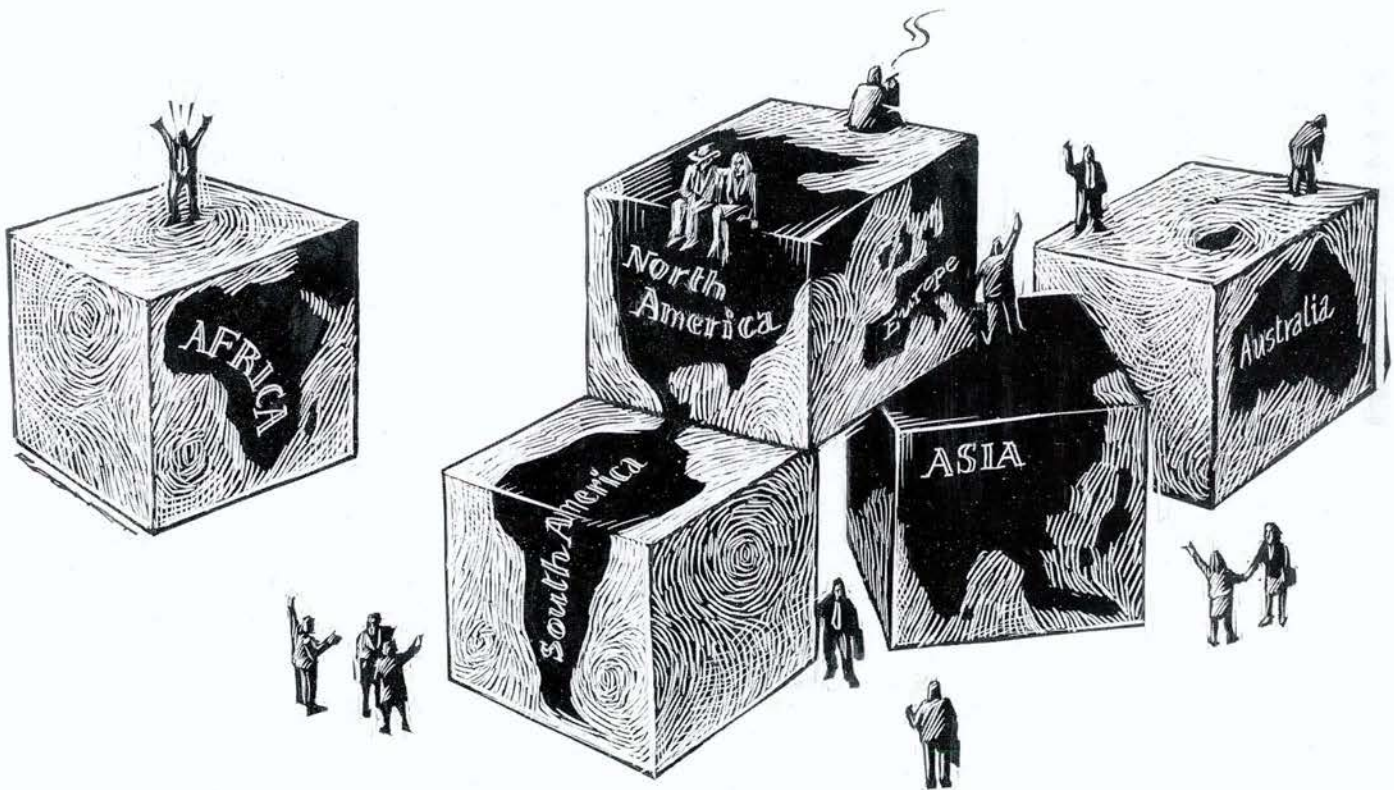
Les concessions des pays industriels sur des thèmes importants pour les pays en développement comme la mise en œuvre des résultats du Cycle d'Uruguay, l'accès au marché dans les secteurs dans lesquels les pays en développement sont compétitifs et la volonté de leur apporter une assistance technique sont les clés de la réussite d'un cycle de négociations commerciales. ■

● Site web du Ministère de l'économie et de la technologie de l'Allemagne : www.bmw.de/

Les clés du marché mondial

Ken Heydon, Directeur adjoint, Direction des échanges, OCDE

Les blocs commerciaux régionaux peuvent avoir leurs avantages, y compris celui d'aider à ouvrir des marchés, mais ils peuvent aussi être à l'origine de complications qui doivent être résolues par la suite par des négociations multilatérales. Même s'ils sont peut-être lents à mettre en route, les accords multilatéraux peuvent en revanche garantir un marché mondial plus efficace et plus cohérent.



A l'approche du Sommet de Doha, rappelons-nous que la libéralisation multilatérale des échanges, dans le cadre de l'OMC, n'est pas le seul processus en cours. Les efforts multilatéraux se doublent d'initiatives unilatérales, bilatérales et régionales. L'ouverture unilatérale de marchés par les pays en développement, dans le domaine des services a, par exemple, été un moyen largement utilisé

pour attirer des personnels qualifiés et des investissements ainsi que pour renforcer les synergies entre le secteur des services et le reste de l'économie. Cependant, l'unilatéralisme peut aussi avoir un côté plus sombre — avec l'application extraterritoriale des lois nationales ou l'imposition de la volonté des membres les plus puissants de la communauté commerciale internationale sur les plus faibles. Une pression

unilatérale peut aussi influencer sur les accords commerciaux préférentiels à l'échelon régional et plus particulièrement sur les accords préférentiels à l'échelon bilatéral. Comme l'indique le communiqué ministériel de l'OCDE cette année, des accords commerciaux préférentiels, compatibles avec les règles de l'OMC, peuvent compléter des règles multilatérales et une libéralisation multilatérale progressive, mais ils ne peuvent pas les remplacer.

La part des échanges mondiaux que représentent les accords commerciaux régionaux de type préférentiel devrait passer de 43 % à 55 % d'ici à 2005, si les accords prévus voient effectivement le jour.

On porte désormais un grand intérêt au régionalisme qui, en général, recouvre des accords commerciaux bilatéraux et d'autres plus larges. Le régionalisme attire l'attention tout d'abord en raison de son échelle. La part des échanges mondiaux que représentent les accords commerciaux régionaux (ACR) de type préférentiel devrait passer de 43 % à 55 % d'ici à 2005, si tous les ACR prévus voient effectivement le jour. Cette densification de la toile des ACR accroît la diversité et la complexité des relations commerciales internationales. Cette toile comprend l'APEC, un accord non préférentiel ; des zones de libre-échange où les différents membres conservent leurs propres régimes tarifaires, différents les uns des autres, ce qui nécessite des règles d'origine complexes ; ou des unions douanières à tarif extérieur commun. Certains accords tels que celui de l'Union européenne, vont plus loin et impliquent un processus d'intégration profonde comme aujourd'hui l'adoption d'une monnaie commune.

Mais la raison principale de l'intérêt accru que suscite le régionalisme réside dans la motivation. Traditionnellement, les ACR sont conclus essentiellement entre pays voisins cherchant à maximiser les avantages de la proximité, souvent pour des raisons politiques ou stratégiques. Plus récemment, le développement des ACR a révélé un intérêt supplémentaire : les gouvernements ont la conviction que les accords régionaux ou bilatéraux se négocient plus rapidement et vont plus loin que les accords multilatéraux dans le cadre de l'OMC. Cela pousse les pays à conclure davantage d'ACR afin de ne pas rester isolés.

Cette pression explique peut-être pourquoi le Japon et la Corée s'empressent actuellement de négocier des ACR, non seulement entre eux mais aussi avec Singapour, dans le cas du Japon, et avec un pays aussi lointain que le Chili, dans le cas de la Corée. Cela représente un changement de taille pour ces grands pays commerçants qui, jusqu'à présent, évitaient les accords commerciaux préférentiels. On remarque une attitude similaire avec l'abandon de considérations géographiques — voire de considérations politiques traditionnelles — dans les accords de libre-échange signés récemment entre l'Afrique du sud et l'UE, entre le Mexique et l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), entre les États-Unis et la Jordanie et entre l'UE et l'Égypte.

Les entreprises sont sans doute aussi pour quelque chose dans ces changements. Avec le raccourcissement du cycle de vie des produits et l'allongement des cycles de négociations multilatérales — le Cycle de l'Uruguay a duré sept ans — les accords régionaux et bilatéraux semblent permettre une ouverture plus rapide des marchés. En effet, au moment où les responsables gouvernementaux se préparent pour la conférence ministérielle de l'OMC à Doha en novembre, on a le sentiment que les milieux d'affaires sont moins engagés dans les négociations multilatérales qu'ils ne l'étaient pour le Cycle de l'Uruguay.

Éléments constructifs ou obstacles ?

Les ACR sont-ils en réalité une aide ou un obstacle à la libéralisation commerciale multilatérale ? En fait, ils peuvent être les deux à la fois. Et c'est peut-être ce dualisme qui aide à expliquer pourquoi il est si difficile au Comité des accords commerciaux régionaux de l'OMC de déterminer si tel ou tel ACR est conforme aux règles et obligations de l'OMC. De bien des manières, les ACR complètent le système commercial multilatéral en aidant à développer une culture d'ouverture des marchés et de réforme structurelle. Ils favorisent la « création d'échanges » dans la mesure où une production nationale coûteuse est remplacée par des importations meilleur marché en provenance de pays partenaires. Ils favorisent la croissance car l'élargissement des marchés permet aux entreprises de tirer plus pleinement parti des économies d'échelle. Enfin, on observe généralement qu'ils peuvent servir de laboratoires pour une intégration plus poussée.

Dans les services, par exemple, l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a permis d'appliquer à titre expérimental les principes de traitement national et de non-discrimination. Ceci a aidé à structurer la négociation de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cadre du Cycle de l'Uruguay, puis le traitement des services dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui regroupait initialement les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Cependant, les accords préférentiels régionaux et bilatéraux peuvent aussi présenter des inconvénients. Ils peuvent peser sur les efforts multilatéraux en usant à l'extrême les marges de manœuvre politique et les ressources de négociation, toutes deux limitées. Ils peuvent également fausser les échanges en provoquant un « détournement de marchés » dans la mesure où les importations de pays extérieurs à l'accord, quoique moins chères, sont remplacées par des produits plus coûteux importés des partenaires signataires de l'accord. Par ailleurs, il y a également une contrepartie au caractère novateur de ces accords : ils peuvent provoquer des frictions en établissant des règles et des normes potentiellement incompatibles entre les différents ACR et les règles et disciplines de l'OMC. Le meilleur exemple en est la multiplication de règles d'origine visant à empêcher des pays tiers d'accéder à toute la zone d'un accord commercial à travers le pays membre qui applique les droits de douane les plus bas.

Les ACR ne représentent guère un moyen cohérent d'établir des règles et des normes pour un marché mondial en expansion. Du fait de leur complexité, ils n'aident pas non plus à réduire les coûts des transactions pour les entreprises. Certains pays signataires de nombreux accords ont maintenant une vingtaine de taux de droits de douane différents pour le même produit. La multiplication d'instances pour régler les différends peut mener les pays plaignants à passer de l'une à l'autre pour tenter d'obtenir satisfaction. Ceci fait traîner les différends en longueur et ajoute encore de l'incertitude à la conduite des affaires. Par ailleurs, les dispositifs prévus par les différents ACR pour faire face aux contingences, tels que les droits antidumping, peuvent être à l'origine de zones grises et accroître le risque de harcèlement commercial et de recherche de rente.

Tout cela peut brouiller complètement le marché mondial. Ainsi, s'ils ont le mérite de

l'innovation, les ACR devraient laisser au cadre multilatéral le soin de régler les problèmes les plus complexes d'accès aux marchés.

Questions exigeant une réponse

Il y a plusieurs questions à poser. Dans quelle mesure les ACR complètent-ils réellement l'OMC, même dans un rapport de symbiose, étant donné que le régionalisme et le système commercial multilatéral s'inspirent mutuellement ? Les ACR sont-ils un complément de l'OMC ? Des accords particuliers — notamment dans des domaines sensibles comme l'agriculture et les textiles — vont-ils au-delà ou sont-ils en deçà des engagements pris dans le cadre de l'OMC ? Dans quelle mesure les règles ou dispositions — dans des domaines comme l'environnement, la politique de la concurrence, la main-d'œuvre et le traitement spécial et différencié — vont-elles au-delà de ce qui serait possible ou souhaitable à l'OMC ? Les réponses de l'OCDE à ces questions seront sans doute nuancées mais elles ne remettront pas en cause la proposition clairement énoncée à la réunion ministérielle de cette année : le régionalisme, même s'il répond souvent à des objectifs politiques ou stratégiques profondément enracinés, ne peut pas se substituer au système commercial multilatéral. Qui plus est, la marge d'anticipation ouverte par les règles multilatérales aide les petits pays tout comme les petites entreprises. Or, plus il y a de participants, plus le champ des bénéfices peut s'amplifier. Comme le dit le philosophe français Jean-Jacques Rousseau, dans *Du contrat social* : « Enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. » ■

Références

- Moore, M., « Pourquoi le monde a besoin d'un nouveau cycle de négociations commerciales » ; Metzger, J.-M., « Le Qatar réussira-t-il là où Seattle a échoué ? » ; et Camdessus, M., « Un cycle commercial de développement ? », dans l'Observateur de l'OCDE, n° 226-227, été 2001. Lisez ces articles sur www.observateurocde.org
- Site web des échanges de l'OCDE : www.oecd.org/ech/
- Biens et services environnementaux : les avantages d'une libéralisation accrue du commerce mondial, OCDE, 2001

Choix de développement

Frans Lammersen, Direction de la coopération pour le développement, OCDE

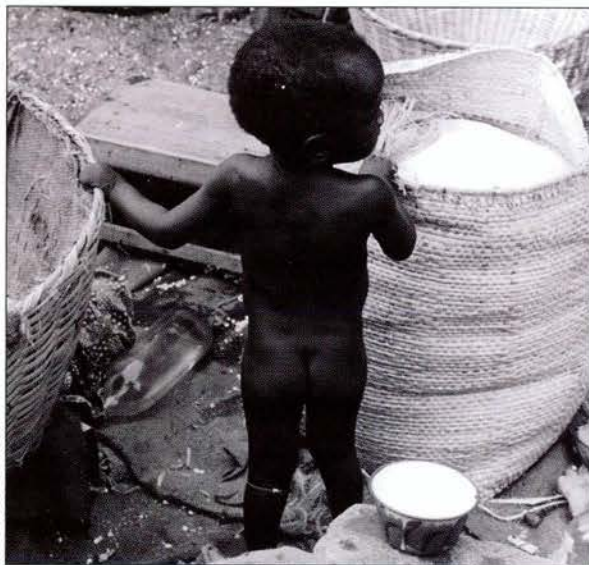
Le déliement de l'aide aux pays les moins avancés est un objectif que l'OCDE poursuit depuis de longues années. Une percée a désormais été faite dans cette direction : les pays les plus pauvres pourront disposer plus largement des fonds de l'aide bilatérale, au lieu de les plier aux exigences des gouvernements donateurs.

Sur le total de l'aide publique au développement (APD) bilatérale aux pays les moins avancés, environ US\$ 5,5 milliards, soit à peu près 70 %, seront déliés à compter de janvier 2002. Cette décision marque une étape majeure dans un des débats les plus longs (et incontestablement les plus contradictoires) qui aient animé l'OCDE au fil des ans. De ce fait, à partir de l'année prochaine, les pays pauvres seront libres d'utiliser l'aide bilatérale qu'ils reçoivent pour se procurer auprès de pays tiers les biens et services dont ils ont besoin et ne seront plus tenus de limiter leurs achats au pays donneur.

Cette évolution amène à s'interroger sur les raisons qui avaient au départ conduit à lier l'aide. Elles sont multiples. D'abord, l'aide représente pour les pays donateurs une sortie de capitaux que les gouvernements s'efforcent ainsi de compenser en obtenant des bénéficiaires des commandes à l'exportation. Une autre raison, plus importante, semble tenir aux avantages commerciaux que les entreprises (et les gouvernements) des pays donateurs peuvent escompter de l'assujettissement des contrats, et des perspectives de développement du pays considéré, à certaines conditions concernant la passation des marchés.

Cette forme de protectionnisme se répercute bien évidemment au niveau des prix et se traduit souvent par une hausse de 15 % à 30 % du coût des biens et services pour les pays acheteurs. D'un autre côté, pour certains gouvernements, la liaison de l'aide renforcerait le soutien apporté par l'opinion publique et le monde des affaires à l'effort de développement. En outre, font-ils valoir, l'aide au développement ne se limite pas à un simple échange économique et la liaison de l'aide peut parfois être un moyen de transmettre les valeurs culturelles et éthiques des pays donateurs, un signe de leur volonté de nouer d'étroites relations de coopération avec les peuples des pays en développement.

PA Pitet-Unesco



Un nouvel espoir

Avec ses relents de protectionnisme, la liaison de l'aide a aussi ses opposants, qui y voient une contrainte à la liberté de choix et au bon fonctionnement des marchés mondiaux. L'aide liée tend à favoriser les investissements en équipements et dans les compétences techniques de pointe au détriment des projets de plus faible envergure et davantage ciblés sur la pauvreté, mieux adaptés à la situation des pays bénéficiaires. Elle constitue un coûteux moyen de subventionner l'emploi dans les pays riches.

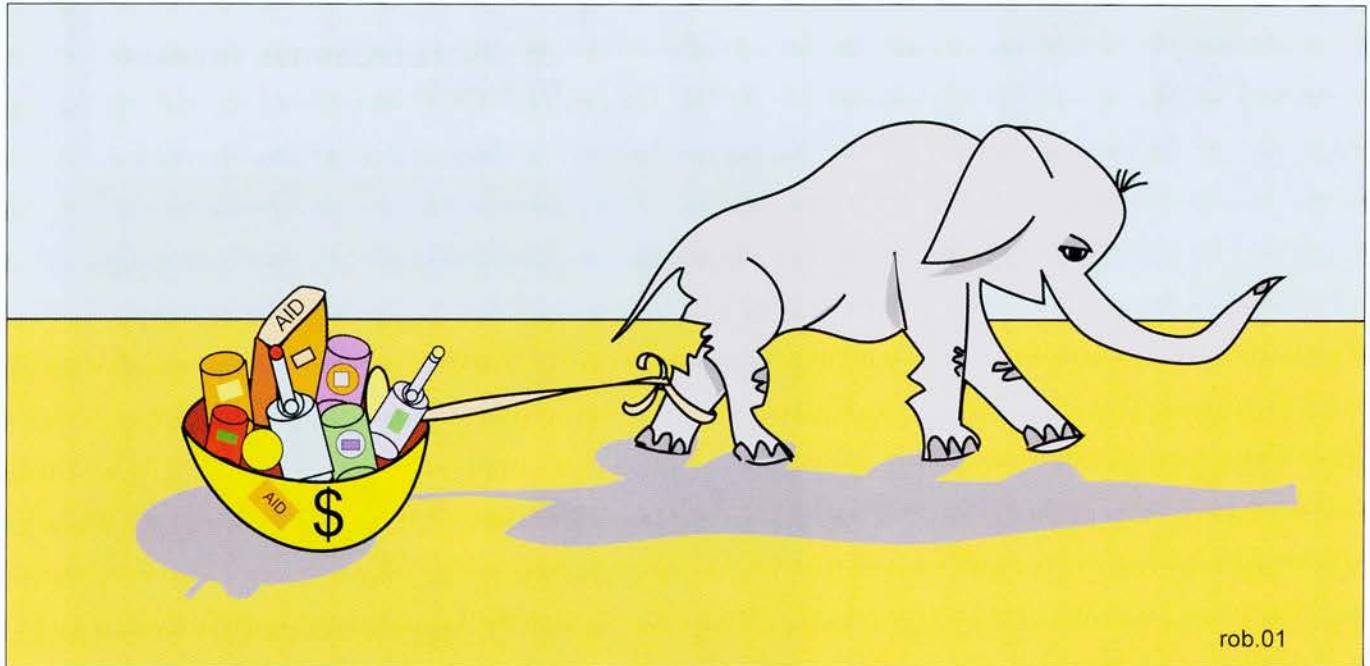
Le déliement de l'aide irait dans le sens d'une plus grande efficacité en permettant aux pays bénéficiaires de s'adresser à d'autres fournisseurs et de ne pas forcément limiter leurs achats au pays donneur. Grâce à la disparition des effets de distorsion qu'a l'aide liée sur les prix, il en résulterait une réduction des coûts, en même temps qu'un allègement des exigences administratives imposées aux bénéficiaires comme aux donateurs. En outre, les programmes des différents donateurs seraient plus faciles à coordonner puisqu'il y aurait moins à protéger. Les pays en développement appellent de leurs vœux un déliement de l'aide depuis un certain temps déjà. Dernièrement, à l'occasion de l'approbation du Plan d'action issu

de la dixième CNUCED, ils ont fait du déliement de l'aide un critère essentiel pour juger de la cohérence et de la crédibilité des politiques des donateurs à leur égard. L'OCDE est, elle aussi, depuis longtemps favorable à un déliement de l'aide, et ses premières tentatives pour obtenir un accord sur ce point remontent à 1969. La plupart des Membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation se sont peu à peu ralliés à l'idée que la liaison de l'aide est incompatible avec l'association des pays en développement à la sélection, la conception et la mise en œuvre des programmes d'aide, notamment. Ils admettent que toute entreprise compétitive doit être autorisée à soumissionner, dans le droit fil des

principes de libre-échange préconisés par l'OMC, en particulier dans son Accord sur les marchés publics.

La société civile ne manquera pas de se réjouir, elle aussi, des progrès récents. Une coalition de plus de 900 ONG basées en Europe a en effet instamment réclamé l'abolition de tous les

Il est déjà évident qu'il y aura de grandes différences d'un donneur à l'autre, quant au montant de l'aide relevant du champ d'application de la Recommandation et quant à la part de l'aide qu'il faudra délier. Le partage de l'effort est le maître-mot, et les membres du CAD entendent veiller à ce que le déliement n'entraîne pas un fléchissement de leur aide aux pays les moins avancés.



programmes d'aide liée gérés par la Commission européenne et par les États membres de l'UE.

Que prévoit, dans les faits, la nouvelle Recommandation de l'OCDE sur le déliement de l'aide ? À compter du 1er janvier 2002, l'APD aux pays les moins avancés sera déliée dans les domaines suivants : soutien à la balance des paiements et aide à l'ajustement structurel, remises de dettes, aide-programme sectorielle et plurisectorielle, aide au titre des projets d'équipement, soutien des importations et aide sous forme de produits, contrats de services commerciaux, ainsi que l'APD consentie à des ONG pour des activités impliquant la passation de marchés.

Dans sa Recommandation, qui compte dix pages, le CAD reconnaît que les différentes catégories d'APD appellent des approches différentes. Il s'efforce de trouver un juste équilibre entre la nécessité de préserver un minimum d'implication de la population des pays donateurs dans l'effort de coopération pour le développement et l'objectif d'accroissement des achats de biens et services autorisés sur le marché international. Les donateurs conservent donc la possibilité de lier leurs programmes, notamment en matière de coopération technique et d'aide alimentaire. Sans cette disposition, les programmes d'aide alimentaire, et peut-être le processus de déliement lui-même, auraient risqué d'être gravement compromis. Ces catégories d'aide n'absorbent toutefois que le quart de l'APD bilatérale totale aux pays les moins avancés, tout le reste étant délié.

Les procédures prévues en matière de transparence, de mise en œuvre et de suivi sont fondamentales à cet égard. Sur ce point, il est stipulé que, avant le lancement de tout appel d'offres, les donateurs devront notifier à l'OCDE leurs offres d'aide non liée relevant du champ d'application de la Recommandation. Ces notifications seront rendues publiques, et, à l'issue de l'appel d'offres, ils devront informer l'OCDE de l'entreprise bénéficiaire du contrat.

L'APD bilatérale des pays de l'OCDE s'inscrit sur une tendance à la baisse, et nombre de ces pays sont loin d'y consacrer les 0,7 % de leur PNB préconisés par les Nations unies. Le déliement de l'aide n'inversera pas cette tendance mais il contribuera au moins à améliorer l'efficacité de l'aide. ■

Références

- Recommandation du DAC sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés, mai 2001, disponible sur : <http://www.oecd.org/dac/html/untie.htm>
- Synthèse de l'OCDE, « Le déliement de l'aide aux pays les moins avancés », juillet 2001, disponible sur : <http://www.oecd.org/oecd/pages/home/displaygeneral/0,3380,FR-documents-0-nodirectorate-no-14-no-0,FEhtml>
- « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle », mai 1996, disponible sur : <http://www.oecd.org/dac/html/stc.htm>

Vient de paraître

Du bien-être des nations

LE RÔLE DU CAPITAL HUMAIN
ET SOCIAL

ENSEIGNEMENT ET COMPÉTENCES



OCDE 

«...Ce dernier rapport a le mérite de synthétiser les concepts et les données qui viennent appuyer l'idée que le capital humain concourt à la croissance économique comme à celle du bien-être individuel. Le rapport introduit un nouveau concept, celui de "capital social". »

LE MONDE, 15 mai 2001

ISBN: 92-64-28589-X

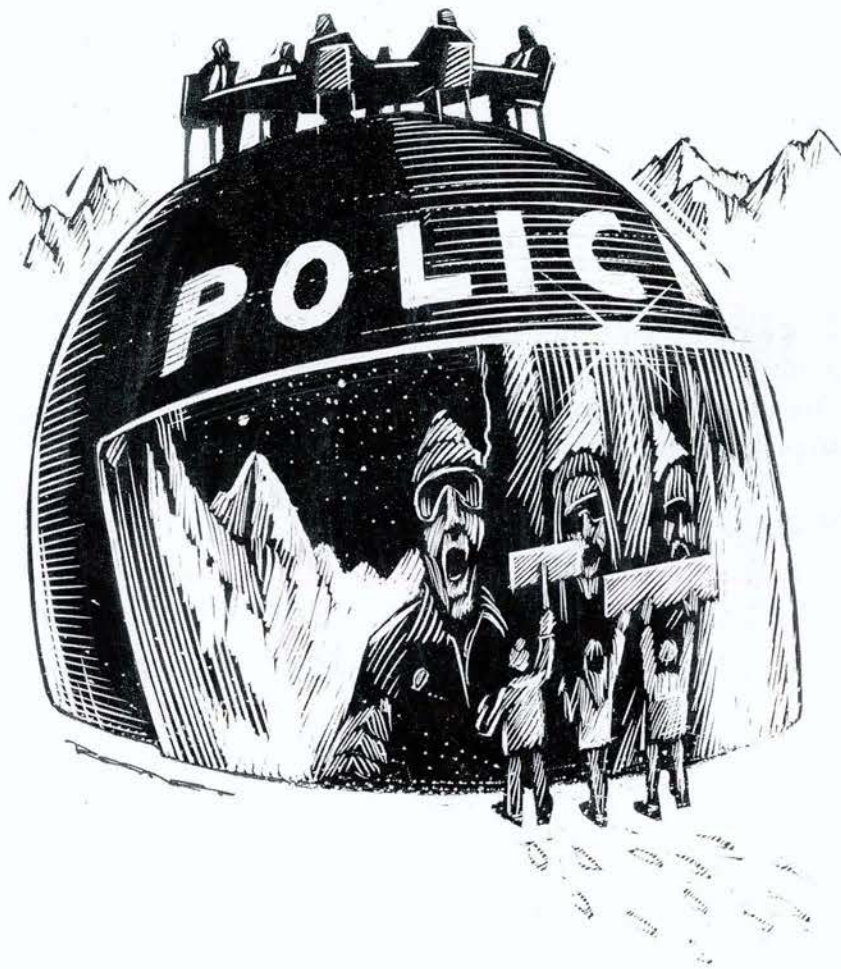
OECD
ONLINE BOOK
SHOP

www.oecd.org/bookshop

OCDE 

La gouvernance mondiale à l'heure de la participation

Ann Florini, Senior Associate, Carnegie Endowment for International Peace, Washington D. C.



L'histoire se répète. Ce qui est arrivé à Seattle, à Prague, au Québec et, plus tragiquement, à Gênes se reproduira à Doha en novembre. Où qu'ils se réunissent pour débattre de l'économie mondiale et tenter de la façonner, les ministres et les fonctionnaires internationaux trouveront sur leur route une multitude de manifestants. Certaines des organisations qui ont joué un rôle actif dans les manifestations prévoient désormais de diversifier leurs cibles pour y inclure les entreprises multinationales. Mais qui sont ces gens ? Que veulent-ils ? Et comment faut-il leur répondre ?

Les commentateurs prennent souvent les manifestants pour des idéalistes mal informés des pays du Nord ou des anarchistes fanatiques. Or, la plupart d'entre eux ne sont ni l'un ni l'autre. Le Forum Social Mondial « anti-Davos », qui s'est déroulé au Brésil en janvier dernier par exemple, était essentiellement composé d'organisations établies dans des pays du Sud. Les violences ne sont en fait

imputables qu'à une toute petite minorité d'individus, largement rejetée par une grande majorité de manifestants pacifiques.

Les manifestations elles-mêmes ne sont que la partie visible de l'iceberg. De vastes réseaux transnationaux relient partout dans le monde des individus qui s'opposent aux règles régissant l'intégration de l'économie mondiale. Leurs griefs s'expriment souvent à travers des organisations de la société civile,

œuvrant à l'échelon local ou national. Elles sont de plus en plus nombreuses à considérer que c'est à l'échelle mondiale que doivent être recherchées les causes de leurs problèmes. Défendre la protection de l'environnement ou les droits du travail à l'échelle nationale exige d'être attentif aux règles du commerce international qui influent sur les réglementations nationales. De même, s'intéresser au développement économique national suppose qu'on ne

méconnaissent pas les incidences de la conditionnalité et de l'instabilité financière.

S'interroger sur ce que veulent ces organisations revient à s'interroger sur ce que veulent les gouvernements. Les gouvernements n'ont en effet pas nécessairement tous les mêmes objectifs du simple fait que ce sont des gouvernements. Les objectifs des différentes organisations de la société civile reflètent la diversité de ces organisations : ils vont de la protection de l'environnement au rétablissement du protectionnisme à l'ancienne, en passant par la fin du capitalisme et la recherche de la liberté et de la justice pour tous dans un monde interdépendant. Mais une idée fondamentale prévaut dans l'ensemble du mouvement protestataire : la nécessité de mettre fin au caractère secret et fermé du processus de décision. Ceux qui ont appelé à la mobilisation en septembre 2001 préconisent, par exemple, « une réforme institutionnelle propre à assurer la transparence, une pleine responsabilité à l'égard du

On trouve un exemple des distorsions les plus choquantes de la prise de décisions économiques à l'échelle mondiale dans ce qui s'est passé au Québec, lorsque l'accès au texte a été refusé aux citoyens alors qu'il était communiqué à des centaines de dirigeants d'entreprise.

public et la participation des populations aux procédures courantes de décision de la Banque mondiale et du FMI ». D'autres organisations adressent des revendications analogues aux gouvernements nationaux, aux responsables des négociations commerciales et à d'autres institutions internationales. Mais toutes se plaignent, à juste titre, du poids excessif désormais accordé aux entreprises dans l'élaboration des règles concernant l'intégration économique, au détriment d'autres intérêts, dont l'intérêt public.

Face à ces organisations, la priorité est à l'évidence de contenir la violence. La majorité non violente a déjà pris des mesures pour exclure les hooligans ; elle propose également des codes de conduite pour assurer des manifestations pacifiques. S'il est tout à fait légitime que les ONG s'expriment publiquement et se réunissent de façon pacifique, ce n'est pas à elles qu'il appartient de garantir la sécurité publique. Les opérations de sécurité entourant les rassemblements mondiaux ont été largement défectueuses. De nombreux cas de brutalité policière extrême, exercée contre des manifestants non violents, voire de simples spectateurs, ont été rapportés par Amnesty International et d'autres organisations. Nombre de manifestants sont d'ailleurs convaincus que la violence est souvent permise, ou même délibérément

provoquée par les forces de police qui cherchent des prétextes pour procéder à des arrestations massives. Il est donc essentiel d'assurer un maintien de l'ordre digne de ce nom en coopération avec les manifestants pacifiques. À long terme, la question fondamentale reste cependant de savoir comment répondre aux demandes d'élargissement de la participation à la gouvernance mondiale. Lors des négociations commerciales de Québec, l'accès au texte a été refusé aux citoyens alors qu'il était communiqué à des centaines de dirigeants d'entreprise. Voilà un exemple des distorsions les plus choquantes de la prise de décisions économiques à l'échelle mondiale. Si des institutions comme l'OMC et le FMI ont fait des progrès en matière d'information du public, rares sont celles qui ont élaboré des dispositifs efficaces permettant à ce dernier de participer à leurs travaux.

Il existe pourtant des modèles à suivre pour promouvoir la participation du public. En 1948, le projet initial d'Organisation internationale du commerce prévoyait que les ONG recevraient des documents, proposeraient l'inscription de points à l'ordre du jour et prendraient même la parole lors de conférences. De nombreux accords environnementaux stipulent que les ONG « techniquement qualifiées » dans des domaines se rattachant à ces accords peuvent être admises en qualité d'observateur et/ou prêter leur concours au Secrétariat. À moins qu'une écrasante majorité d'États membres ne s'y oppose, les organisations sont donc associées à leurs travaux, garantissant ainsi une large participation tout en écartant la minorité violente.

Ce n'est pas aux réseaux transnationaux de la société civile qu'il incombe d'élaborer les règles et ils ne le feront pas. Les décisions finales doivent relever des gouvernements. Mais le mouvement protestataire a pris trop d'ampleur pour continuer à être ignoré et il ne disparaîtra pas de lui-même. À moins de se relocaliser en Antarctique, les organisations internationales et les entreprises devront donc offrir aux organisations de la société civile des moyens de se faire entendre de façon satisfaisante. Ces organisations soulèvent souvent des questions de fond importantes sur les graves lacunes des règles actuelles de gestion de la planète. Prendre en compte leur point de vue est par conséquent aussi un moyen d'élaborer des règles plus appropriées et plus efficaces, des règles jouissant d'une plus grande légitimité et, donc, politiquement viables. ■

Références

- *The Third Force : The Rise of Transnational Civil Society*, Ann Florini ed., Carnegie Endowment for International Peace, 2000.
- À paraître, *The New Rules for Running the World*, Ann Florini, Carnegie Endowment for International Peace.

La durabilité est une bonne affaire

Chris Boyd, Premier Vice-Président, Environnement et Affaires publiques, Lafarge*

La durabilité, la rentabilité, le respect de l'environnement et la responsabilité sociale sont les nouveaux maître-mots du rapport annuel de nombreuses entreprises. Partout, les entreprises proclament leur attachement aux principes du développement durable. Est-ce là une nouvelle croisade morale des grandes entreprises ou simplement le résultat de la pression exercée par des manifestants comme ceux de Seattle ou de Gênes ?

Pour certains, l'un ou l'autre de ces arguments peut être vrai, mais dans l'ensemble, la durabilité est principalement une question de saine gestion des entreprises. En fait, il n'y a pas de contradiction fondamentale entre le souci de l'environnement ou la responsabilité sociale et la recherche du profit, qui est, pour une grande part, à l'origine du monde développé tel que nous le connaissons aujourd'hui. En un mot, la recherche du profit est toujours une motivation valable. Cela ne veut pas dire que le jeu sans freins des forces du marché assurera la durabilité. Il appartient évidemment aux pouvoirs publics de mettre en place le cadre qui convient pour que les marchés atteignent les résultats plus diversifiés que nous cherchons tous pour notre planète. En matière d'environnement, il y a des externalités – des coûts qui ne sont pas à la charge des pollueurs – qui, actuellement, sont exclues des facteurs influant sur le marché. Cela tient à diverses raisons, mais principalement au fait que, jusqu'à une époque récente, des ressources comme l'air pur et l'eau propre ont été simplement considérées comme gratuites. Dans le passé, il y a eu des cas où l'on a réussi à internaliser ces externalités – la transformation de vaines pâtures en propriété privée, qui a créé la nécessité de préserver l'environnement, en est un exemple – même si cela ne s'est pas fait sans conflits.

Les émissions de gaz à effet de serre provoquant un réchauffement de la planète sont, de toute évidence, une externalité environnementale qui doit être internalisée. Rares sont les pays où les émissions sont réglementées ou fiscalisées d'une quelconque manière. Dans la plupart des pays, l'émission de CO₂ n'entraîne pas de coût pour les entreprises. Elles sont donc peu incitées à modifier leur comportement tant qu'il n'y a pas d'intervention des pouvoirs publics. De fait, bon nombre d'entreprises s'efforcent de parvenir à un accord mondial pour combattre le changement climatique.

Ceci leur permettrait de procéder aux ajustements économiques nécessaires de façon ordonnée. Les gouvernements ont aussi un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'un cadre qui permette aux marchés de fonctionner d'une manière responsable vis-à-vis de la société. Les politiques fiscale et de dépenses publiques devraient être conçues de manière à compléter l'économie de marché en fournissant biens et services publics de façon efficace. Et pour entrer dans un domaine peut être plus controversé, on peut dire

Il n'y a pas de contradiction fondamentale entre le souci de l'environnement ou de la responsabilité sociale et la recherche du profit. En un mot, la recherche du profit est toujours une motivation valable.

que les gouvernements sont les principaux responsables du respect des droits de l'Homme et de la lutte contre la corruption, même si les entreprises, en particulier les grandes multinationales, ne peuvent pas ignorer et de fait n'ignorent pas ces questions.

L'intérêt des entreprises

Cependant, il est dans l'intérêt des entreprises de tendre davantage vers la durabilité même avant que le marché n'en ait totalement intégré les principes. Prenons l'exemple du changement climatique. Le secteur du ciment est un important producteur de CO₂, le principal gaz à effet de serre, représentant environ 5 % des émissions mondiales. En tant que premier producteur mondial de ciment, Lafarge a intérêt à réduire son intensité de carbone, d'abord pour se préparer à un monde futur où les émissions de carbone seront limitées, mais aussi pour éviter une législation élaborée à la hâte et mal conçue. Il n'y a pas que Lafarge à réagir de la sorte mais aussi des entreprises du secteur pétrolier comme BP et Shell, d'autres dans le secteur de l'électricité comme TransAlta, ou encore Dupont pour les produits chimiques. Toutes ont une approche analogue du changement climatique. Du point de vue de la responsabilité sociale, notre

défense de la durabilité est aussi fondée sur les intérêts bien compris des entreprises. Nos cimenteries et nos carrières dominent souvent les autres industries dans les localités où elles sont installées. Lafarge a compris, au cours de ses presque 170 années d'existence, que le « permis d'exploitation » délivré implicitement par la communauté locale à l'issue d'actions fondées sur le dialogue et la transparence, est aussi important que les autorisations réglementaires remises par les autorités. Sans le soutien et la compréhension de la communauté locale, l'extension des activités extractives ou les changements de combustibles au profit de l'utilisation de combustibles résiduels (comme les pneus usés, qui réduisent les coûts et permettent d'économiser les combustibles fossiles), seraient plus difficiles, sinon impossibles, à obtenir. Notre activité deviendrait précaire et moins flexible.

En agissant selon les principes de la durabilité, les entreprises peuvent devenir plus compétitives, plus résistantes aux chocs, plus adaptables dans un monde en rapide évolution, plus unies dans leurs objectifs.

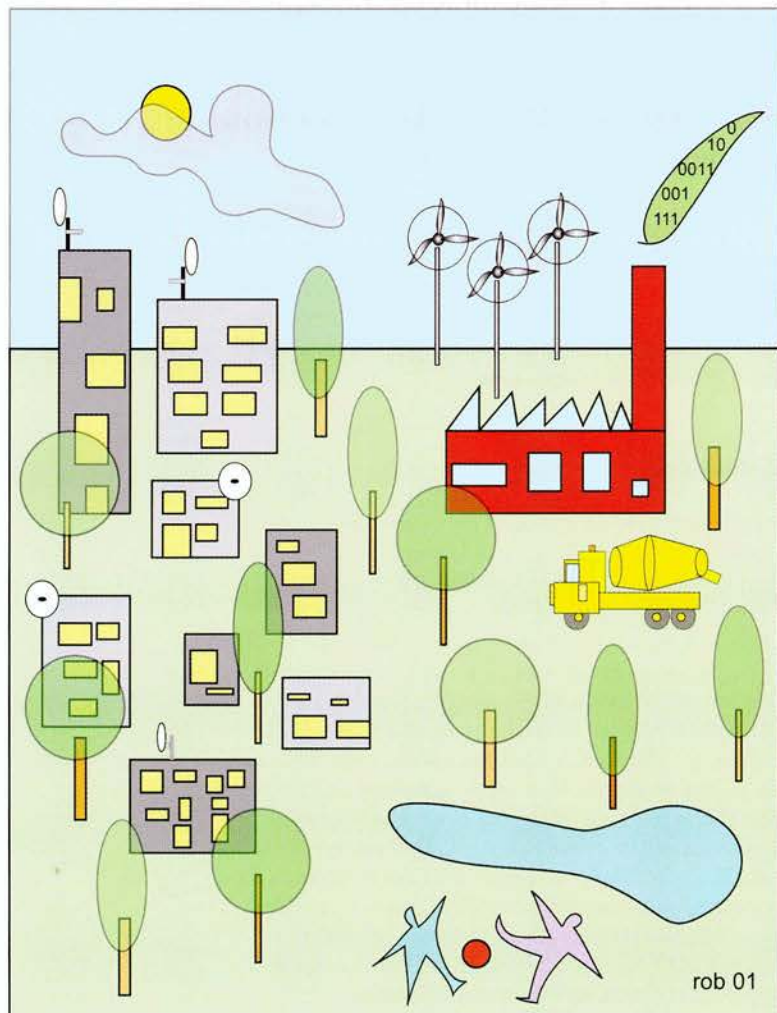
Elles seront aussi plus à même d'attirer et de retenir les clients et les meilleurs salariés tout en étant plus à l'aise sur les marchés financiers et avec les autorités chargées de la réglementation.

Les marchés financiers commencent à percevoir ces effets positifs. Entre le 1er janvier 1999 et le 30 juin 2000, le Dow Jones Sustainability Group World Index – composé d'entreprises gérées selon les règles de la durabilité dont Lafarge – a dépassé le Dow Jones Global World Index de 127 points de base en dollars. Cet indice regroupe les 10 % d'entreprises considérées comme les plus performantes en matière de développement durable. Leur avantage en valeur s'est affiché à la fois sur le marché haussier et le marché à la baisse.

Une stratégie qui rapporte

Les principaux facteurs opérationnels de la durabilité constituent pour les entreprises manufacturières un bon concept stratégique pour améliorer leurs résultats :

- **Eco-efficacité** : La réduction de la consommation de matières premières naturelles limitées ou de la consommation de combustible, la diminution de la production de déchets et l'utilisation de produits dérivés provenant d'autres industries permettent aux entreprises de réduire leurs coûts ;
- **Amélioration de la valeur ajoutée des produits** : Avec une stratégie axée sur la durabilité, les entreprises comptent pouvoir élargir leurs gammes de produits pour vendre des produits plus complexes et plus technologiques, comportant une valeur ajoutée plus importante (licences, technologie exclusive etc.). Les liens avec les clients et les utilisateurs deviendront plus étroits et plus durables et la loyauté s'en trouvera améliorée ;
- **Création de nouveaux débouchés** : Une politique orientée vers la durabilité devrait faciliter l'expansion des entreprises dans de nouveaux pays ou de nouvelles régions grâce à des méthodes d'intégration plus sensibles et plus anticipatives et à une stratégie environnementale plus développée. De nouveaux produits permettront aux entreprises de mieux répondre aux nouvelles attentes de leurs clients ;
- **Renforcement d'une gestion responsable vis-à-vis de la société** : Cette politique renforcera la culture d'entreprise, aidera les entreprises à conserver la loyauté de leurs salariés et leur permettra d'en attirer de nouveaux ayant un potentiel élevé ;
- **Amélioration de la réputation** : Une stratégie anticipative aidera les entreprises à conserver leur « permis d'exploitation ». Elle améliorera leur image afin de maintenir la valeur de la marque, ainsi que la qualité de leurs relations avec les autorités et communautés locales. Cela contribue à réduire la possibilité de nouveaux impôts et de réglementations inadaptées et à éviter des crises.



Des marchés intelligents

Une fois établi le cadre qui convient, des marchés concurrentiels et ouverts sont un bon moyen pour progresser vers la durabilité. Les marchés, malgré toutes leurs imperfections, sont encore le meilleur instrument que l'homme ait trouvé comme source d'innovation et d'efficacité. En récompensant la réussite, les marchés canalisent l'énergie créatrice. Il est difficile d'imaginer que des autorités gouvernementales, aussi bien intentionnées ou efficaces soient-elles, réussissent à fournir un meilleur accès à la durabilité que le mécanisme du marché ; à condition bien sûr qu'il fonctionne dans un cadre encourageant la durabilité. Bien entendu, le développement durable ne doit pas servir d'excuse aux gouvernements pour alourdir les réglementations et multiplier les impôts. Prenons l'exemple du gouvernement français qui a essayé d'imposer par la loi l'établissement de rapports sur la durabilité s'appuyant sur plus de trente indicateurs dans le seul domaine social. Prenons encore l'exemple des États-Unis où la législation relative au Superfund profite essentiellement aux juristes. Il faudrait consacrer davantage d'énergie pour que les prix et autres signaux permettent aux marchés de fonctionner d'une manière plus durable. Cela veut dire convaincre, et non contraindre. Après tout, la durabilité ne progressera pas si ceux qui sont censés la mettre en œuvre perdent de vue le sens du concept. Cela signifie également que les gouvernements devraient adopter une stratégie globale. Le développement durable, par sa nature même, ne se prête pas aux méthodes fragmentaires, non coordonnées, que différents ministères ont tendance à employer. On en a pour exemple les énormes subventions toujours versées aux combustibles fossiles dans de nombreux pays alors

qu'elles sont en contradiction avec les préoccupations que suscite le changement climatique.

Nul n'a le monopole du savoir sur la façon de s'acheminer vers la durabilité. Le dialogue et le partenariat, entre les gouvernements et la société civile en général, d'une part, et les entreprises, d'autre part, sont le moyen d'aller de l'avant. Qui sait exactement quels sont les accords et les initiatives qui en découleront ? Ce qui est clair, c'est que les marchés peuvent et doivent fonctionner pour le profit de tous. Sans eux, le progrès en direction d'un développement durable à l'échelle planétaire sera beaucoup plus difficile, sinon impossible. ■

**Chris Boyd a été l'un des intervenants du Forum 2001 de l'OCDE sur le Développement Durable et la Nouvelle Économie, qui a eu lieu en mai. Il est Président du Comité de l'Environnement du Comité Consultatif Économique et Industriel (BIAC) auprès de l'OCDE. Lafarge est un leader mondial du secteur des matériaux de construction comptant 85 000 salariés dans 75 pays. Les positions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur.*

Références

- Forum : Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales », série d'articles, dans L'Observateur de l'OCDE, n° 225, mars 2001. Voir aussi Policy Brief sur le site www.oecd.org/publications/Pol_brief/
- Schmidheiny, Stefan, *Changing Course : A Global Perspective on Development and the Environment*, Business Council for Sustainable Development, MIT Press, Cambridge, 1992.
- *Sustainable America*, The President's Council on Sustainable Development, US Government Printing Office, Washington, D.C., 1996.
- Witherell, B., Maher, M., « Le développement durable suppose des entreprises responsables », L'Observateur de l'OCDE, n° 226-227, été 2001. Voir www.observateuroecd.org

Taxation and Electronic Commerce

Implementing the Ottawa Taxation Framework Conditions

An invaluable reference for all those interested in how governments around the globe are responding to the taxation challenges presented by e-commerce.

ISBN: 92-64-18595-X

€ 65 US\$ 57



www.oecd.org/bookshop

Mondialisation : et si les travailleurs y trouvaient leur compte ?

Tim Harcourt, Économiste Principal, Australian Trade Commission

Les travailleurs des pays industrialisés doivent-ils craindre la mondialisation et ses supposés effets négatifs sur l'emploi ? Des études récentes montrent, au contraire, que les entreprises exportatrices offrent de meilleures conditions à leurs salariés.

Depuis Seattle, en novembre 1999, on assiste à une vague de manifestations hostiles à la mondialisation : on l'a vu à Washington, à Prague, à Melbourne et, plus récemment, à Göteborg et à Gênes. Les manifestants hostiles à la mondialisation expriment leur inquiétude sur des sujets aussi divers que l'environnement, la pauvreté dans le monde, la stratégie des multinationales et la politique commerciale. Les partisans de la mondialisation et de la libéralisation des échanges insistent pour leur part sur les retombées bénéfiques, en termes d'efficacité, de dynamisme et de bien-être économique que l'ouverture des marchés apporte aux citoyens, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Cette agitation ne doit pas occulter une question clé : quelle est l'incidence de la mondialisation sur le marché du travail ? La libéralisation des échanges profite-elle aux travailleurs ? Quelle est l'incidence des échanges sur les salaires ?

Les économistes se sont souvent penchés sur la question, mais essentiellement sous l'angle des importations et de leurs effets sur les travailleurs des économies industrialisées. En Grande-Bretagne,

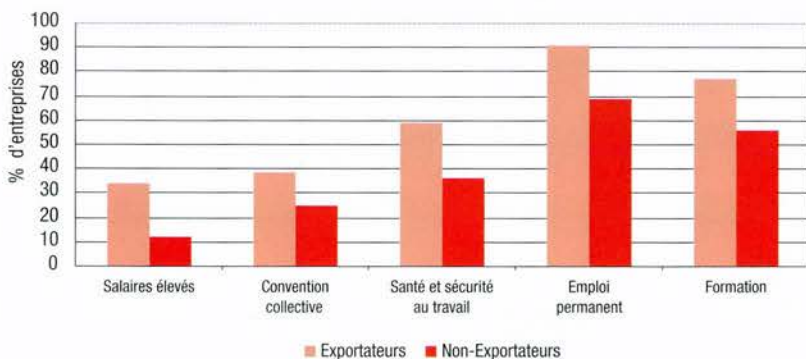
par exemple, Adrian Wood, spécialiste de l'économie du développement, a voulu mesurer l'impact des échanges entre les pays du Nord et les pays du Sud sur les salaires des travailleurs non qualifiés des pays du Nord. Selon lui, les échanges ont un impact négatif sur les salaires des travailleurs non qualifiés des pays du Nord. Ses conclusions ont toutefois été contestées par d'autres économistes qui observent que l'essentiel des flux commerciaux et d'investissement s'opère entre les économies de l'OCDE, et non pas entre les économies de l'OCDE et les pays en développement. En outre, nombre de ces économistes estiment que la technologie a une incidence plus importante sur le marché du travail que les échanges.

Cependant, on s'est moins interrogé sur les *exportations*, qui constituent l'autre dimension des échanges. C'est dommage, car le secteur exportateur, avec tout son dynamisme et l'importance qu'il donne au savoir, amène souvent des améliorations sensibles pour les travailleurs au sein des économies nationales. C'est ce que révèle une étude, publiée en 2000 par l'Australian Trade Commission,

selon laquelle les entreprises exportatrices versent des rémunérations de 60 % supérieures, en moyenne, à celles versées par les entreprises qui n'exportent pas. Et l'observation demeure vraie quelles que soient la nature des branches d'activité concernées et la taille des entreprises. Les entreprises exportatrices australiennes sont, en outre, davantage susceptibles de recourir à la négociation collective pour revaloriser les salaires et stimuler la productivité que celles qui n'exportent pas, qui se contentent plutôt de verser le salaire minimum.

L'incidence des exportations ne porte pas seulement sur les salaires. L'étude réalisée en Australie rassemble des données couvrant d'autres aspects de l'emploi. Les entreprises exportatrices se préoccupent davantage

L'avantage des exportateurs



Source : Australian Trade Commission

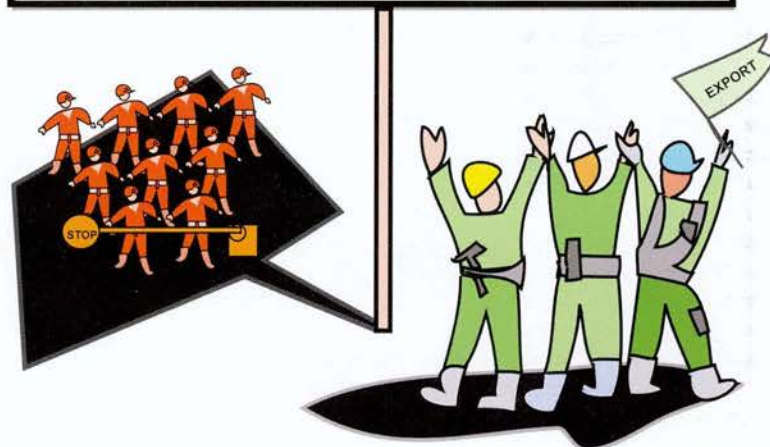
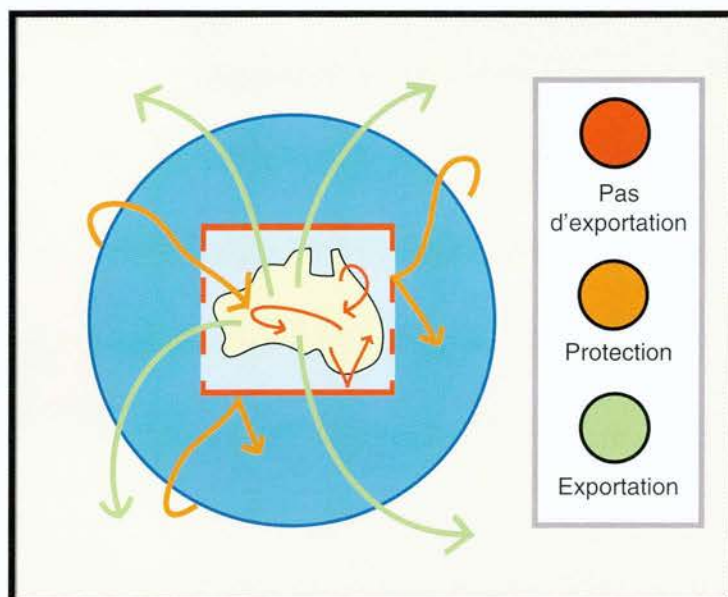
d'hygiène et de sécurité au travail que celles qui restent sur leur marché domestique. Les entreprises exportatrices marquent également des points en matière de conditions et de sécurité de l'emploi : elles concentrent une plus forte proportion d'emplois à plein temps et d'emplois permanents que celles qui n'exportent pas.

La différence vient à vrai dire en grande partie de l'attitude des entreprises à l'égard du capital humain. L'étude australienne met en évidence l'effort des entreprises exportatrices en faveur de la formation de leurs employés. Elles encouragent davantage la formation de leurs salariés, ainsi que l'équipement en ordinateurs. Elles nouent souvent des alliances avec des universités et des centres de formation, et investissent dans le développement des plans de carrière de leurs employés. Leur effort de formation leur permet, en outre, de mieux s'insérer dans la société de l'information et leur présence sur les marchés internationaux leur procure des retombées positives en matière de technologie et de connaissances. Autant de facteurs qui contribuent ensuite à améliorer la productivité et la performance globale de l'entreprise.

Ces avantages peuvent sembler évidents pour les pays de l'OCDE, mais qu'en est-il des économies en développement et des économies en transition ? Les observations de l'étude australienne se trouvent confirmées en Bulgarie, en Turquie, en République tchèque, au Chili, au Mexique et à Taiwan. Dans tous ces pays, l'efficacité accrue des entreprises exportatrices conduit à une hausse de la productivité, qui renforce la compétitivité de l'économie tout en améliorant les conditions de travail de la main-d'œuvre nationale. Quelles leçons retenir de ces faits ? Il convient d'abord de ne pas négliger la question des exportations dans la complexe équation des échanges. N'oublions pas cette évidence : les importations d'un pays sont les exportations d'un autre pays. Par ailleurs, cette étude montre que les exportateurs sont de bons employeurs sur des plans aussi importants que le salaire, l'hygiène et la sécurité au travail, les conditions d'emploi, la sécurité de l'emploi et la formation. Cet aspect ne doit pas être négligé quand on s'interroge sur l'incidence des échanges, dans les pays de l'OCDE comme dans les économies en développement et les économies en transition.

S'intégrer dans l'économie mondiale

Pour convaincre les non-exportateurs et les importateurs privés des barrières protectionnistes qui offriraient une réponse politique aux problèmes soulevés par la mondialisation, les économies nationales doivent créer des institutions du marché du travail. Les systèmes d'enseignement et de formation ont un rôle déterminant à jouer car ils permettent au marché du travail de s'adapter à mesure que l'économie évolue et que les activités nouvelles remplacent les activités anciennes. Même sur la question des échanges et des salaires, Adrian Wood ne préconise pas un retour au protectionnisme. Il prône des politiques d'adaptation sur le marché du travail grâce, notamment, à un effort de formation visant les



rob. 01

travailleurs non qualifiés et peu qualifiés dans les pays du Nord. Des institutions du marché du travail justes et efficaces seront la meilleure garantie contre un retour du protectionnisme. ■

Références

- Freeman, R (1995), "Are your wages set in Beijing", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9 No 3, été, pp.15-32.
- Harcourt, T., "Why Australia Needs Exports: The Economic Case for Exporting," Harcourt, T, Australian Trade Commission, Sydney, 2000.
- Moore, M., "The WTO: Challenges Ahead," intervention devant le National Press Club, Canberra (Australie), 5 février 2001.
- Richardson, J. David et Lewis, H., *Why Global Commitment Really Matters!* Institute for International Economics, Washington DC, à paraître.
- Wood, A., "How Trade Hurt Unskilled Workers," *Journal of Economic Perspectives*, 1995, Vol. 9 No 3, été, pp.15-32.
- *World Development Report 1995: Workers in an Integrating World*, Banque Mondiale, 1995.

Services en ligne de l'OCDE

SourceOECD

www.SourceOECD.org

Un seul abonnement institutionnel permet un accès illimité aux ouvrages, périodiques et statistiques de l'OCDE en ligne

OECD *direct*

www.oecd.org/OECDdirect

Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

OECD
ONLINE BOOKSHOP

www.oecd.org/bookshop

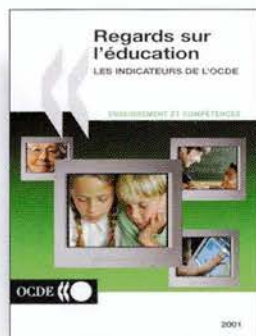
Choisissez dans notre catalogue en ligne (versions papier, électronique et CD-ROM) - et maintenant, *pay-per-view*.



Commerce électronique et fiscalité
Mise en œuvre des conditions cadres d'Ottawa sur la fiscalité



Perspectives des communications de l'OCDE



Regards sur l'éducation
Les indicateurs de l'OCDE



Eco-Santé OCDE 2001
Analyse comparative de 30 pays de l'OCDE



Perspectives économiques de l'OCDE



Perspectives de l'emploi de l'OCDE



www.oecd.org

Les OGM : enjeux scientifiques, sanitaires et sociaux

Peter Kearns, Direction de l'Environnement de l'OCDE

Pouvons-nous être certains que les aliments que nous consommons quotidiennement ne sont pas dangereux pour notre santé ? Avec la mondialisation et la multiplication des cultures génétiquement modifiées, cette interrogation apparaît plus complexe.

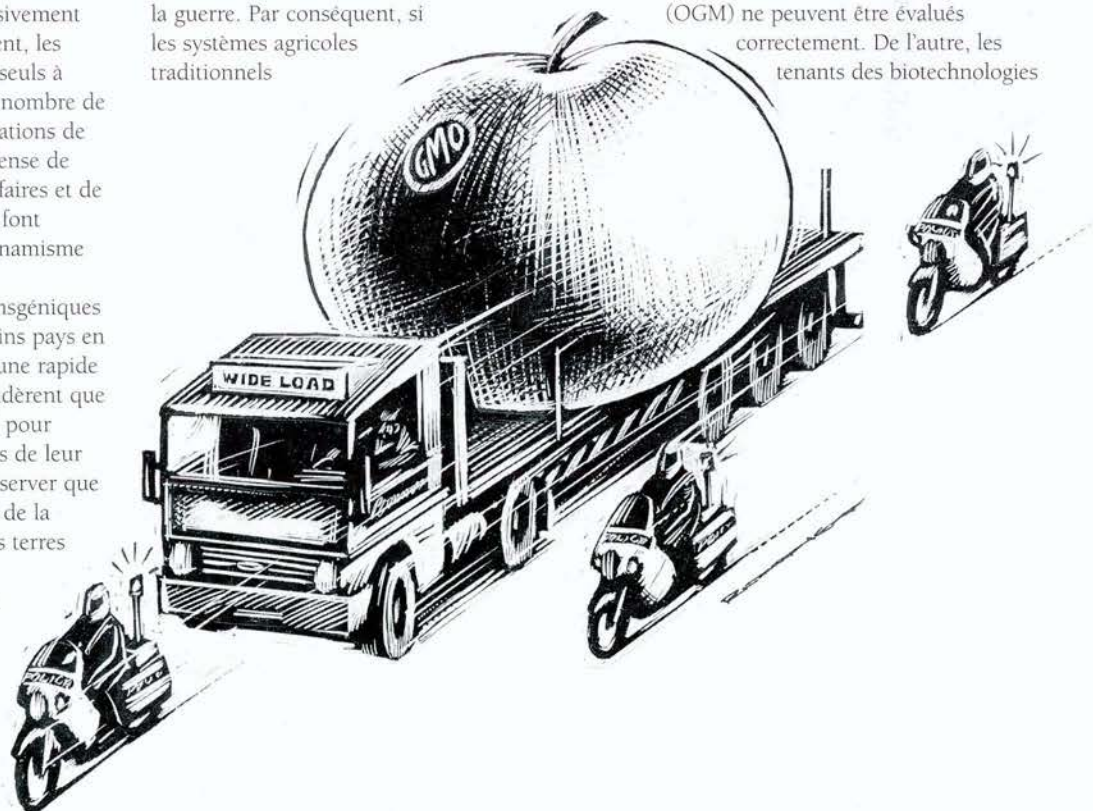
Depuis près de vingt ans, l'OCDE et ses pays membres cherchent à évaluer scientifiquement la sécurité des nouveaux produits biotechnologiques. Mais le monde évolue et face à la question des aliments transgéniques, les décideurs publics se trouvent confrontés à deux nouveaux enjeux de taille. Premièrement, la commercialisation des plantes et aliments génétiquement modifiés ne concerne pas seulement les pays de la zone de l'OCDE, mais s'étend progressivement au reste du monde. Deuxièmement, les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à s'attaquer à cette question. Dans nombre de pays, d'autres acteurs - les associations de consommateurs, les ONG de défense de l'environnement, le milieu des affaires et de l'industrie - s'y sont intéressés et font preuve dans ce domaine d'un dynamisme toujours croissant.

Dès qu'on parle d'aliments transgéniques tout est matière à division. Certains pays en développement qui connaissent une rapide croissance démographique, considèrent que le génie génétique est primordial pour subvenir aux besoins alimentaires de leur population. A ce titre, ils font observer que les habitants de la Chine - 20 % de la population mondiale sur 7 % des terres émergées - et de l'Amérique du Nord, consomment des produits génétiquement modifiés depuis près d'une dizaine d'années et que cependant aucune publication scientifique n'a jusqu'à présent mis en évidence un quelconque effet préjudiciable. Pour autant, de

nombreuses associations de consommateurs estiment qu'il est trop tôt pour rejeter d'éventuelles incidences que l'on ne peut prévoir à long terme. Par ailleurs, d'aucun soutiennent que le problème de la faim dans les pays en développement n'est pas dû à l'absence de cultures génétiquement modifiées, mais à la pauvreté, aux carences du système de distribution alimentaire, aux verrous bloquant les transferts de technologies et à la guerre. Par conséquent, si les systèmes agricoles traditionnels

pouvaient être conduits efficacement, ils suffiraient à nourrir les populations.

Les considérations écologiques, et tout particulièrement les risques et avantages potentiels des plantes transgéniques, occupent également une place prépondérante dans le débat. D'un côté, de nombreux groupes de défense de l'environnement s'accordent à penser qu'en l'état actuel des connaissances, les risques liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ne peuvent être évalués correctement. De l'autre, les tenants des biotechnologies



affirment que l'intérêt des plantes transgéniques pour l'environnement est déjà prouvé dans la mesure où, par exemple, la

conférence que les décisions concernant les aliments transgéniques, et l'évaluation de leur sécurité, doivent impérativement

instances nationales et internationales compétentes en matière de biotechnologies modernes devraient, selon lui, s'engager à être présentes au sein des assises réunissant les différents acteurs.

Le droit de chacun à disposer d'une nourriture saine et d'un environnement sûr quel que soit le pays dans lequel il vit, est reconnu par tous. Cependant, certains pays en développement ont besoin d'une aide financière afin de mettre en œuvre les capacités de recherche et les moyens susceptibles de leur conférer l'autonomie nécessaire pour déterminer préalablement le danger potentiel et l'utilité de tel développement, tel aliment transgénique ou telle nouvelle méthode de production agricole. De surcroît, il convient de renforcer la recherche financée par des fonds publics de nature à susciter un regain de confiance qui permettrait, en tout état de cause, de lancer dans les pays développés comme dans les pays en développement, des projets n'offrant a priori aucune perspective de retour sur investissement.

La phase suivante des travaux conduira l'OCDE à cerner la problématique la plus fréquemment évoquée au cours des réunions consacrées à la sécurité sanitaire des aliments et aux biotechnologies. Il s'agira de déterminer les fondements scientifiques de l'étude des effets des organismes transgéniques sur l'environnement.

La polarisation extrême des positions relatives aux perspectives offertes par les biotechnologies modernes rend peu vraisemblable la réduction de ces divergences à brève échéance. Néanmoins, les experts de l'OCDE sont amenés à jouer un rôle important : identifier les besoins des différents acteurs à l'échelle planétaire afin d'y apporter des réponses. ■

Pour en savoir plus

- Site web de la Conférence de Bangkok <http://www.oecd.org/bangkok/>
- Activités de l'OCDE dans le domaine des biotechnologies <http://www.oecd.org/ehs/icgb/>
- Résultats de la réunion consultative organisée par l'OCDE avec les ONG <http://www.oecd.org/subject/biotech/ngoconsultation-fr.htm>
- De nombreux documents de l'OCDE portant sur les biotechnologies ou la sécurité biologique peuvent être consultés à l'adresse <http://www.oecd.org/ehs/public.htm>

Les consommateurs du monde entier revendiquent leur droit à connaître la composition exacte des produits alimentaires qu'ils achètent et à savoir s'ils ont subi une modification génétique, s'ils sont sans danger ou non.

résistance aux ravageurs permet de réduire les applications de pesticides aux effets toxiques.

Si la plupart des acteurs du débat ne rejettent nullement les biotechnologies en tant que telles, ils souhaitent cependant que les procédés et produits issus des biotechnologies modernes fassent l'objet d'une surveillance et d'un suivi plus rigoureux. Beaucoup déplorent l'insuffisance actuelle des travaux scientifiques consacrés aux effets des OGM sur la santé humaine ou l'environnement.

Une chose cependant est indiscutable : la nécessité d'une plus grande transparence. Les consommateurs du monde entier revendiquent leur droit à connaître la composition exacte des produits alimentaires qu'ils achètent et à savoir s'ils ont subi une modification génétique. Ils demandent aussi à savoir si leur alimentation est sans danger ou non.

Faire converger des positions aussi extrêmes est manifestement une gageure, mais on peut déjà commencer par décrire les points de vue en présence et les arguments avancés. Afin d'entamer le recensement des opinions et des attentes de tous les acteurs concernés par la question des OGM, en novembre 1999 l'OCDE a invité à se réunir à Paris, une cinquantaine d'organisations non gouvernementales appartenant à la société civile, aux milieux scientifiques et au monde des affaires. Deux grands sujets de préoccupation sont apparus : la santé des consommateurs et la sécurité des aliments.

La sécurité de l'alimentation a fait l'objet d'une conférence, organisée trois mois plus tard à Édimbourg sur le thème des aliments génétiquement modifiés. Des représentants de pays Membres et non-membres de l'OCDE, ainsi qu'une diversité d'acteurs choisis y ont participé. Entre autres conclusions, il ressort notamment de cette

conférence que les décisions concernant les aliments transgéniques, et l'évaluation de leur sécurité, doivent impérativement concilier, davantage que par le passé, ouverture et transparence. L'opinion publique réclame, à cet effet, d'être consultée et informée des différentes étapes du processus de décision.

La question de "l'ouverture et la transparence" a été reprise lors de la conférence Biotechnologies modernes, nouveaux aliments et nouvelles cultures : enjeux pour la science, la sécurité et la société organisée conjointement par l'OCDE et le Royaume-Uni en juillet. Cette conférence a rassemblé des experts d'organisations intergouvernementales, d'institutions scientifiques, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, des milieux industriels, ainsi que des représentants d'organismes de réglementation et des sphères gouvernementales. Elle avait pour objectif de réfléchir aux moyens d'intégrer les meilleurs acquis scientifiques en vu d'un consensus international, et d'affiner le concept de consultation ouverte et transparente avec tous les acteurs concernés.

La Conférence d'Édimbourg s'était surtout intéressée aux attributs du principe de sécurité envisagés dans le cadre de l'évaluation de nouveaux aliments génétiquement modifiés (toxicité, allergénicité et nutrition, par exemple). Son président, Sir John Krebs, en a conclu à la nécessité de revoir certaines des méthodes actuellement appliquées. Le président de la Conférence de Bangkok, Lord Selborne, a indiqué, pour sa part, qu'à l'avenir, ces informations devraient non seulement avoir pour but de se conformer aux dispositions réglementaires, mais également de remplir, du moins partiellement, l'obligation de rendre des comptes à toutes les parties intéressées : société civile, pays, et organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement. En outre, toutes les

Suivre le découplage à la trace

Kenneth G. Ruffing, Direction de l'Environnement de l'OCDE

Comment peut-on être sûr de l'efficacité des mesures prises pour freiner les atteintes à l'environnement ? La fiabilité des moyens utilisés pour mesurer les résultats est essentielle pour relever ce défi.

Les ministres des pays de l'OCDE ont convenu en mai, lors de leur réunion annuelle, que la croissance économique ne devrait pas entraîner une accélération de la dégradation de l'environnement au cours des dix prochaines années. Pour y parvenir, les gouvernements devront disposer de moyens permettant de mesurer l'efficacité des actions menées pour découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement. L'élimination du plomb dans l'essence ne suffit pas : il faut pouvoir démontrer qu'il n'existe pas de lien entre l'augmentation de la circulation et les émissions accrues de gaz nocifs. Car faute d'un tel découplage, il ne peut y avoir de développement durable. Les gouvernements des pays membres ont demandé à l'OCDE d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer les progrès dans les trois domaines du développement durable économiques, sociaux et environnementaux – et notamment le découplage environnemental.

L'OCDE travaille depuis de nombreuses années à l'élaboration d'indicateurs, y compris dans le cadre de ses examens des politiques environnementales des pays membres de l'Organisation et de certains pays non-membres. Désormais une partie importante de la stratégie environnementale sera de mettre davantage l'accent sur le rythme du découplage, peut-être en s'inspirant de l'étude consacrée récemment à l'Allemagne (voir encadré). Des indicateurs de découplage seront nécessaires à la fois pour la pollution (air, eau, déchets...) et pour l'utilisation des ressources naturelles (changement climatique, eau, protection des écosystèmes, diversité biologique...). Le choix et la présentation devront être dictés

par l'utilité de ces indicateurs pour l'action des pouvoirs publics et par l'ampleur du découplage requis.

On peut parler de découplage fort lorsque au moins la croissance économique n'entraîne pas d'aggravation de la dégradation de l'environnement. Ce cas de figure n'est pas fréquent, mais on a pu l'observer pour l'émission de plusieurs polluants atmosphériques locaux, les rejets de CFC appauvrissant la couche d'ozone et les émissions de plomb imputables à l'essence. Mais, bien plus souvent, on relève un découplage faible. Au cours des dernières décennies, la plupart des pays de l'OCDE sont parvenus à un certain niveau de découplage entre la croissance économique et les atteintes à l'environnement dues à l'utilisation d'énergie, d'eau et de ressources, bien que la dégradation de l'environnement se soit poursuivie. En ce qui concerne l'énergie, par exemple, la consommation finale totale des pays de l'OCDE a progressé de 17 % entre 1980 et 1998, mais l'intensité énergétique de l'activité économique (c'est-à-dire le rapport entre approvisionnements totaux en énergie primaire et PIB) a baissé de 16 % sur la même période. Malheureusement, en ce qui concerne des sources indirectes de pressions sur l'environnement on ne perçoit pas pour l'instant de signe clair d'un découplage, même faible. C'est le cas pour la production de déchets municipaux et pour l'utilisation de transports, notamment l'automobile, dans la plupart des pays de l'OCDE.

Alors qu'un découplage fort s'impose à l'évidence en cas de pollution toxique, un découplage faible sera suffisant pour l'utilisation de ressources naturelles. La science environnementale peut aider à

déterminer les seuils « corrects » des pressions environnementales, par exemple en déterminant la quantité maximale d'un certain polluant qu'un écosystème aquatique peut assimiler.

En revanche, la définition des limites effectives est une question politique. En effet, compte tenu des coûts et des avantages pour la société liés à l'obtention d'un certain degré de découplage, il n'est pas toujours possible de déterminer scientifiquement le niveau « adéquat » de découplage. L'utilisation d'une ressource naturelle renouvelable, qu'il s'agisse de l'eau ou d'une espèce animale ou végétale, ne devrait pas dépasser sa capacité de régénération. Au-delà, établir le bon niveau d'utilisation demande une détermination correcte des prix mais suppose aussi de laisser le marché décider quel usage en sera fait au prix fixé.

Il faut donc faire en sorte que les utilisateurs paient l'intégralité du coût d'utilisation de la ressource, par exemple en supprimant les subventions préjudiciables à l'environnement et en veillant à ce que les entreprises « internalisent » la totalité de leurs coûts environnementaux. Pour freiner la croissance relative de la demande en biens et services particulièrement polluants ou gros consommateurs de ressources, on peut aussi s'attacher à faire évoluer les modes de consommation. Il s'agirait donc de s'appuyer sur l'éco-étiquetage ou de faire pression sur les consommateurs, par exemple avec l'aide d'ONG. Des initiatives du secteur privé peuvent également apporter une contribution utile, par exemple si les entreprises font figurer dans leurs rapports un certain nombre d'impacts de leurs activités sur l'environnement.

Plusieurs organisations, parmi lesquelles la Global Reporting Initiative, travaillent à la mise au point de solutions dans cette optique (voir l'article de Robert Massie dans l'Observateur n° 226-227).

Il est clair qu'un bon indicateur du développement durable doit aider à simplifier les décisions des pouvoirs publics, et doit assurer que la réduction d'une pression sur l'environnement ne s'accompagne pas de l'accroissement d'une autre. Un indicateur global rendant compte de l'amplitude totale du découplage entre dégradations de l'environnement et croissance économique serait bien sûr fort utile, mais il risque de s'écouler beaucoup de temps avant qu'on ne trouve la bonne formule. De nombreux systèmes de mesure actuels présentent de graves défauts. C'est le cas de la méthode de « l'empreinte écologique » qui mesure les pressions totales exercées sur la planète à partir de la superficie de terre utilisée par la population d'un pays pour développer ses activités. Elle peut aider à montrer si un découplage est en cours, mais elle ne permet pas d'en connaître le rythme, pas plus qu'elle ne

tient compte des effets de la pollution, assurément l'un des plus graves problèmes d'environnement. Une autre méthode envisageable consistant à mesurer le total des matériaux utilisés par unité de PIB souffre des mêmes insuffisances.

Des mesures globales apparaîtront peut-être à l'avenir, mais pour l'instant, les indicateurs couvrant un « faisceau » de pressions environnementales paraissent une solution plus praticable. Ainsi, pour établir un indice pondéré de la pollution atmosphérique locale, on peut combiner des chiffres relatifs à ses effets sur la santé humaine (exprimés en nombre d'années en bonne santé perdues du fait de la pollution) avec des données sur les effets sanitaires induits par des concentrations spécifiques de différents polluants. De tels indices couvrant un faisceau, auraient l'avantage de rendre l'information plus accessible, plus compréhensible et plus utile.

Quelle que soit l'approche retenue, calculer le niveau adéquat de découplage, qu'il s'agisse de pollution ou d'utilisation de ressources naturelles, ne sera pas chose facile. La mise au point d'un ensemble

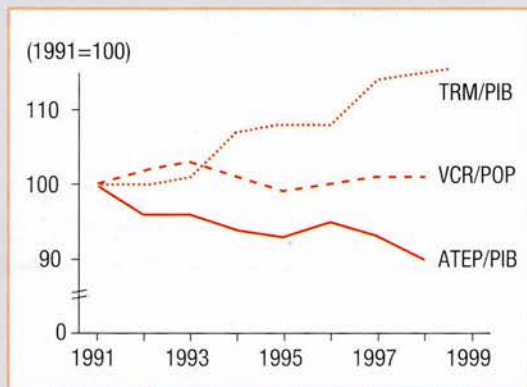
d'indicateurs de découplage qui répondent aux attentes des gouvernements et des citoyens, et qui puissent être utilisés dans le cadre des études économiques, sociales et environnementales de l'OCDE, sera de toute évidence l'un des défis majeurs des mois à venir. ■

Références

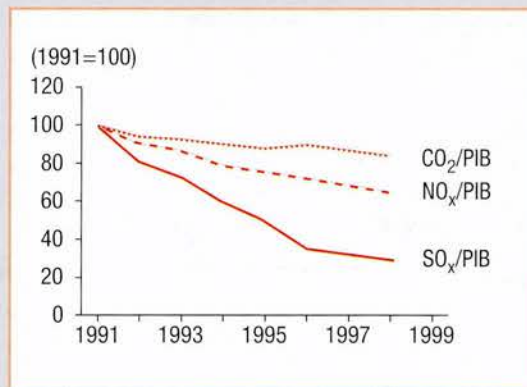
- OCDE, *Indicateurs d'environnement de l'OCDE : Vers un développement durable*, 2001.
- OCDE, *Données OCDE sur l'environnement*, Compendium 1999.
- OCDE, *Indicateurs clés d'environnement*, 2001.
- OCDE, *Les perspectives de l'environnement de l'OCDE*, 2001.
- Pour en savoir plus sur la Stratégie de l'environnement de l'OCDE : www.oecd.org/env
- Waller-Hunter, J., Environnement : des paroles aux actes, in *l'Observateur OCDE* n° 226-227, été 2001.
- Massie, R., Comptabilité du développement durable : une initiative mondiale, in *l'Observateur OCDE* n° 226-227, été 2001.

Les articles de l'Observateur sont également disponibles sur Internet : www.oecdobserver.org

Découplage : l'exemple de l'Allemagne



TRM/PIB:
Trafic routier
marchandises/PIB
VCR/POP: Volume
de la circulation
routière/population
ATEP/POP:
Approvisionnement en
énergie primaire/PIB



Les pressions, provoquées par les émissions de gaz des véhicules, vont sans doute augmenter à nouveau dans l'ensemble des pays de l'OCDE après 2020 ; à moins que les politiques environnementales n'édicte des normes d'émissions plus sévères permettant de compenser l'effet induit par la hausse de la circulation. L'exemple de l'Allemagne permet d'en

comprendre les raisons. Au cours des années 1990 dans ce pays, on a relevé un découplage prononcé entre les émissions de gaz et le PIB. Cependant il n'y a pas eu de découplage entre circulation routière et PIB, et on a enregistré une augmentation de l'intensité du trafic de marchandises. Les rapports entre émissions de gaz et PIB ont tous fortement baissé, qu'il s'agisse

du dioxyde de carbone (CO₂), d'oxydes d'azote (NO_x) ou d'oxydes de soufre (SO_x). La baisse de 10% de l'intensité énergétique a favorisé le recul de plus de 70% de l'intensité d'émission de SO_x, et l'intensité d'émission de NO_x a diminué de 35% malgré la progression ininterrompue de la circulation routière.

Source : *Environmental Performance Reviews: Germany*, OECD, 2001

Les gouvernements débattent du développement durable, du commerce et de la nouvelle économie

Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, 2001

Le développement durable, la nouvelle économie et les perspectives de lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales ont été des questions hautement prioritaires à l'ordre du jour de la réunion annuelle des ministres des pays de l'OCDE en mai à Paris. Pour la première fois, les ministres de l'environnement et de l'économie des pays de l'OCDE se sont réunis au cours d'une même séance plénière pour discuter du développement durable et de l'amélioration de la compatibilité entre croissance économique et protection de l'environnement. Des domaines tels que le réchauffement de la planète et les mesures pour réduire les émissions polluantes ont bénéficié d'une attention particulière.

Sous la présidence du Premier Ministre du Danemark, Poul Nyrup Rasmussen, les ministres ont demandé à l'OCDE d'établir des indicateurs



Laurent Fabius, ministre français des finances et Dominique Voynet, ministre de l'environnement

du développement durable pour mesurer les conséquences économiques, environnementales et sociales, et de rendre compte de l'avancement des travaux avant le sommet de Johannesburg sur le développement durable prévu en septembre 2002. Les ministres sont également convenus que le développement durable devait être un thème fondamental des travaux de l'OCDE.

Cette année, le calendrier des Ministres était particulièrement chargé, avec une réunion des ministres de l'environnement organisée juste avant la réunion ministérielle plénière annuelle. Les ministres ont adopté, pour la prochaine décennie, une nouvelle stratégie de l'environnement visant à éviter que la poursuite de la croissance économique ne s'accompagne

d'une aggravation des dommages à l'environnement. Ce découplage nécessite à la fois une amélioration des informations et une évaluation du progrès à l'aide d'indicateurs, mais aussi la préservation des écosystèmes par une gestion efficace des ressources naturelles.

Sur le front des échanges, les ministres du commerce des pays de l'OCDE ont rencontré leurs homologues de huit pays non-membres (Brésil, Chine, Indonésie, Mali, Roumanie, Russie, Singapour et Afrique du sud) pour discuter de leurs préoccupations avant la

réunion ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Doha en novembre et au cours de laquelle sera lancé un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

Autre première, le ministre danois de l'environnement, Svend Auken, a rendu compte, à la session conjointe des ministres de l'environnement et de l'économie, du débat autour de la société civile qui a eu lieu au Forum 2001 de l'OCDE sur le développement durable et la nouvelle économie, faisant ainsi du Forum une partie intégrante du processus de l'OCDE. ■

Collaboration mondiale pour un développement durable

Forum 2001 de l'OCDE

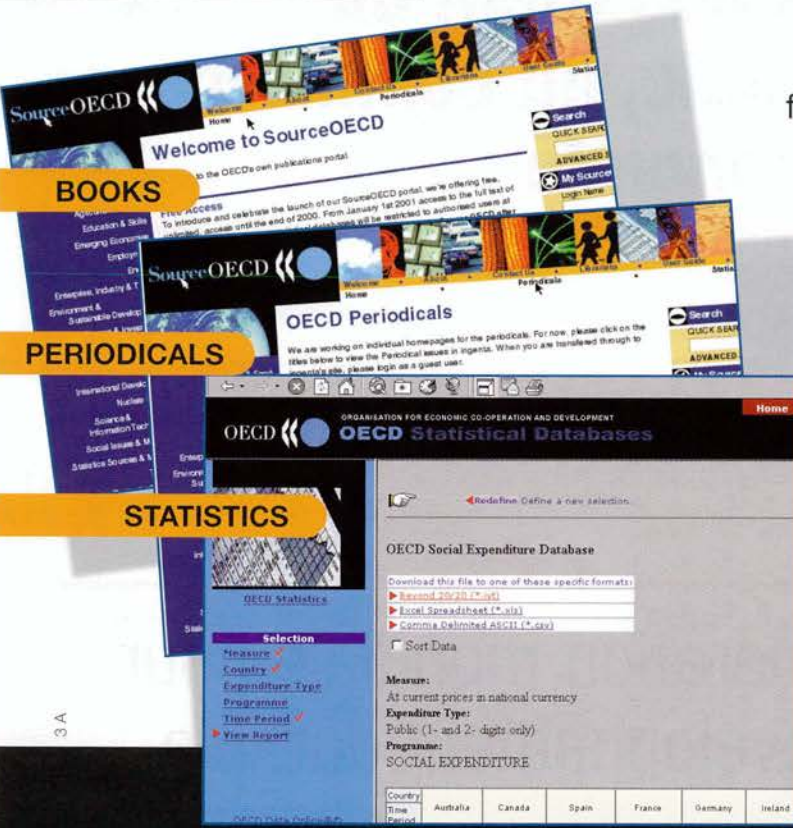
Le ministre danois de l'environnement et de l'énergie, Svend Auken, a appelé à une collaboration mondiale pour un développement durable entre le Nord et le Sud, lors de l'ouverture de la deuxième édition du Forum annuel de l'OCDE en mai. Ce défi a donné le coup d'envoi de deux jours de débats sur le thème « Le développement durable et la nouvelle économie » qui a attiré plus de 1 500 participants de 80 pays. M. Auken a rendu compte de ces débats au cours d'une session spéciale sur le développement durable pendant la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE (voir plus haut) qui s'est tenue immédiatement après le Forum. La rencontre a eu lieu à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, du 14 au 16 mai. Elle a permis à des représentants des pouvoirs publics, des entreprises, des salariés et de la société civile de débattre avec des intervenants de haut niveau tels que Donald Evans, ministre du commerce des États-Unis ; Mike Moore, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce ; Thierry Desmarest, Président-Directeur général de TotalFinaElf ; Govindasamy Rajasekaran, Secrétaire général du Malaysian



Svend Auken

Trades Union Congress ; Ricardo Navarro, Président des Amis de la Terre et David Ignatius de l'International Herald Tribune. Au nombre des participants figuraient plus

de 20 ministres, ainsi que des PDG d'entreprises multinationales, des dirigeants syndicaux et des personnalités des ONG et des médias. Christine Ockrent de France Télévision, Martin Wolf du Financial Times et Daniel Franklin de The Economist Group ont animé les débats publics sur les enjeux économiques et sociaux du développement durable pour nos sociétés. Dans un exposé passionnant sur le thème « Le futur de la vie », le Professeur E. O. Wilson, entomologiste à Harvard, a prévenu les participants au Forum que la réduction radicale de la biodiversité dans le monde avait déjà infligé des dommages irréversibles tels que l'élimination complète de nombreuses espèces.



Access

full-text OECD publications and databases on-line 24 hours a day, 7 days a week.

Download

OECD forecasts, country studies, reports, and statistical databases.

Build

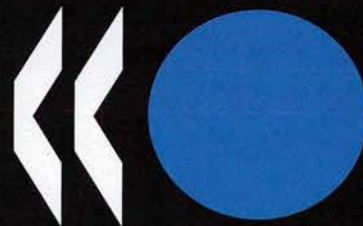
your own tables on-line from the latest available OECD data

Save

OECD data in Excel™ or .csv formats

ASK FOR A FREE TRIAL

SourceOECD



www.sourceoecd.org

Communiqué ministériel

Version intégrale disponible sur le site :

<http://www.oecd.org/media/release/nw01-48a.htm>

P rincipaux points du communiqué intitulé *Un développement durable pour l'avenir*, publié par les ministres des pays de l'OCDE, à l'issue de leur réunion annuelle de deux jours tenue à Paris le 17 mai :

LOCDE et le monde : Les ministres ont approuvé la coopération de l'Organisation avec les pays non membres et se sont félicités de l'intérêt grandissant que suscite la participation à ses travaux. Les discussions menées avec les pays non membres ont contribué à raffermir la confiance dans le système commercial multilatéral et permis de franchir une étape vers le lancement de nouvelles négociations à l'OMC. Le Forum 2001 de l'OCDE a été l'occasion d'un dialogue multilatéral efficace qui a apporté une précieuse contribution aux travaux de l'Organisation.

Développement durable : Le développement durable est un objectif fondamental de l'OCDE et des pays membres qui ont une responsabilité particulière à assumer, en montrant la voie du développement durable à l'échelle planétaire. Ils veilleront à ce que des stratégies de développement durable soient en cours, dans tous les pays de l'OCDE lors du Sommet mondial sur le développement durable qui aura lieu en septembre 2002 à Johannesburg. L'OCDE élaborera des indicateurs convenus pour mesurer les progrès accomplis en matière de développement durable et rendra compte de l'avancement des travaux aux ministres, en 2002. Ceux-ci ont déjà identifié le changement climatique comme le défi mondial le plus urgent dans le domaine de l'environnement et ont demandé à l'OCDE de poursuivre sa contribution à l'analyse et au dialogue international sur ces questions.

L'amélioration de la **cohésion sociale** est un objectif fondamental du développement durable et les conséquences du **vieillessement de la population** demeurent une préoccupation majeure pour les économies de l'OCDE. Les pays membres doivent examiner d'urgence les obstacles auxquels se heurtent le recrutement, la reconversion et le maintien en activité des salariés âgés. Les ministres attendent avec intérêt les travaux de l'OCDE sur ce sujet. La question des **migrations** revêt une urgence de plus en plus aiguë. Les ministres attendent de l'OCDE qu'elle approfondisse et amplifie son analyse sur les effets économiques et sociaux des migrations,

notamment en matière de mobilité internationale des salariés à tous les niveaux de qualification.

Croissance, technologie et capital humain : Les ministres ont adhéré aux principales conclusions du rapport intitulé *La nouvelle économie : mythe ou réalité ?* Les travaux consacrés au Projet sur la Croissance sont essentiels vu l'intérêt porté à l'amélioration de ses résultats. L'OCDE poursuivra son analyse, renforcera ses évaluations comparatives et ses révisions mutuelles des réformes structurelles. Elle approfondira ses travaux sur le rapport entre la croissance et le développement durable pour en rendre compte aux ministres en 2003.

Gouvernance : Renforcer l'efficacité et la cohérence de la gouvernance publique demeure une priorité. L'OCDE devrait continuer d'apporter une contribution essentielle par son dialogue avec les pays non-membres sur la gouvernance publique. Les ministres ont invité l'OCDE à approfondir l'examen des problèmes posés et des possibilités offertes par l'administration informatique. Ils soutiennent les travaux de l'OCDE visant à établir des principes et des pratiques recommandables pour la réglementation des fonds de retraite privés. La lutte contre la corruption demeure hautement prioritaire. Le suivi de l'application de la Convention Contre la Corruption et des Recommandations attenantes doit être renforcé et mené rigoureusement. Les ministres ont encouragé les efforts réalisés pour associer un large éventail de pays non membres à la lutte contre la corruption. Ils ont pris note des travaux entrepris sur les pratiques fiscales dommageables et attendent avec intérêt les conclusions du projet de l'OCDE.

Entreprises : gouvernance et responsabilité : Les ministres attendent avec intérêt les travaux analytiques et l'échange d'informations entre pays membres dans le cadre de la préparation de la première évaluation des Principes de gouvernance d'entreprise de l'OCDE qui aura lieu en 2005. Les ministres ont réaffirmé leur attachement aux Principes Directeurs conçus pour les entreprises multinationales et se sont déclarés favorables à de nouveaux travaux analytiques sur la responsabilité des entreprises.

Investissement international : Le Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement de

novembre 2001 et la Réunion de Haut Niveau des Nations Unies sur le financement du développement qui aura lieu au Mexique en 2002, bénéficieront des travaux d'analyse de l'OCDE sur l'investissement direct étranger.

Système commercial multilatéral : Les ministres sont attachés au lancement, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en novembre, d'un nouveau cycle mondial de négociations commerciales multilatérales. Et ils s'engageront de façon constructive dans ce sens avec tous les pays au sein de l'OMC. Les ministres ont appelé tous les membres de l'OMC à rechercher des moyens de répondre aux demandes et aux préoccupations des pays en développement et d'instaurer la confiance à mesure que progressent les préparatifs de la Conférence de Doha. Les ministres ont salué les efforts menés par l'OCDE pour promouvoir une plus grande cohérence entre les politiques des échanges et de la coopération pour le développement et ont déclaré attendre avec intérêt un rapport d'étape en 2002.

Construction navale : Les ministres ont invité l'OCDE à redoubler d'efforts pour étudier des solutions permettant d'instaurer des conditions normales de concurrence dans la construction navale et ont encouragé les pays concernés à l'extérieur de l'OCDE à participer à ces travaux.

Sécurité des aliments : En coopération avec d'autres organisations internationales, l'OCDE contribuera à l'analyse des problèmes généraux de la sécurité des aliments et au dialogue sur les politiques à suivre en la matière.

Sciences du vivant et biotechnologie : Les ministres ont souligné l'importance de la diversité biologique et de la mise à disposition de tous des statistiques sur la biodiversité. Ils attendent avec intérêt les progrès des travaux de l'OCDE sur les questions résultant du séquençage du génome humain.

Coopération pour le développement : Les ministres ont accueilli avec satisfaction la Recommandation sur le déliement de l'aide aux pays les moins avancés et ont encouragé l'Organisation à approfondir ses travaux sur la cohérence des politiques et le développement.

Secrétaire général : Les ministres ont félicité Donald Johnston pour le renouvellement de son mandat au poste de Secrétaire général pour cinq ans et l'ont invité à aller de l'avant dans le programme de réforme afin de préparer l'OCDE à faire face aux grands enjeux des dix prochaines années et au-delà. ■

Le Forum a offert l'occasion de débattre de trois rapports importants de l'OCDE portant sur la « nouvelle économie », le développement durable et la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour le XXI^e siècle. Ces discussions ont aidé à structurer les travaux des trois réunions des ministres de l'économie, du commerce, de l'environnement et de l'énergie de l'OCDE qui ont eu lieu cette

semaine-là. L'OCDE considère les partenariats entre les gouvernements et tous les secteurs de la société comme un élément essentiel de la construction de sociétés durables. Et, grâce au Forum, l'OCDE a porté au plus haut niveau ses activités de coopération avec la société civile, faisant de ce Forum le « sommet de la société civile » de l'OCDE et une partie intégrante du processus ministériel.

À leur conseil annuel, les ministres des pays de l'OCDE ont salué le Forum 2001 comme « l'expression d'un dialogue efficace entre de multiples parties prenantes qui vient enrichir nos travaux ». Le prochain Forum est déjà prévu pour mai 2002 à Paris autour du thème « Des partenariats pour des sociétés durables ». ■

Pour un savoir sans frontières

Thomas Andersson, Directeur adjoint de la division de la Science, de la Technologie et de l'Industrie de l'OCDE, et **Young Chul Kang**, Secrétaire adjoint au Forum sur la Connaissance du Monde.

Nous vivons dans une économie fondée sur le savoir. Mais comment s'assurer que le monde entier en récolte les fruits et que ceux-ci sont répartis de façon équitable ?

De nos jours, l'information peut être collectée et diffusée à l'échelle mondiale. Cet état de fait offre d'innombrables opportunités, mais génère également un sentiment de peur et de frustration à la fois, chez ceux, nombreux, qui craignent d'être marginalisés. Peut-on vraiment parler d'une révolution des technologies de l'information (TI) ? Après la vague de faillites désastreuses dans le secteur point.com et la chute des cours de grandes valeurs technologiques, il est devenu évident que la technologie à elle seule n'est pas gage de succès économique. La véritable source de la compétitivité et le facteur clef de l'amélioration du bien-être de l'Homme résident dans le savoir. Mais comment peut-on définir et promouvoir le savoir nécessaire à la réussite dans l'économie mondialisée du XXI^e siècle ? Il n'existe pas de réponse toute faite, mais une chose est sûre, la contrainte et l'interventionnisme ne sont pas la solution. Les responsables politiques et les entreprises doivent unir leurs forces pour promouvoir la création d'institutions et mettre en place des incitations à développer, diffuser et utiliser le savoir dans l'ensemble de la société. Comment les nations et les entreprises peuvent-elles recueillir les fruits de la

révolution du savoir ? Quels sont les critères éthiques nécessaires à une économie fondée sur le savoir ? Comment déterminer les exemples à suivre parmi les entreprises s'appuyant sur le savoir et parmi les politiques mises en œuvre ? Comment, dans un domaine donné, parvenir à réunir les meilleurs cerveaux du monde ? Voici quelques-unes des questions auxquelles tentera de répondre le Forum sur la connaissance du monde qui se déroulera en Corée au mois d'octobre. Le président exécutif de ce Forum, organisé pour la deuxième fois, Dae Whan Chang, également président de Maeil Business Newspaper & TV, premier fournisseur coréen d'informations commerciales, explique : « Nous voulons discuter sur ce que nous pouvons obtenir grâce au savoir. Des questions plus pragmatiques seront également à l'ordre du jour comme la création de valeur, le leadership ou encore l'apprentissage et la technologie ». Cette année le thème est le suivant : *un plan de marche pour l'économie du savoir et la prospérité mondiale*.

La toute récente étude de l'OCDE, qui s'est attachée deux années durant aux effets des TI et des autres « nouveaux facteurs » sur la croissance économique, souligne l'importance du partage de la connaissance,

l'un des thèmes clefs du Forum. L'OCDE est partenaire de cet événement et Donald Johnston, Secrétaire Général de l'OCDE, interviendra pour la deuxième année consécutive. D'autres personnalités apporteront également leur concours : Panichipakdi Supachai, le futur Directeur Général de l'OMC et Bruno Lamborghini, Secrétaire Général du Comité Consultatif Économique et Industriel auprès de l'OCDE. Le Forum rassemblera les acteurs clefs pour un débat sur la façon de tirer le meilleur parti des opportunités de notre temps tout en surmontant les obstacles qui les freinent et risquent d'en limiter les bénéfices aux plus favorisés. Le Forum a vocation à inclure le plus grand nombre de participants, des représentants des petites entreprises et des pays pauvres, tout comme des grandes entreprises et du monde universitaire. Il cherche à offrir un cadre de travail innovant tout en privilégiant les questions essentielles à l'émergence d'un progrès constructif. ■

Références

- Pour en savoir plus sur le Forum sur la connaissance du monde : <http://www.wkforum.org/>
- Pour en savoir plus sur les travaux de l'OCDE concernant la société du savoir : www.oecd.org/dsti/

Programme des conférences

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Ce document est mis à jour de façon hebdomadaire sur le site internet de l'OCDE : <http://www.oecd.org/media/enbref.htm>.

Septembre – une sélection d'événements

5-7 **Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI)**, réunion plénière pour examiner les progrès en matière de la lutte contre le blanchiment d'argent.

6 **Étude économique du Canada**, sortie de la publication.

12-13 **La sécurité de l'information dans un monde interconnecté**, atelier organisé par la Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie (STI) et sponsorisé par le gouvernement japonais. Tokyo, Japon.

17-18 **Industrie sidérurgique**, réunion à haut niveau organisée par STI sur la situation actuelle du marché de l'acier, son évolution, la situation de l'industrie et les pratiques du marché mondial de l'acier.

17-21 **Fraude et évasion fiscales à l'échelle internationale**, atelier organisé par le Programme relatif à la Russie du Centre pour la coopération avec les pays non membres (CCNM), et la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF). Moscou, Russie.

18-19 **Le gouvernement d'entreprise en Roumanie**, réunion organisée par CCNM/DAF, USAID, la National Securities Commission de Roumanie, et la Bourse de Bucarest. Bucarest, Roumanie.

20-21 **Investissement direct étranger** : fusions et acquisitions dans les pays membres de l'OCDE et la Chine, conférence organisée par le Programme Chine du CCNM, et DAF.

24-25 **Les pratiques fiscales dommageables**, réunion organisée conjointement par DAF et le Forum mondial sur les pratiques fiscales.

24-26 **Les défis des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation**, séminaire en espagnol organisé par les gouvernements de l'Espagne et du Mexique, et CERI. Santander, Espagne.

24-28 **La TVA et le commerce électronique**, atelier organisé par le Programme pour les économies en transition de l'Europe et de l'Asie centrale du CCNM, et DAF. Ankara, Turquie.

25 **Internet et les performances des entreprises**, forum de la politique de l'entreprise et de l'industrie organisé par STI. Mons, Belgique.

26 L'Assemblée parlementaire du **Conseil de l'Europe**. Strasbourg, France.

27-28 **L'application pratique des conventions fiscales et les prix de transfert**, forum mondiale organisé par DAF.

OCTOBRE

8-9 **Souffle de changements sur l'enseignement supérieur en Amérique Latine : encourager et gérer ces transformations**, séminaire organisé par le programme IMHE en coopération avec l'Universidad Nacional Autonoma de Mexico. Mexico, Mexique.

11-12 **Privatisation, emploi et employés**, réunion organisée par CCNM/DAF. Istanbul, Turquie.

12 **Le changement climatique et l'emploi**, réunion mixte d'experts patronaux et syndicaux organisée par le Programme Travailleurs/Employeurs de l'OCDE/ENV.

15 **La biotechnologie et les cultures alimentaires**, conférence internationale, avec le coopération du gouvernement égyptien. Le Caire, Egypte.

- 15 **La gestion des relations entre les universités et les entreprises** : le rôle de la gestion du savoir, réunion organisée par ELS/CERI. Tokyo, Japon.
- 16 **Leadership et la gestion du savoir**, conférence organisée par ELS/CERI. Tokyo, Japon.
- 17 **Forum sur la connaissance du monde**, Séoul, Corée.
- 17-18 **Forum global sur la concurrence**, organisé par DAF.
- 17-19 **Statistiques sur l'alimentation et l'agriculture en Europe**, réunion organisée conjointement par la Direction des Statistiques (STD), UN Economic Commission for Europe, Eurostat et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Genève, Suisse.
- 25 **Tourisme et transport aérien**, table ronde organisée par STI.
- 25-26 **La réglementation des systèmes privés de retraites en Chine**, atelier organisé par le Programme Chine du CCNM et DAF Pékin, Chine.
- 25-26 **Coopération au développement international dans les pays de l'OCDE : débat public, soutien public et opinion publique**, atelier informel pour les experts et les professionnels de terrain, organisé par le Centre de développement avec le soutien de l'Agence Suédoise de Développement International et Ireland Aid. Dublin, Irlande.
-
- NOVEMBRE**
- 5-7 **Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE**, conférence internationale à haut niveau sur la santé, organisée par la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) avec les autorités canadiennes. Ottawa, Canada.
- 9-13 **Réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce**. Doha, Qatar.
- 10,12,13 **Compétitivité et nouvelles technologies en Amérique latine et dans les Caraïbes**, forum international sur les perspectives latino-américaines, organisé par le Centre de développement en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement. Madrid, Espagne, les 10 et 12. Le 13 à Paris.
- 20 **Les perspectives économiques n° 70**, sortie de la publication annuelle, version préliminaire.
- 20 **Examen de l'aide de l'Allemagne**.
- 22-23 **Conférer plus de pouvoir et mieux contrôler des organismes publics plus autonomes : la gouvernance des agences et autorités publiques**, conférence à haut niveau organisée par le Service de la gestion publique (PUMA) en coopération avec le gouvernement de la République slovaque. Bratislava, République slovaque.
- 26-27 **Nouveaux horizons et nouveaux défis pour l'investissement direct étranger au XXI^e siècle**, forum mondial sur l'investissement international organisé par le Gouvernement du Mexique et DAF Mexique.
- 28-30 **L'impact environnemental des organismes vivants modifiés**, conférence organisée par le gouvernement des États-Unis et la Direction de l'Environnement (ENV)/programme biotechnologie. États-Unis.
-
- DÉCEMBRE**
- 3-4 **La gestion des établissements d'enseignement supérieur et l'évolution des attentes des étudiants en Europe et en Amérique du Nord**, séminaire organisé par CERI/IMHE.
- 5-7 **Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI)**, réunion annuelle organisée par ELS.
- 7-8 **Investissement direct étranger : fusions et acquisitions dans les pays membres de l'OCDE et la Chine**, conférence organisée par le Programme Chine du CCNM et DAF.
- 12 **Réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement**.

1 000 ans de mondialisation

Les empires naissent et meurent, l'économie demeure. Le dernier millénaire a été marqué par l'ascendance de l'occident, mais son déclin est inévitable.

Hamish McRae, chef de rubrique économique, *Independent on Sunday*.

Pourquoi l'Amérique du nord, l'Europe occidentale et le Japon dominant-ils l'économie mondiale ? La richesse par habitant dans ces régions est sept fois plus élevée que dans le reste du monde. Il n'en a pas été toujours ainsi : en 1820, l'écart n'était que de 2 à 1, tandis qu'il y a 1 000 ans, la richesse par habitant était à peu près partout la même. Ces données sont extraites d'une étude sur le dernier millénaire, réalisée par Angus Maddison, historien de l'économie, et publiée par l'OCDE au début de cet été sous le titre *L'économie mondiale*. Tous ceux qui souhaitent comprendre la diversité du monde actuel trouveront dans ce texte des points de vue fascinants. Il nous paraît tout naturel (sans doute avec un peu d'arrogance) que le monde soit dominé par notre technologie, mais cela n'explique ni comment ni pourquoi nous avons développé ces technologies, et encore moins si ce processus va se poursuivre. Il y a 1 000 ans, l'Asie (Japon non compris) disposait des deux tiers du PIB mondial. La part de l'Afrique était alors proche de 12 %, largement supérieure à celle de l'Europe occidentale. Nous portons sur l'histoire un regard d'Européen. Des monuments comme la Tour de Londres, destinés à montrer la puissance des Normands victorieux, sont des témoignages concrets de cette époque. Mais à l'échelle de l'économie mondiale, l'Europe occidentale ne jouait qu'un rôle de figuration. En 1500 encore, l'Asie comptait pour plus de 60 % dans la production mondiale, et l'Europe pour moins de 18 %.

En Europe le développement s'est ensuite accéléré, et en 1870 elle assurait le tiers de la production mondiale. Au cours du siècle dernier, les États-Unis sont devenus le

leader du pouvoir économique et, en 1950, l'Europe occidentale et les États-Unis (plus le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) assuraient 57 % de la production mondiale, tandis que la part de l'Asie n'était plus que légèrement supérieure à 15 %.

Aujourd'hui, la population des pays d'Europe occidentale, du Japon, et plus encore des États-Unis est infiniment plus riche que celle des autres régions : le revenu par habitant est 20 fois plus élevé aux États-Unis qu'en Afrique, alors qu'en

En l'an 1000, l'Afrique était un peu plus riche que l'Europe. Aujourd'hui, les États-Unis sont 20 fois plus riches que l'Afrique alors qu'ils ne l'étaient que trois fois plus en 1820.

La répartition du pouvoir économique entre l'Est et l'Ouest en 1950 était très largement comparable à ce qu'elle était en l'an 1000 ou en 1500. Mais voyons ce qui est arrivé depuis. Au cours des 50 dernières années, l'Asie a progressé de manière spectaculaire, et même sans le Japon, le pouvoir économique du continent asiatique est désormais plus important que celui de l'Europe ou de l'Amérique. Le monde est aujourd'hui beaucoup plus équilibré.

L'Asie est naturellement beaucoup plus peuplée que l'Europe occidentale ou l'Amérique du nord, mais même si l'on considère le PIB par habitant, l'écart se resserre. En l'an 1000, la population mondiale disposait pratiquement des moyens nécessaires à sa subsistance, avec un revenu de l'ordre de US\$ 400 à 450 par habitant (en dollars de 1990). L'Afrique et l'Asie étaient alors légèrement plus riches que l'Europe. La situation n'avait semble-t-il guère évolué pendant les 1 000 années précédentes, les niveaux de vie dans l'Empire romain semblent avoir été de l'ordre de US\$ 450 par habitant – avec, j'en suis convaincu, des écarts de revenus extrêmement importants (le sort d'un galérien n'était probablement guère enviable).

1820, l'écart n'était que de trois à un. Dans plusieurs pays d'Afrique — notamment le Tchad, la Tanzanie et le Sierra Leone —, le niveau de vie moyen de la population n'est guère plus élevé, à supposer qu'il le soit, qu'il ne l'était dans l'Empire romain. Plusieurs régions d'Asie rattrapent rapidement leur retard, mais certaines régions d'Afrique continuent de régresser, tant en termes relatifs qu'absolus.

Comment peut-on expliquer que l'Europe d'abord, puis les Européens vivant en Amérique du nord et en Australasie, aient vu leur niveau de vie s'améliorer beaucoup plus vite que partout ailleurs dans le monde ? Angus Maddison propose une explication en trois parties : la conquête et la colonisation de zones relativement peu peuplées puis les échanges internationaux et les mouvements de capitaux, et enfin, l'innovation technologique et institutionnelle.

L'illustration la plus spectaculaire de la première phase est la conquête des Amériques par l'Europe, qui s'est traduite par une forte augmentation de la population, de la productivité et des niveaux de vie. Pour la deuxième phase, le meilleur exemple est

fourni par le développement des échanges et des services financiers en Europe, d'abord du fait des Vénitiens, puis de celui des Portugais, des Hollandais et des Anglais. Quant à la troisième, elle a commencé après la Réforme, l'Europe a su alors diffuser les connaissances en développant une culture du savoir qui a permis à la technologie de progresser timidement d'abord, puis à un rythme spectaculaire après 1820.

Si tel a été le passé, à quoi peut-on s'attendre ? Angus Maddison est spécialiste de l'histoire de l'économie et non-futurologue, il n'aborde donc pas cette question bien qu'il constate un ralentissement apparent du rythme du progrès technique et ce malgré la révolution de l'Internet. Mais je pense qu'un certain nombre de conclusions sont implicites dans cette analyse.

La première est que la réussite économique a de profondes racines culturelles, et qu'elle

est notamment liée à l'ouverture aux idées nouvelles et à l'existence d'un contexte commercial et juridique encourageant la croissance. Une deuxième conclusion est que ces facteurs ne sont le monopole d'aucun pays ni d'aucune région : l'évolution de l'Asie au cours des cinquante dernières années montre comment une région à la traîne peut soudainement commencer à combler son retard.

Une autre conclusion concerne l'Afrique. Si elle veut inverser son déclin relatif – et l'humanité tout entière doit espérer et prier pour qu'il en soit ainsi –, elle doit modifier profondément sa culture, ses attitudes et ses modes d'organisation. Faute de quoi, la triste expérience des 1 000 dernières années risque fort de se poursuivre.

Une dernière conclusion s'impose : la part prépondérante qu'occupent aujourd'hui les États-Unis, l'Europe occidentale et le Japon

dans l'économie mondiale se réduira progressivement. Nous perdons déjà du terrain en termes relatifs. Ce n'est pas une catastrophe – une telle tendance est naturelle et inévitable. Mais nous devons être attentifs et réfléchir à ce déplacement du pouvoir économique : nous devons utiliser le pouvoir dont nous disposons de manière réfléchie, et nous devons nous préoccuper des intérêts des régions qui sont (pour l'instant) moins favorisées. Car les temps sont en train de changer... ■

* L'article de H. McRae a été publié dans le journal britannique *Independent* on Sunday du 26 août 2001. Voir <http://news.independent.co.uk/business/commentary/>

Référence

- Maddison, A., *L'économie mondiale, une perspective millénaire*, OCDE 2001. Cet ouvrage peut être commandé sur le site : <http://www.theworldeconomy.org/index-fr.htm>

N'était-ce qu'un cyber-rêve ?

La nouvelle économie : mythe ou réalité ? Rapport de l'OCDE sur la croissance

En 2000, les commentateurs saluaient de toutes parts le boom de certaines économies occidentales comme l'aube d'une nouvelle économie. En 2001, avec le ralentissement qui touche l'économie américaine, le repli des entreprises liées à l'Internet et la phase difficile que connaissent dans le monde entier les sociétés des technologies de l'information et de la communication, les éditorialistes ont tourné casaque et déclarent aujourd'hui que tout cela n'était qu'un mythe. Mais qu'en est-il en fait ? Le rapport intitulé *La nouvelle économie : mythe ou réalité*, va au-delà de l'exultation et de l'abattement pour aider les responsables publics à réfléchir et à agir sur le terrain. Il examine les causes des disparités des résultats économiques dans la zone de l'OCDE. Il montre que même si la technologie a produit un effet d'une ampleur et d'une profondeur considérables sur les économies et les

sociétés, elle n'a pas été la seule raison de l'accélération de la croissance. Ce qui compte plus encore, c'est la façon dont la technologie est mise en œuvre. La productivité est un facteur déterminant à cet égard ; si elle affiche une progression, on peut alors enregistrer une expansion économique plus rapide. Les TIC semblent avoir favorisé les gains de productivité aussi bien dans des secteurs nouveaux que dans des branches traditionnelles, mais uniquement lorsqu'elles sont allées de pair avec la mobilisation de plus grandes compétences et des changements dans l'organisation du travail. Mais surtout, la croissance n'est pas le résultat d'une politique unique ou de mécanismes institutionnels précis, mais d'un ensemble complet et coordonné d'initiatives destinées



à réunir les conditions du changement et de l'innovation pour l'avenir. L'ouvrage affirme avec vigueur que, quelles que soient les perspectives d'évolution du cycle de l'activité, nous sommes aux prises avec un nouvel environnement économique. Il appelle instamment les pouvoirs publics à adopter une stratégie de croissance générale associant cinq domaines relevant de leur compétence qui peuvent mettre les TIC, le capital humain, l'innovation et l'esprit d'entreprise au service du processus de croissance parallèlement à des mesures visant à mobiliser le travail et à accroître l'investissement pour le long terme. Naturellement, la réussite d'une telle stratégie suppose préalablement qu'un certain nombre de paramètres fondamentaux favorables soient réunis – stabilité macro-économique, ouverture et concurrence, de même que des institutions économiques et sociales saines et une protection sociale convenable. ■

Images d'une société

Panorama de la Société
Édition 2001 des Indicateurs
sociaux de l'OCDE

En cette période de l'année, il n'est pas rare d'entendre des plaintes concernant l'état de notre système éducatif. Pourtant, entre 1990 et 1997, le montant des dépenses affectées aux établissements scolaires a progressé aussi rapidement que le PIB dans la plupart des pays de l'OCDE pour atteindre, en moyenne, 6,1 % de ce PIB. Il n'en reste pas moins que si plus de 60 % de la population en âge de travailler est allée au moins jusqu'au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en Italie, au Portugal et en Turquie, moins de 10 % des adultes sont titulaires d'un diplôme universitaire.

Voilà quelques-uns des faits que l'on trouve dans *Panorama de la Société*, nouvelle compilation d'indicateurs portant sur 45 problématiques sociétales, de l'alphabétisation à l'emploi en passant par le suicide et le divorce. Cet ouvrage examine l'évolution de la société dans les pays de l'OCDE et s'interroge sur les méthodes permettant aux pouvoirs publics de maîtriser ces tendances.

D'autres images défilent devant nos yeux : en 30 ans, le taux de suicide a augmenté de plus de 10 % dans les pays de l'OCDE. Le pourcentage des divorces a triplé, passant de 14,3 % en 1970 à 41,2 %, en moyenne, en 1998. L'usage de stupéfiants a également progressé dans la plupart des pays de l'Organisation, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni figurant parmi les plus gros consommateurs de cannabis et d'amphétamines.

Chacun des indicateurs retenus dans le présent ouvrage est étayé par des explications et une analyse. Cet effort n'est pas inutile car il nous aide à appréhender les différences d'évolution des sociétés selon les pays et permet de faire le point sur la situation grâce à des indicateurs portant sur des domaines comme la

capacité de subvenir à ses propres besoins, l'équité, la santé et la cohésion sociale.

À titre d'exemple, il apparaît clairement que pour lutter contre l'usage de stupéfiants, il convient de se pencher sur des indicateurs connexes, dont le nombre d'années de vie pouvant être perdues et le taux de suicide ainsi que les dépenses en matière de soins de santé mais aussi la criminalité induite. L'ouvrage compte un peu plus d'une centaine de pages, ce qui prouve bien qu'un arbre peut cacher la forêt. ■

Commandez dès maintenant
sur www.org/bookshop



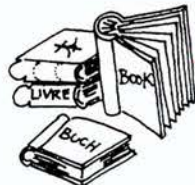
Le village planétaire

Devolution and Globalisation
Implications for Local Decision-Makers (Décentralisation et mondialisation : Conséquences pour les responsables locaux)

La création il y a deux ans d'un nouveau Parlement écossais a signifié davantage qu'une simple réforme constitutionnelle. En rendant à l'Écosse le pouvoir de décision sur les affaires locales, le Royaume-Uni a répondu au besoin de structures novatrices de gouvernance suscité par la mondialisation. *Devolution and Globalisation* s'attaque à ce problème mais va plus loin, mettant en évidence les défis que ces tendances apparemment contradictoires posent aux autorités régionales et municipales.

À vrai dire, cela fait une trentaine d'années déjà que les gouvernements nationaux transfèrent en douceur responsabilités économiques et pouvoirs de décision aux autorités locales, qu'il s'agisse des réformes électorales en Italie et dans les nouveaux Länder après la réunification en Allemagne, ou de la réforme du système scolaire aux

États-Unis. En rapprochant l'instance de décision des citoyens, les politiques nationales sont devenues à la fois plus efficaces et plus opportunes. Parallèlement, grâce à la mondialisation, les villes et autres entités territoriales peuvent désormais exploiter des marchés plus vastes et capter des sources externes de technologie et de financement. Mais elles sont aussi de plus en plus exposées à la concurrence internationale et à la restructuration économique qui engendrent, à l'échelon local, de nouvelles pressions sur l'infrastructure du marché du travail et la cohésion sociale. L'ouvrage appelle les responsables locaux à privilégier l'amélioration de la compétitivité en favorisant l'esprit d'entreprise et en valorisant le capital humain, sans toutefois perdre de vue que la mondialisation peut entraîner des inégalités sociales. ■



Nouvelles publications - juin à septembre 2001

BON DE COMMANDE EN FIN DE NUMÉRO. Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique. Pour d'autres titres, consulter www.oecd.org/bookshop

AFFAIRES FINANCIÈRES, FISCALES ET DES ENTREPRISES

Concurrence et restructuration des services publics

Cette publication explore la nature et l'impact des règles qui affectent la structure des activités de service public, et incite les pays membres à envisager la séparation du monopole des parties concurrentielles des secteurs réglementés, en particulier dans le cadre du processus de privatisation ou de libéralisation.

ISBN: 9262287264

Août 2001, 112 pages

€40 FF263 US\$36 DM78 £25 ¥4,050

Tendances des marchés de capitaux, No. 79, Volume 2001

En anglais avec le chapitre sur les actualités récentes et la table des matières en français

ISBN: 9264190929

Juillet 2001, 180 pages, 17 tableaux, 27 graphiques

€35 FF230 US\$45 DM69 £25 ¥4,450

AGRICULTURE

Politiques agricoles des pays de l'OCDE

Suivi et évaluation 2001 Édition 2001

Cette publication annuelle offre une description et une évaluation très complètes des tendances de l'action gouvernementale dans le secteur agricole (et dans des domaines connexes). Elle fournit des données sur le niveau et les composantes du soutien et de la protection dont bénéficie l'agriculture, en appréciant l'ampleur des réformes mises en œuvre. Également disponible sur CD-ROM.

ISBN: 9264286853

Juillet 2001, 276 pages, 77 tableaux, 27 graphiques

€64 FF419 US\$59 DM125 £39 ¥6,450

Politiques agricoles : économies émergentes et pays en transition

Regards sur les mesures non tarifaires. On enregistre depuis quelques années une rapide intensification du recours aux mesures non tarifaires relatives aux produits alimentaires et agricoles. Ce phénomène coïncide avec le renforcement des restrictions qui limitent l'usage des droits de douane, d'où la crainte que les mesures non tarifaires ne fassent de plus en plus obstacle au commerce international. Disponible sur CD-ROM.

ISBN: 9264286861

Sept. 2001, 240 pages, 38 tableaux, 88 graphiques

€45 FF295 US\$40 DM88 £28 ¥4,550

Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE

Politiques et statistiques de base Édition 2001

Cet ouvrage examine l'évolution des politiques gouvernementales, des échanges, de la production halieutique et de l'aquaculture. Le travail analytique couvre un large éventail de questions relatives à la gestion, à la conservation des ressources, aux échanges et au développement durable.

ISBN: 9264287389

Septembre 2001, 88 tableaux

€60 FF394 US\$54 DM117 £37 ¥6,050

DÉVELOPPEMENT ET AIDE

L'Économie mondiale : Une perspective millénaire

Auteur : Angus Maddison

Voir article.

ISBN: 926428608X

Juillet 2001, 384 pages, 179 tableaux

€29 FF190 US\$26 DM57 £19 ¥2,900

Taux de change : ni fixe, ni flottant

Les autorités monétaires doivent-elles fixer le taux de change de la monnaie nationale ? Doivent-elles au contraire laisser flotter leur monnaie sur le marché du change ? Entre les solutions extrêmes - fixer ou laisser flotter - n'y a-t-il pas de place pour des marges de fluctuation, des paniers de monnaie, des parités ajustables ? Des propositions argumentées de régimes intermédiaires pour cinq groupes de pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

ISBN: 926429533X

Août 2001, 96 pages

€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

Système de notification des pays créanciers sur les activités d'aide en Asie

ISBN: 9264091173

Août 2001, 290 pages, 240 tableaux

€30 FF197 US\$35 DM59 £19 ¥3,500

Système de notification des pays créanciers sur les activités d'aide en Afrique

ISBN: 9264091165

Août 2001, 300 pages

€30 FF197 US\$35 DM59 £19 ¥3,500

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement durable : Les grandes questions

Comment répondre à nos besoins actuels sans nuire à la capacité des générations

futures à satisfaire leurs ? Ce rapport souligne la nécessité de surmonter très rapidement certains des obstacles les plus importants qui se dressent sur la voie du développement durable. Il fait le point sur les fondements théoriques du développement durable, sur son évaluation et sur les réformes institutionnelles qui s'imposent pour en faire une réalité.

ISBN: 9264286950

Juillet 2001, 556 pages, 179 graphiques

€90 FF590 US\$80 DM176 £55 ¥9,050

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les technologies de l'information et de la communication et le développement rural

Les possibilités naissantes du télétravail, de l'accès à distance aux services publics et du commerce électronique offrent-elles des perspectives réelles d'un nouveau mode de développement pour le monde rural ?

ISBN: 9264286705

Juillet 2001, 212 pages

€30 FF197 US\$27 DM59 £18 ¥3,000

ÉCONOMIE

La nouvelle économie : mythe ou réalité ?

Le rapport de l'OCDE sur la croissance

Voir revue.

ISBN: 9264287299

Août 2001, 72 pages, 42 graphiques

€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

Revue économique de l'OCDE

Numéro spécial: Réforme de la réglementation

ISBN: 9264290044

Juillet 2001, 172 pages, 50 tableaux, 63 graphiques

€45 FF295 US\$55 DM88 £29 ¥4,450

Études économiques de l'OCDE

Chaque étude : €32 FF209.90 US\$34

DM62.58 £21 ¥4,000

Australie 2000/2001, thème spécial : Développement durable

ISBN: 9264291393

Octobre 2001, 182 pages, 19 tableaux,

70 graphiques

Irlande 2000/2001

Thèmes spéciaux : Pour une croissance respectueuse de l'environnement ; La réforme de la réglementation ;

Octobre 2001, 92 pages, 25 tableaux, 30 graphiques

Brésil 2000/2001, thèmes spéciaux : Réforme fiscale, Compétitivité des entreprises, Marchés financiers

ISBN: 9264291415

Septembre 2001, 330 pages, 63 tableaux, 82 graphiques

Espagne 2000/2001, thème spécial : La réforme du système des retraites

ISBN: 9264291377

Septembre 2001, 112 pages, 28 tableaux, 58 graphiques

ÉDUCATION

Cyberformation : Les enjeux du partenariat

Les nouvelles technologies de l'information et des communications transforment-elles l'enseignement et l'apprentissage dans les pays de l'OCDE ? Cette publication étudie dans le détail l'évolution du cyberapprentissage respectivement dans le milieu scolaire et dans l'enseignement supérieur sous l'angle des perspectives d'évolution du marché et de la création de partenariats.

ISBN: 9264286934

Juillet 2001, 86 pages

€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

Petite enfance, grands défis : Éducation et structures d'accueil

Quelles sont les stratégies les plus prometteuses pour promouvoir le bien-être de l'enfant et de la famille ? Élaboré selon une optique plus vaste et plus globale que celle des précédentes études, cet ouvrage présente une analyse comparative des principaux faits nouveaux et des grands problèmes qui se posent dans 12 pays de l'OCDE. Il met en relief les approches novatrices et propose des solutions susceptibles d'être adaptées à des contextes nationaux différents.

ISBN: 9264286756

Juillet 2001, 248 pages

€45 FF295 US\$40 DM88 £28 ¥4,550

EMPLOI ET SOCIÉTÉ

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2001

Cette édition des Perspectives de l'emploi de l'OCDE est consacrée à l'analyse d'un certain nombre de problèmes cruciaux : les dépenses affectées aux programmes du marché du travail, la dynamique de la pauvreté, les caractéristiques et la qualité des emplois du secteur des services, l'équilibre entre travail et vie de famille, et les travailleurs étrangers.

ISBN: 9264286896

Juillet 2001, 264 pages, 79 tableaux, 114 graphiques
€60 FF394 US\$54 DM118 £37 ¥6,050

Panorama de la société : Les indicateurs sociaux de l'OCDE Edition 2001

Voir article.
ISBN: 9264286748
Septembre 2001, 120 pages, 160 graphiques
€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

Services: Statistiques sur la valeur ajoutée et l'emploi, Edition 2001

Au cours des vingt dernières années, le secteur des services s'est considérablement accru dans toutes les économies de l'OCDE et inclut désormais certaines activités des plus dynamiques (comme les technologies de l'information, les télécommunications ou les services fournis aux entreprises). Cette publication contient des statistiques annuelles de comptabilité nationale portant sur la valeur ajoutée brute et l'emploi dans les activités de services pour tous les pays de l'OCDE. Également disponible sur CD-ROM.

ISBN: 9264086838
Juin 2001, 388 pages, 150 tableaux
€75 FF492 US\$67 DM147 £46 ¥7,550

Eco-Santé OCDE 2001, CD-ROM

Analyse comparative de 30 pays
ISBN: 926407936X
Juin 2001
€325 FF2,132 US\$295 DM636 £200
¥32,700

Statistiques de la population active 1980/2000

L'édition annuelle des Statistiques de la population active fournit des statistiques détaillées sur la population, la population active, l'emploi et le chômage, décomposées par sexe, situation dans la profession et secteur d'activité ; il y a aussi des séries sur la durée du chômage et le travail à temps partiel. Pour chaque pays, les taux d'activité et de chômage sont ventilés par sexe et tranche d'âge et des tableaux comparatifs permettent d'analyser les principales composantes de la population active. Également disponible sur CD-ROM

ISBN: 9264087486
Août 2001, 428 pages, 328 tableaux
€99 FF650 US\$89 DM194 £61 ¥9,950

ÉNERGIE

Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE, 1998/1999

Les données sur l'approvisionnement et la consommation énergétique, exprimées en unité d'origine pour le charbon, le pétrole, le gaz, l'électricité, la chaleur, les énergies renouvelables combustibles et les déchets.

ISBN: 9264087230
Juillet 2001, 440 pages
€123 FF807 US\$110 DM241 £76 ¥12,400

Données sur l'énergie nucléaire 2001

Les Données annuelles sur l'énergie nucléaire compilées par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire avec référence sur la situation actuelle et les tendances de la puissance totale installée d'électricité, de la puissance nucléaire installée et de la production d'électricité, ainsi que l'offre et la demande de services liés au cycle du combustible nucléaire sont également présentées.

ISBN: 9264087079
Mai 2001, 48 pages, 21 tableaux
€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

Gestion de l'uranium appauvri

Ce rapport fournit des renseignements sur les inventaires actuels et les stocks futurs d'uranium appauvri, les solutions de gestion à long terme, les options d'utilisations pacifiques, de même que les programmes nationaux.

ISBN: 9264295259
Août 2001, 72 pages
€20 FF131 US\$19 DM39 £12 ¥1,900

ENVIRONNEMENT

Biens et services environnementaux

Les avantages d'une libéralisation accrue du commerce mondial

Dans quelle mesure des obstacles commerciaux entravent-ils le transfert et l'adoption de biens et de services environnementaux ? Comment pourrait-on remédier à ces obstacles dans le cadre de négociations commerciales mondiales ? Quel rôle les mesures complémentaires peuvent-elles jouer pour obtenir des effets « gagnant-gagnant », i.e. des effets qui contribuent à la fois à la protection de l'environnement et à la croissance économique ? Ce livre entend apporter sa contribution au débat sur le rôle de la libéralisation des échanges pour atteindre des résultats concrets sur la voie du développement durable.

ISBN: 9264287272
Juillet 2001, 128 pages
€37 FF243 US\$33 DM73 £23 ¥3,700

Permis transférables nationaux et politiques environnementales Conception et application

Une analyse systématique des différents défis, approches, conditions et solutions possibles pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes nationaux de permis transférables.

ISBN: 926428656X
Juin 2001, 125 pages
€28 FF184 US\$24 DM55 £17 ¥2,650

GESTION PUBLIQUE

Des citoyens partenaires Information, consultation et participation à la formulation des politiques publiques

Que peuvent faire les gouvernements pour remédier à la faiblesse des taux de participation électorale dans de nombreux pays de l'OCDE et un sentiment généralisé de désenchantement des citoyens à l'égard de leurs élus et du système démocratique ? Cet ouvrage passe en revue toute une série d'expériences menées dans différents pays, offre des exemples de bonnes pratiques, met en lumière des démarches novatrices et repère des outils riches de possibilités (dont les nouvelles technologies de l'information). Il propose enfin une série de dix principes directeurs pour associer les citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

ISBN: 9264295399
Forthcoming
330 pages, 36 tableaux, 9 graphiques
€49 FF322 US\$44 DM96 £30 ¥4,950

La réforme de la réglementation en Corée

ISBN: 9264276637
Juillet 2001, 392 pages, 49 tableaux, 28 graphiques
€65 FF427 US\$60 DM127 £37 ¥6,350

INDUSTRIE, SCIENCE ET INNOVATION

Le nouveau visage de la mondialisation industrielle

Fusions-acquisitions et alliances stratégiques transnationales
Voir databank
ISBN: 9264286772
Août 2001, 200 pages, 115 graphiques
€50 FF328 US\$45 DM98 £31 ¥5,050

Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie

Vers une économie fondée sur le savoir
Edition 2001 Voir databank.
ISBN: 9264286489
Septembre 2001, 210 pages, 80 tableaux, 189 graphiques
€49 FF322 US\$44 DM96 £30 ¥4,950

STI Revue n° 26, Stimuler l'essaiage des entreprises de haute technologie : un atout pour l'innovation

Dans toute la zone OCDE, les universités, les établissements publics de recherche et les pouvoirs publics s'intéressent beaucoup à la promotion de l'essaiage d'entreprises issues de la recherche. Quel motif les pousse à manifester un tel intérêt pour cette forme de transfert de technologie ? Comment les institutions et les pouvoirs publics peuvent-ils augmenter le nombre de créations d'entreprises ?

ISBN: 9264275800

Août 2001, 120 pages, 37 tableaux, 37 graphiques
€41 FF269 US\$50 DM81 £29 ¥5,450

Mesurer la productivité - Manuel de l'OCDE

Mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie

Ce manuel est le premier ouvrage couvrant de façon complète les différentes mesures de productivité. Il s'adresse aux statisticiens, chercheurs et analystes impliqués dans l'élaboration d'indicateurs de mesure de productivité au niveau des industries.

ISBN: 926428737X
Forthcoming
€35 FF230 US\$31 DM69 £22 ¥3,500

STATISTIQUES

Comptes nationaux trimestriels, Volume 2001-2

Données pour les 14 dernières années d'une sélection des comptes les plus couramment utilisés en matière d'analyse économique : PIB par type de dépense et par activité, formation brute de capital fixe par secteur et par type de bien, consommation finale privée par catégorie et par fonction, tous à prix courants et constants, données sur le financement de la formation de capital et sur le PIB par répartition à prix courants. Également disponible sur CD-ROM.

ISBN: 926409038X
Août 2001, 304 pages
€31 FF204 US\$40 DM61 £22 ¥4,200

TRANSPORTS

Réduire les émissions des véhicules

Cet ouvrage examine les limites d'émissions des gaz d'échappement de véhicules et fournit ainsi de comparaisons, ainsi qu'une analyse des mesures d'incitation à la production de carburants sans soufre (pour réduire à la fois les émissions classiques et le dioxyde de carbone). Elle étudie les limites appliquées aux voitures particulières et aux poids lourds afin de déterminer si celles-ci sont suffisantes.

ISBN: 9282123634
Août 2001, 144 pages
€33 FF217 US\$30 DM65 £20 ¥3,300

Échanges de permis de polluer : mode d'emploi

Le désengagement des États-Unis du Protocole de Kyoto de 1997 sur le changement climatique est peut-être un revers politique mais, du point de vue économique, il pourrait faciliter la réalisation des objectifs nationaux de réduction des émissions des 178 pays qui sont tombés d'accord à Bonn. L'explication se trouve dans le marché d'échange de permis de polluer permettant aux différents pays d'acheter et de vendre des droits d'émission tant qu'ils ne dépassent pas leurs limites d'émissions totales. Selon un rapport récent de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les États-Unis, responsables de 25 % environ des

émissions mondiales, auraient été l'un des plus grands acheteurs de crédits d'émissions sur le marché mondial. L'AIE a estimé que le prix d'une tonne de carbone atteindrait US\$ 100 si les États-Unis participaient au marché mais chuterait à US\$ 10 environ, voire moins, sans les États-Unis. Certes, l'absence des États-Unis risque de restreindre considérablement la portée environnementale de l'accord conclu à Bonn, mais selon le rapport de l'AIE, la seule mise en place d'échanges de droits d'émission constitue une avancée très importante. Ce rapport explicite à l'intention du profane ce que l'accord de Bonn signé en juillet décrit en termes

techniques : Comment les échanges de droits d'émission permettront d'obtenir des crédits au titre des « puits ». Ces activités liées à l'utilisation des terres et de la forêt entraînant une absorption du dioxyde de carbone de l'atmosphère, peuvent donner lieu à des crédits. Certaines règles fondamentales ont aussi été définies à Bonn sur ce qui arrivera si un pays ne respecte pas ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre — il devra « rattraper » son déficit, majoré d'une pénalité de 30 %, au cours de la période d'engagement suivante, celle de 2013 à 2017 par exemple. ■

What Happened in Bonn? The Nuts and Bolts of an Historic Agreement, disponible sur le site web de l'AIE : <http://www.iea.org/about/bonn.pdf>. On peut en obtenir une version papier sur demande à l'AIE.

Abonnez-vous à l'OBSERVATEUR

Oui je désire m'abonner à l'Observateur pour 6 exemplaires avec le supplément « l'OCDE en chiffres » d'une valeur de US\$ 15.

€43
 US\$ 50
 JPY 5 900
 FF 282
 GBP 30

(L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.)

Version anglaise (0100001P) ISSN 0029-7054
 Version française (0100002P) ISSN 0304-3398

Commander vos publications en ligne : www.oecd.org/bookshop, ou demander les Nouvelles publications dans cette section qui vous intéressent à l'une des adresses ci-dessous.

Où effectuer la livraison ?

Nom
 Organisation Profession Pays
 Adresse Telephone
 Code postal Ville Fax
 Email

Règlement

Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)
 Veuillez débiter ma carte de crédit VISA/Master Card/American Express
 TOTAL À PAYER
 No de carte Date d'expiration

Signature

Date

Où envoyer votre commande

Pour l'Autriche,
 Allemagne et Suisse :
 OECD BONN Centre
 August-Bebel-Allee 6
 D-53175 BONN, GERMANY
 Tel: (49-228) 959 12 15
 Fax: (49-228) 959 1218
 E-mail: bonn.contact@oecd.org
 Internet: www.oecd.org/bonn

Pour l'Asie :
 OECD TOKYO Centre
 Landic Akasaka Bldg
 2-3-4 Akasaka, Minato-Ku
 TOKYO 107, JAPAN
 Tel: (81-3) 3586 2016
 Fax: (81-3) 3584 7929
 E-mail: center@oecd.tokyo.org
 Internet: www.oecd.tokyo.org

Pour l'Amérique Latine :
 OECD MEXICO Centre
 Av. Presidente Mazaryk 526
 Colonia Polanco C. P.11560
 MEXICO D.F., MEXICO
 Tel: (525) 528 01 209
 Fax: (525) 528 00 480
 E-mail: mexico.contact@oecd.org
 Internet: rtn.net.mx/ocde/

Pour les États-Unis d'Amérique :
 OECD Washington Center
 2001 L Street N.W.,
 Suite 650
 WASHINGTON D.C., 20036-4922
 Toll free: (1-800) 456 6323
 Tel: (1-202) 785 6323
 Fax: (1-202) 785 0350
 E-mail: washington.contact@oecd.org
 Internet: www.oecd.wash.org

Pour le reste du monde :
 OECD Paris Centre
 2, rue André-Pascal
 75775 PARIS cedex 16 FRANCE
 Tel: 33 (0) 1 45 24 81 81
 Fax: 33 (0) 1 45 24 19 50
 E-mail: sales@oecd.org
 Internet: www.oecd.org
 Online orders (secure payment with credit card) www.oecd.org/bookshop/

Des marchés en fusion

Depuis quelques années, les regroupements d'entreprises ont de plus en plus souvent un caractère mondial, à tel point que les opérations transnationales de fusion-acquisition sont devenues en 1999 la composante la plus importante des flux mondiaux d'investissement direct étranger. On estime qu'elles ont représenté 92 % de l'IDE total en 1999, contre moins de 60 % en 1995. Ces regroupements ont progressé rapidement dans les années 90, leur volume passant de US\$153 milliards en 1990 à près de 1 000 milliards en 2000, et ils ont joué un rôle important dans la mondialisation et la restructuration des activités, avec une tendance croissante vers des opérations de très grande ampleur. Le développement des fusions-acquisitions internationales s'explique en partie par le fait que les entreprises ont tendance à céder ou à reprendre des actifs et des

Fusions-acquisitions transnationales et entrées d'IDE

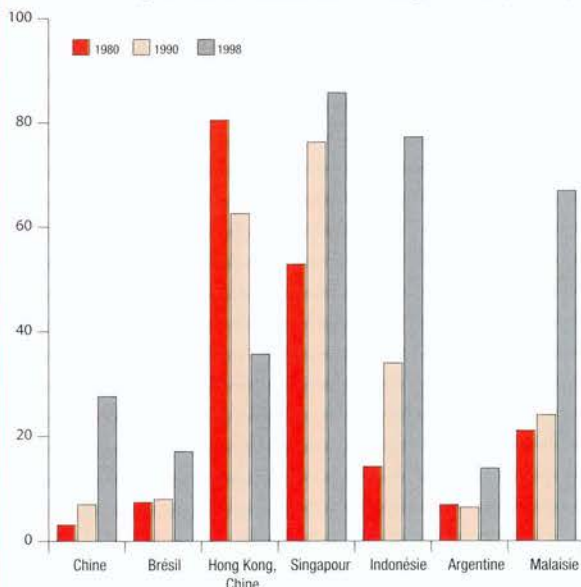


activités à l'étranger au lieu d'y investir dans la construction de nouvelles installations. Par rapport à la construction d'installations nouvelles, l'achat d'actifs existants présente l'avantage de permettre aux entreprises de prendre pied rapidement sur un marché en disposant immédiatement d'une masse critique d'installations de production et d'actifs incorporels dans une branche d'activité donnée. Plusieurs facteurs ont contribué à l'accélération de l'activité mondiale dans ce domaine : la libéralisation des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux, les changements technologiques rapides et les progrès des technologies de l'information. Les privatisations et les réformes de la réglementation dans certains secteurs et services d'utilité publique comme les services financiers, les télécommunications et l'électricité ont également joué un rôle important. ■

Le nouveau visage de la mondialisation industrielle. Fusions-acquisitions et alliances stratégiques transnationales, OCDE, 2001.

Flux d'investissement

Pays non-OCDE et investissements étrangers directs (% of PIB)



Note: Dans le cas de certains pays asiatiques, l'augmentation du ratio IDE/PIB de 1995 à 1998 est le résultat des effets de la crise asiatique.

Source: UNCTAD, 2000

Investir pour le développement

L'investissement direct étranger (IDE) dans les pays en développement a enregistré une forte progression ces dernières années, pour devenir la première source de financement externe pour certains d'entre eux. C'est ainsi qu'en Chine, le premier bénéficiaire en valeurs des flux en dehors de l'OCDE, l'IDE a représenté 27,6 % du PIB en 1998, contre 3,1 % en 1980 et on y comptait 18,4 millions de salariés dans les entreprises étrangères, soit 2,6 % de la population active totale. L'IDE joue un rôle encore plus important dans d'autres grands pays bénéficiaires hors OCDE, l'Indonésie présentant par exemple un ratio de l'IDE au PIB de 77,3 % en 1998, contre 14,2 % en 1980, tandis qu'en Argentine ce ratio a doublé durant cette même période, passant de 6,9 % à 13,9 %. Mais c'est sans doute au Viêt-nam qu'a été enregistrée la croissance la plus spectaculaire, l'IDE y étant passé de 0,2 % du PIB en 1980 à 54,5 % en 1998 lorsque ce pays a été classé au 19^e rang des pays bénéficiaires hors OCDE. À titre de comparaison, le ratio moyen de l'IDE au PIB à l'échelle mondiale est de l'ordre de 14 % et il atteint 17,3 % dans l'UE et 9,5 % aux États-Unis. ■

Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED, 2000

			Variation par rapport à :				niveau :	
			la période précédente %	l'année précédente			valeur courante	même période année précéd.
Allemagne	Produit intérieur brut	T2 01	0,0	0,6	Balance courante	Juin 01	-3,78	0,66
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,2	-5,5	Taux de chômage	Juillet 01	7,9	7,9
	Prix à la consommation	Août 01	-0,2	2,6	Taux d'intérêt*
Australie	Produit intérieur brut	T1 01	1,1	2,1	Balance courante	T2 01	-1,79	-4,44
	Indicateur avancé	Juin 01	1,1	2,2	Taux de chômage	Juillet 01	6,9	6,1
	Prix à la consommation	T2 01	0,8	6,0	Taux d'intérêt	Juillet 01	5,04	6,20
Autriche	Produit intérieur brut	T1 01	0,5	2,3	Balance courante	Juin 01	-0,20	-0,22
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,5	-3,0	Taux de chômage	Juillet 01	3,8	3,6
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,0	2,6	Taux d'intérêt*
Belgique	Produit intérieur brut	T1 01	0,5	2,5	Balance courante	T1 01	3,29	3,84
	Indicateur avancé	Juillet 01	0,2	-6,4	Taux de chômage	Juillet 01	6,8	6,9
	Prix à la consommation	Août 01	0,0	2,7	Taux d'intérêt*
Canada	Produit intérieur brut	T2 01	0,0	2,1	Balance courante	T2 01	5,58	3,35
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,8	-6,4	Taux de chômage	Juillet 01	7,0	6,8
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	2,6	Taux d'intérêt	Août 01	4,06	5,87
Corée	Produit intérieur brut	T2 01	0,5	2,7	Balance courante	Juillet 01	0,51	1,04
	Indicateur avancé	Taux de chômage	Juin 01	3,6	3,9	
	Prix à la consommation	Août 01	0,5	4,7	Taux d'intérêt	Juillet 01	5,30	7,20
Danemark	Produit intérieur brut	T1 01	-1,2	1,1	Balance courante	Juin 01	0,53	0,43
	Indicateur avancé	Juillet 01	0,6	-2,7	Taux de chômage	Juin 01	4,6	4,7
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	2,4	Taux d'intérêt	Août 01	4,57	5,65
Espagne	Produit intérieur brut	T1 01	1,0	3,3	Balance courante	Mai 01	-0,58	-1,27
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,6	0,4	Taux de chômage	Juillet 01	13,0	14,0
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,2	3,9	Taux d'intérêt*
États-Unis	Produit intérieur brut	T2 01	0,0	1,2	Balance courante	T1 01	-109,56	-104,90
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,3	-5,0	Taux de chômage	Juillet 01	4,5	4,0
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	2,7	Taux d'intérêt	Août 01	3,48	6,61
Finlande	Produit intérieur brut	T1 01	-0,2	3,3	Balance courante	Juin 01	0,82	0,35
	Indicateur avancé	Avril 01	-1,4	-17,0	Taux de chômage	Juillet 01	9,0	9,6
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,5	2,5	Taux d'intérêt*
France	Produit intérieur brut	T1 01	0,5	2,9	Balance courante	Juin 01	2,97	3,32
	Indicateur avancé	Juillet 01	-1,0	-6,2	Taux de chômage	Juillet 01	8,5	9,4
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,2	2,1	Taux d'intérêt*
Grèce	Produit intérieur brut	1999	..	3,4	Balance courante	Jan. 01	-0,96	-1,31
	Indicateur avancé	Mai 01	0,4	1,2	Taux de chômage
	Prix à la consommation	Juillet 01	-1,8	3,9	Taux d'intérêt*
Hongrie	Produit intérieur brut	1999	..	4,2	Balance courante	Juin 01	-0,29	-0,41
	Indicateur avancé	Taux de chômage	T1 01	5,8	6,5	
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,0	9,3	Taux d'intérêt	Juillet 01	10,74	10,60
Irlande	Produit intérieur brut	2000	..	11,5	Balance courante	T1 01	-0,78	-0,07
	Indicateur avancé	Juillet 01	-2,5	-11,1	Taux de chômage	Juillet 01	3,8	4,1
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	4,8	Taux d'intérêt*
Islande	Produit intérieur brut	1999	..	4,3	Balance courante	T1 01	-0,18	-0,17
	Indicateur avancé	Taux de chômage	Juillet 01	1,2	1,3	
	Prix à la consommation	Août 01	0,3	7,9	Taux d'intérêt	Juillet 01	10,95	11,40
Italie	Produit intérieur brut	T1 01	0,8	2,4	Balance courante	Mai 01	-0,58	-1,03
	Indicateur avancé	Juin 01	0,3	-1,7	Taux de chômage	Avril 01	9,5	10,7
	Prix à la consommation	Août 01	0,0	2,8	Taux d'intérêt*

			Variation par rapport à :				niveau :	
			la période précédente %	l'année précédente			valeur courante	même période année précéd.
Japon	Produit intérieur brut	T1 01	0,1	0,2	Balance courante	Juin 01	6,31	12,18
	Indicateur avancé	Juin 01	-0,4	-1,4	Taux de chômage	Juillet 01	5,0	4,7
	Prix à la consommation	Juin 01	-0,3	-0,5	Taux d'intérêt	Août 01	0,05	0,27
Luxembourg	Produit intérieur brut	2000	..	8,5	Balance courante	
	Indicateur avancé	Juillet 01	0,0	-8,1	Taux de chômage	Juillet 01	2,4	2,4
	Prix à la consommation	Juillet 01	-1,0	3,0	Taux d'intérêt*	
Mexique	Produit intérieur brut	T2 01	0,1	0,0	Balance courante	T2 01	-3,37	-3,56
	Indicateur avancé	Juillet 01	1,8	2,6	Taux de chômage	Juillet 01	2,5	2,1
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	5,9	Taux d'intérêt	Août 01	8,54	15,71
Norvège	Produit intérieur brut	T1 01	0,2	0,3	Balance courante	T2 01	5,85	4,59
	Indicateur avancé	Juin 01	-0,5	-1,1	Taux de chômage	T2 01	3,4	3,2
	Prix à la consommation	Juillet 01	-1,4	2,7	Taux d'intérêt	Juillet 01	7,37	6,91
Nouvelle-Zélande	Produit intérieur brut	T1 01	0,2	0,4	Balance courante	T1 01	0,04	-0,35
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T2 01	5,2	6,1
	Prix à la consommation	T2 01	0,9	3,2	Taux d'intérêt	Août 01	5,83	6,74
Pays-Bas	Produit intérieur brut	T2 01	0,4	1,5	Balance courante	T1 01	4,84	4,99
	Indicateur avancé	Juillet 01	0,7	-1,9	Taux de chômage	Juin 01	2,3	2,9
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,2	4,6	Taux d'intérêt*	
Pologne	Produit intérieur brut	2000	..	4,0	Balance courante	Avril 01	-0,52	-0,85
	Indicateur avancé		Taux de chômage	Juillet 01	16,1	14,1
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,3	5,1	Taux d'intérêt	Juillet 01	14,77	16,35
Portugal	Produit intérieur brut	T1 01	-0,1	2,2	Balance courante	T2 01	-2,54	-3,15
	Indicateur avancé	Juillet 01	-1,3	-1,5	Taux de chômage	Juillet 01	4,3	4,1
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,1	4,3	Taux d'intérêt*	
Rép. slovaque	Produit intérieur brut	T1 01	..	3,0	Balance courante	Mai 01	-0,21	-0,10
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T1 01	19,3	18,9
	Prix à la consommation	Juillet 01	0,1	8,1	Taux d'intérêt	Juillet 01	8,80	10,80
Rép. tchèque	Produit intérieur brut	T1 01	..	3,8	Balance courante	T2 01	-0,55	-0,36
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T1 01	8,2	9,2
	Prix à la consommation	Juillet 01	1,0	5,9	Taux d'intérêt	Août 01	5,57	5,34
Royaume-Uni	Produit intérieur brut	T2 01	0,3	2,1	Balance courante	T1 01	-0,26	-5,57
	Indicateur avancé	Juillet 01	0,2	0,4	Taux de chômage	Mai 01	5,1	5,6
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,6	1,6	Taux d'intérêt	Juillet 01	5,19	6,11
Suède	Produit intérieur brut	T1 01	0,7	2,2	Balance courante	Juin 01	0,80	0,80
	Indicateur avancé	Juin 01	-0,7	-4,2	Taux de chômage	Juillet 01	4,8	5,8
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,5	2,7	Taux d'intérêt	Août 01	4,28	4,00
Suisse	Produit intérieur brut	T1 01	0,5	2,2	Balance courante	T1 01	5,94	8,63
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,3	-0,8	Taux de chômage	Juillet 01	1,8	2,0
	Prix à la consommation	Août 01	-0,6	1,1	Taux d'intérêt	Août 01	3,10	3,38
Turquie	Produit intérieur brut	T1 01	..	-1,9	Balance courante	T2 01	1,07	-3,27
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T1 01	8,6	8,3
	Prix à la consommation	Août 01	2,9	57,5	Taux d'intérêt	Août 01	62,54	42,58
Zone euro	Produit intérieur brut	T1 01	0,5	2,5	Balance courante	Juin 01	-0,68	-0,57
	Indicateur avancé	Juillet 01	-0,5	-4,3	Taux de chômage	Juillet 01	8,3	8,9
	Prix à la consommation	Juillet 01	-0,2	2,8	Taux d'intérêt	Août 01	4,35	4,78

Definitions et notes

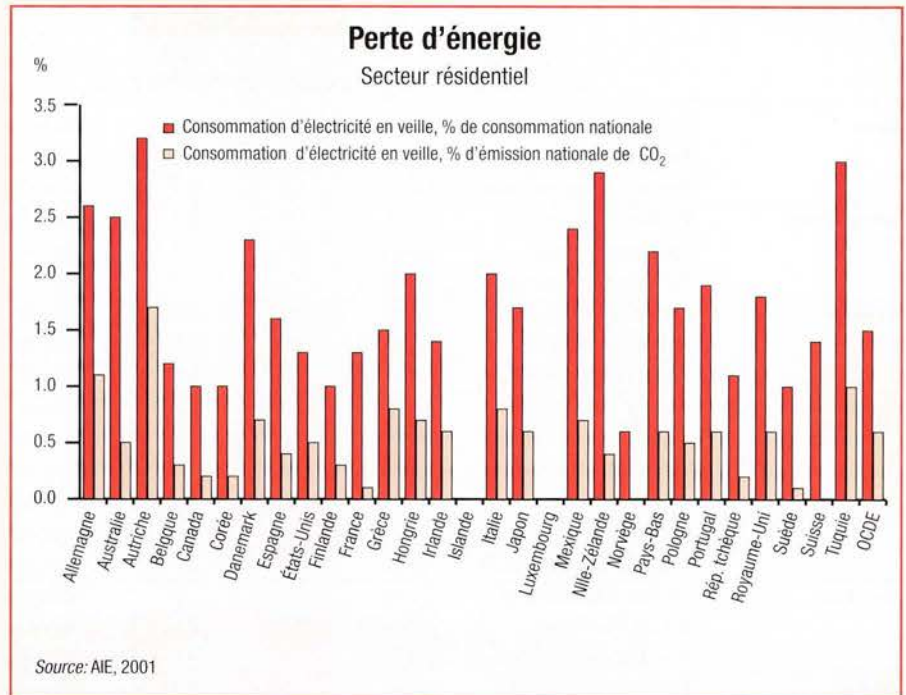
PIB : séries en volume corrigées des variations saisonnières sauf République tchèque et Turquie ; **Indicateur avancé** : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance ; **Indice des prix à la consommation** : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services ; **Balance courante** : milliards de dollars, non corrigée des variations saisonnières sauf

Australie, Royaume-Uni et États-Unis ; **Taux de chômage** : % de la population active civile-taux de chômage standardisés (BIT); définition nationale pour Corée, Islande, Mexique, Pologne, Suisse et Turquie; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie ; **Taux d'intérêt** : taux à trois mois sauf Turquie (taux interbancaire au jour le jour) ; .. non disponible ; *voir Zone Euro.

Sources : **Principaux indicateurs économiques**, Les éditions de l'OCDE, Paris, mars 2001. Base de données Comptes nationaux trimestriels.

L'électricité en veille

Saviez-vous que vos appareils électroménagers consomment de l'électricité même quand vous les avez éteints ? Les affichages numériques, télécommandes et autres dispositifs courants qui fonctionnent même lorsque le poste de télévision, le four à micro-ondes, la radio ou le magnétoscope sont à l'arrêt, absorbent actuellement environ 10 % de la consommation d'électricité des ménages dans les pays de l'OCDE — soit l'équivalent d'une ampoule de 60 watts constamment allumée dans chaque logis. Dans l'ensemble, cette consommation invisible représente 1,5 % de la consommation totale d'électricité dans la zone de l'OCDE et elle est à l'origine de 0,6 % des émissions de dioxyde de carbone des pays de l'OCDE, selon les estimations présentées dans un nouvel ouvrage de l'AIE intitulé *Things That Go Blip in the Night : Standby Power and How to Limit It*. De nombreux pays de l'OCDE ont certes lancé des programmes pour réduire la

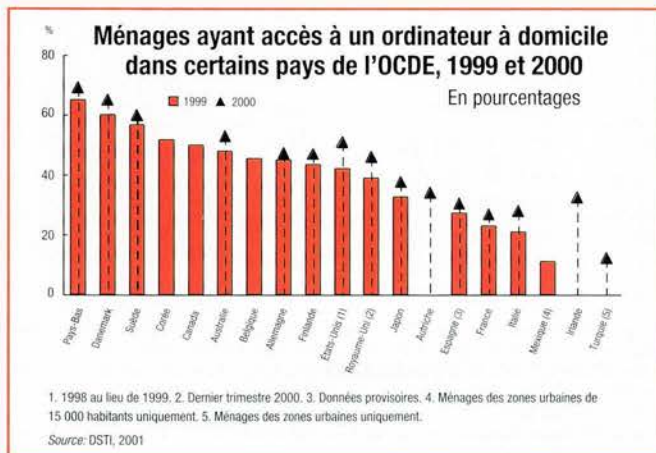


consommation d'électricité en mode veille des appareils les plus utilisés, comme les postes de télévision et les micro-ordinateurs, mais il est nécessaire d'en élargir le champ d'application pour couvrir d'autres produits dont la consommation énergétique en mode veille est souvent

inutilement élevée. Selon cet ouvrage, un recours accru aux technologies existantes de maîtrise de la demande d'électricité permettrait de réduire de non moins de 75 % la consommation d'énergie en mode veille de certains appareils. ■

Les connexions à l'Internet

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, plus de la moitié des ménages disposent aujourd'hui d'un ordinateur personnel,



mais il existe encore un écart considérable entre, d'un côté, des pays comme les Pays-Bas (69 % des ménages) ou le Danemark (68 %) et, de l'autre, la France (27 %) ou la Turquie (12 % des ménages urbains). De plus, si de nombreux ménages utilisent leur ordinateur pour se connecter à l'Internet, ce n'est pas toujours le cas, loin de là. En Allemagne, seuls 34 % des ménages équipés d'un ordinateur ont un accès à l'Internet, tandis qu'en Suède, moins de 50 % des ménages ont un accès à l'Internet mais 68 % des personnes utilisent celui-ci, ce qui signifie qu'elles se connectent au moyen de leur téléphone mobile ou à leur lieu de travail. Aux États-Unis, en revanche, il n'y a guère de différence entre le nombre de ménages connectés et le nombre de personnes qui utilisent l'Internet, ce qui donne à penser que celles-ci se connectent lorsqu'elles sont chez elles. ■

Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie : vers une économie fondée sur le savoir, Edition 2001, OCDE, septembre 2001.

L'Observateur^{ocde}

Votre porte d'accès sur l'OCDE



Un magazine et un service en ligne riches en informations concises et actualisées sur des sujets économiques et sociaux internationaux

Analyse d'experts des questions internationales

performance économique, commerce, monde en développement, environnement, commerce électronique, finance et investissement, industrie, urbanisation, transport et autres.

Dossiers spéciaux

sur les grandes questions politiques auxquelles sont confrontés les pays de l'OCDE.

Vue d'ensemble des indicateurs économiques actuels des pays de l'OCDE

produit intérieur brut, prix à la consommation, balances courantes, chômage, taux d'intérêt, budget de l'État et autres indicateurs financiers.

Liens, références et bibliographies

pour approfondir les recherches et compléter ses sources.

Brèves descriptions

des nouveaux périodiques et publications de l'OCDE

Et

la publication annuelle *OCDE en chiffres*, qui vous donne un accès privilégié à une base de données unique en son genre, d'une valeur de US\$15, offerte à tout nouvel abonné à *L'Observateur*

Abonnez-vous dès aujourd'hui

Information et prix :

www.observateurocde.org

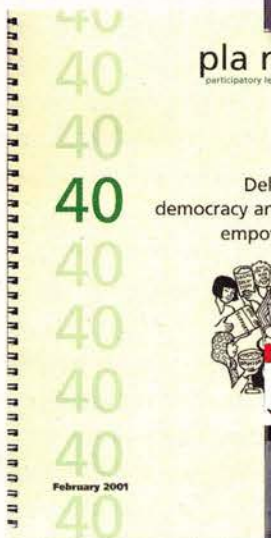
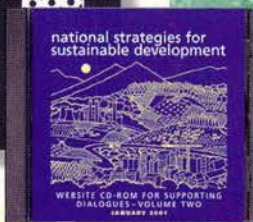
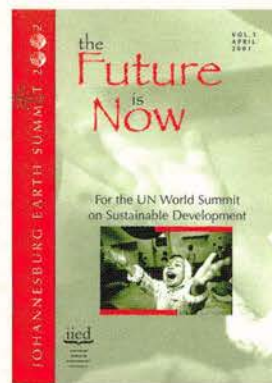
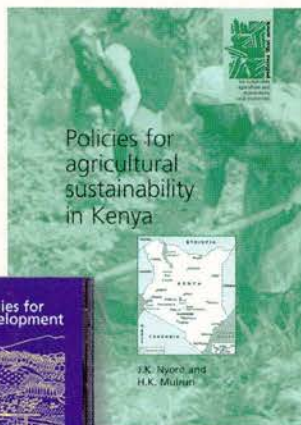
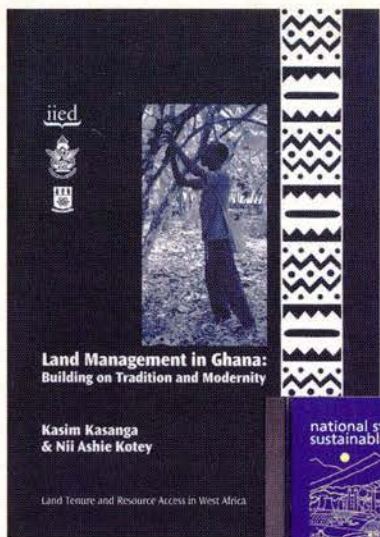
iied

International
Institute for
Environment and
Development

30 ANS AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT



1971-2001

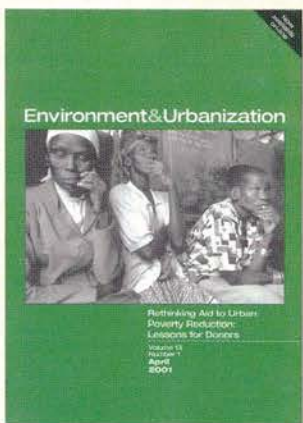


pla notes
participatory learning and action

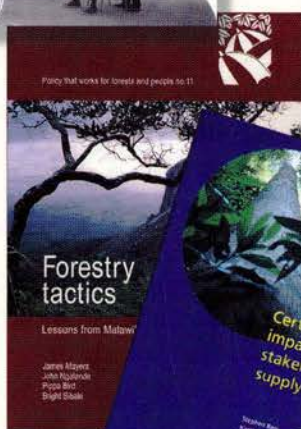
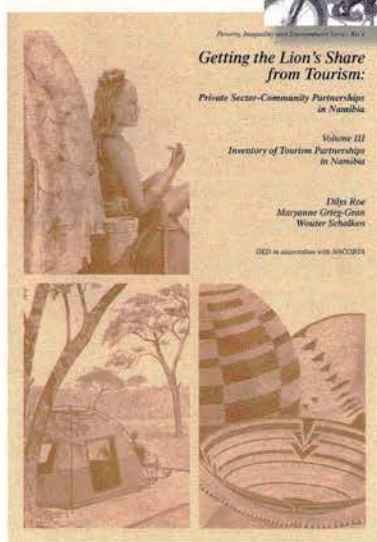
Deliberative
democracy and citizen
empowerment



iied



BULLETIN OF THE DRYLANDS: PEOPLE, POLICIES, PROGRAMMES



Pour prendre commande ou
obtenir le catalogue de nos
publications, veuillez contacter:

Ref: OCDE Septembre 01
Earthprint
P.O. Box 119, Stevenage
Hertfordshire SG1 4TP
Royaume-Uni
Tél: +44 (0) 1438 748 111
Fax: +44 (0) 1438 748 844
Courriel: orders@earthprint.com
Site Internet: www.earthprint.com

Notre adresse:

Institut International
pour l'Environnement
et le Développement
3 Endsleigh Street
Londres WC1H 0DD
Royaume-Uni
Tél: +44 (0) 20 7388 2117
Fax: +44 (0) 20 7388 2826
Courriel: info@iied.org
Site Internet: www.iied.org

NOUVEAUX TITRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE